



La revue des marchés publics



N° 4486 – Vendredi 11 septembre 2026

www.dgcmef.gov.bf

Quotidien de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
et des Engagements Financiers du Burkina

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

**MARCHES
PUBLICS**

La célérité dans la transparence



392 Avenue Ho Chi Minh
01 B.P. 6444 Ouagadougou 01
Tél. 25 32 46 12 - Fax 25 31 20 25
Site web : www.dgcmef.gov.bf
Site web : www.finances.gov.bf

Directeur de publication
Le Ministre délégué Chargé du Budget

Co-directeur de publication
Le Directeur Général du Contrôle des
Marchés Publics et des
Engagements Financiers
Alfred THIOMBIANO

Directeur de la rédaction
Kouané II DRABO
E-mail : kouane.drabo@finances.gov.bf

Rédacteur en chef
Wend-Lasida Mahamoudou DIARRA
E-mail : dgcmef@finances.gov.bf

**Conception graphique
et mise en page**
Xavier TAPSOBA
Salamata OUEDRAOGO/COMPAORE
Bintou ILBOUDO

Frédéric Modeste Somwaoga
OUEDRAOGO

Boinzemwendé Chantal
KABORE/YERBANGA

Kadiatou ZONGO/NACOLMA

ISSN 0796 - 5923

Sommaire

RESULTATS PROVISOIRES

- *Ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées* P. 3
- *Régions* P. 32

AVIS

Ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées

- *Marchés de fournitures et services courants* P. 49
- *Marchés de travaux* P. 62
- *Marchés de prestations intellectuelles* P. 63

Régions

- *Marchés de fournitures et services courants* P. 66
- *Marchés de travaux* P. 71
- *Marchés de prestations intellectuelles* P.

Information importante

Seule la version des quotidiens disponible sur le site web de la DGCMEF est officielle et authentique.
Toute autre copie ou diffusion en dehors de cette plateforme n'a aucune valeur légale.

<http://www.dgcmef.gov.bf>



Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et
des Engagements Financiers

www.dgcmef.gov.bf



RESULTATS PROVISOIRES DES MINISTERES, INSTITUTIONS ET MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

Manifestation d'intérêt n°2026-080/MEF/SG/DMP du 29/07/2026 pour le suivi contrôle des travaux de construction des bâtiments à usage de bureaux devant abriter la Direction Provinciale des Impôts (DPI) de Réo dans la Province du Sanguié au profit du (PARGFM)
FINANCEMENT : Budget de l'État, exercice 2026 ; **REFERENCE PUBLICATION** : Quotidien des Marchés Publics N°4458 du mardi 04 août 2026 ;
REFERENCES DE LA CONVOCATION DE LA COMMISSION D'ATTRIBUTION DES MARCHES (CAM) :
Lettre N°2025-0761/MEF/SG/DMP/SMT-PI du 05/08/2026 et Lettre N°2026-0807 /MEF/SG/DMP/SMT-PI du 25/08/2026
Date de dépouillement : 14/08/2026 ; **Date de délibération** : 01/09/2026 ; **Nombre de plis reçus** : treize (13) ;
Méthode de sélection : Sélection basée sur le Moindre Coût.

Soumissionnaires	Nombre de missions pertinentes justifiées retenues durant les cinq (05) dernières années.	Classement	Pays d'origine	Observations
Groupelement Challenge Ingénieurs Conseils /intégrale ingénieur conseil / CARURE	Vingt-cinq (25) références similaires pertinentes et justifiées	5 ^{ème}	BURKINA FASO / BURKINA FASO / BURKINA FASO	Non retenu
Groupelement SEREIN / GRETECH	Trente-quatre (34) références similaires pertinentes et justifiées	3 ^{ème}	BURKINA FASO/ BURKINA FASO	Retenu
BETAT-IC	Dix (10) références similaires pertinentes et justifiées	8 ^{ème}	BURKINA FASO	Non retenu
B.E.S.T.2I SARL	Quatre (04) références similaires pertinentes et justifiées	11 ^{ème}	BURKINA FASO	Non retenu
GERTEC	Cinq (05) références similaires pertinentes et justifiées	10 ^{ème}	BURKINA FASO	Non retenu
CIE SARL	Vingt-six (26) références similaires pertinentes et justifiées	4 ^{ème}	BENIN	Non retenu
Groupelement AVET/GEFA/GER BTP	----	---	BURKINA FASO/ BURKINA FASO/ BURKINA FASO	Non classé pour avoir constitué le groupement avec GEFA qui est dans un autre groupement et soumissionné pour le même marché en violation de l'article 48 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF Portant procédure de passation, d'exécution et règlement des marchés publics.
Groupelement CADY SARL /C AFI-B	Vingt un (21) références similaires pertinentes et justifiées	6 ^{ème}	BURKINA FASO / BURKINA FASO	Non retenu
Groupelement BETIM/BETAIC/AFRIK CONSULT/LE BATISSEUR DU BEAU	Quarante-neuf (49) références similaires pertinentes et justifiées	2 ^{ème}	BURKINA FASO/ BURKINA FASO/ BURKINA FASO	Retenu
Groupelement B2I/GEFA/AFRIQUE DJIGUI SARL/CAURI Sarl	---	---	BURKINA FASO / BURKINA FASO / BURKINA FASO / BURKINA FASO	Non classé pour avoir constitué le groupement avec GEFA qui est dans un autre groupement et soumissionné pour le même marché en violation de l'article 48 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF Portant procédure de passation, d'exécution et règlement des marchés publics.
Groupelement CET-BTP& SERVICES/ TA-ic /CIE-IC	Soixante-huit (68) références similaires pertinentes et justifiées	1 ^{er}	BURKINA FASO/ BURKINA FASO/ BURKINA FASO	Retenu

Groupelement CETRI/ SETRAC	Dix-sept (17) références similaires pertinentes et justifiées	7 ^{ème}	BURKINA FASO/ NIGER	Non retenu
Groupelement CEI TP/BALTECH	Sept (07) références similaires pertinentes et justifiées	9 ^{ème}	BURKINA FASO/ BURKINA FASO	Non retenu
CONCLUSION	Les groupements de cabinets suivants sont retenus pour la suite de la procédure : -Groupelement CET-BTP & Services /TA-ic/ /CIE-IC -Groupelement BETIM/BETAIC/AFRIK CONSULT/LE BATISSEUR DU BEAU -Groupelement SEREIN / GRETECH			

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DE FINANCES

FICHE DE SYNTHESE

Réexamen de la demande de prix N°2026-071/MEF/SG/DMP du 14/07/2026 pour la fourniture et pose de climatiseurs au profit de la DGI suite au recours préalable de GLOBAL SAMY SARL du 02/09/2026. **Financement : Budget de l'Etat, Exercice 2026**
Référence de la publication de l'avis : *Revue des Marchés Publics N°4444 du Mercredi 15 juillet 2026*
Nombre de plis : Dix (10) ; Date de dépouillement : 24/07/2026 ; Date de délibération : 24/07/2026
Enveloppe prévisionnelle : 99 000 000 FCFA, M= 92 441 090 FCFA, Seuil min= 78 574 927 FCFA, Seuil de tolérance= 74 646 180 FCFA

Soumissionnaires	Montants lus HTVA (FCFA)	Montants lus TTC (FCFA)	Montants corrigés (FCFA) HTVA	Montants corrigés (FCFA) TTC	Observations
POLLY MULTI SYSTEM	77 121 000	--	77 121 000	--	Non recevable Car il est classé dans la catégorie des microentreprises au lieu de celle des moyennes entreprises
SKKS SARL		92 128 500		92 128 500	Conforme
NITRAM SARL	--	86 754 544	--	86 754 544	Conforme
GLOBAL SAMY	--	79 355 000	--	79 275 645	Conforme Prise en compte du rabais de 0.1% proposé dans sa lettre de soumission
JEHO NISSI SARL	--	73 661 500	--	73 661 500	Non Conforme Offre anormalement basse car le montant TTC est inférieur au seuil de tolérance qui est de 74 646 180 FCFA
ABEFD	--	81 193 440	--	81 193 440	Conforme
C.O.S SARL	--	77 756 100	--	77 756 100	Non recevable Pour n'avoir pas fourni l'agrément SD2 bien qu'il n'a pas été requis dans le DPX confère article 43 du décret N°2024-1748/PRES/MEF du 31/12/2024 portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.
SONAMID MULTI-SERVICES	66 225 000	--	66 225 000	--	Non recevable Car il est classé dans la catégorie des microentreprise au lieu de celle des moyennes entreprises
SATURN GECHAFT	--	79 414 000	--	79 414 000	Non recevable Pour n'avoir pas fourni l'agrément SD2 bien qu'il n'a pas été requis dans le DPX confère article 43 du décret N°2024-1748/PRES/MEF du 31/12/2024 portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.
NOVIS International SA	--	75 201 400	--	--	Non conforme Pour avoir proposé un délai de validité de soixante (60) jours au lieu de soixante-dix jours (70) dans sa garantie de soumission comme indiqué dans le dossier.
ATTRIBUTAIRE	GLOBAL SAMY pour un montant TTC de quatre-vingt-onze millions treize mille quatre cents (91 013 400) francs CFA suite à une augmentation des quantités des items 1(100 à 138) correspondant à une variation 14,69% du montant initial avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours .				

FICHE DE SYNTHESE

Rectificative portant sur les objets des lot 1 et 2

Demande de prix N°2026-065/MEF/SG/DMP du 19/06/2026 pour l'acquisition de fournitures de bureau et de consommables informatiques au profit de DGCMEF **Financement : Budget de l'Etat, Exercice 2026**
Référence de la publication de l'avis : *N°4431 du vendredi 26 juin 2026*
Nombre de plis : Douze (12) ; Date de dépouillement : 06/07/2026 ; Date de délibération : 06/07/2026

Soumissionnaires	Montants lus HTVA (FCFA)	Montants lus TTC (FCFA)	Montants corrigés (FCFA) HTVA	Montants corrigés (FCFA) TTC	Observations
- Lot 1 : Acquisition de fourniture de bureau au profit de la DGCMEF ; E: 30 000 000 FCFA, M=28 645 936 FCFA, Seuil min=24 349 046 FCFA, Seuil de tolérance= 23 131 594 FCFA					
EZO INTERNATIONAL SARL	21677500	25579450	21677500	25579450	Conforme
ALYAH EQUIPEMENTS ET SERVICES SARL	21453500	25315130	21453500	25315130	Conforme
AS EQUIPEMENT ET TRAVAUX	24533850	28949943	24533850	28949943	Conforme
ETAP DJP SARL	24 460 000	28 862 800	--	--	Non recevable pour avoir référencé dans sa lettre de soumission les clauses 14 et 16 des Instructions aux

					candidats au lieu des clauses 15 et 16 des Instructions aux candidats
COMOS INCORPORATION	20 823 000	--	--	--	Non recevable pour avoir référencé dans sa lettre de soumission les clauses 15 et 17 des Instructions aux candidats au lieu des clauses 15 et 16 des Instructions aux candidats
ETS OUEDRAOGO AMADO	24 340 250	--	--	--	Non recevable pour avoir référencé dans sa lettre de soumission les clauses 14 et 16 des Instructions aux candidats au lieu des clauses 15 et 16 des Instructions aux candidats
IDEAL CONCEPT SERVICES SARL	19 990 600	--	--	--	Non recevable pour avoir référencé dans sa lettre de soumission les clauses 14 et 16 des Instructions aux candidats au lieu des clauses 15 et 16 des Instructions aux candidats
LPA	25 336 480	29 896 480	--	--	Non recevable pour avoir référencé dans sa lettre de soumission les clauses 14 et 16 des Instructions aux candidats au lieu des clauses 15 et 16 des Instructions aux candidats
- Lot 2 : Acquisition de consommables informatiques au profit de la DGCMEF E: 19 700 000 FCFA, M=18 249 572 FCFA, Seuil min=15 512 136 FCFA, Seuil de tolérance= 14 736 529 FCFA					
MFD SARL	15905000	18767900	15905000	18767900	Conforme
INTEL AFRIKA	12314500	14531110	12314500	14531110	Non conforme Offre anormalement basse car le montant TTC (14 531 110) est inférieur au seuil e tolérance qui est 14 736 529 FCFA TTC
LATYA TECHNOLOGIE	12679000	14892780	12621000	14892780	Conforme
LPA	12 542 000	14 799 560	--	--	Non recevable pour avoir référencé dans sa lettre de soumission les clauses 14 et 16 des Instructions aux candidats au lieu des clauses 15 et 16 des Instructions aux candidats
CGS AFRIQUE	13 930 000	--	--	--	Non recevable pour avoir référencé dans sa lettre de soumission les clauses 14 et 16 des Instructions aux candidats au lieu des clauses 15 et 16 des Instructions aux candidats
ATTRIBUTAIRE	Lot 1 : à ALYAH EQUIPEMENTS ET SERVICES SARL pour un montant de vingt-cinq millions trois cent quinze mille cent trente (25 315 130) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours . Lot 2 : à LATYA TECHNOLOGIE pour un montant de douze millions six cent soixante-dix-neuf mille (12 679 000) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de soixante (60) jours .				

FICHE DE SYNTHESE RECTIFICATIVE

Rectificatif du rang de l'attributaire au lot 6 des résultats publiés dans la revue n°4431 du vendredi 26 juin 2026
de la demande de Prix à commandes N°2026-057/MEF/SG/DMP du 26/05/2026 pour la fourniture de pause-café, pause-déjeuner et location de salle au profit du BCMP, de la DAD, de la DGF, de la DDII, de la DGSII et de la DGESE.
Références de la publication de l'avis : Revue des Marchés Publics N°4410 du vendredi 28/05/2026
Financement : Budget de l'Etat, Exercice 2026 ; Date de dépouillement : 08/06/2026 ;
Date de délibération : 08/06/2026 ; Nombre de plis reçus : 03

LOT 1 :

Soumissionnaires	Montants lus (FCFA HTVA)		Montants corrigés (FCFA HTVA)		Montants lus (FCFA TTC)		Montants corrigés (FCFA TTC)		Observations	Classement
	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum		
Lot 1 : fourniture de pause-café et pause-déjeuner au profit du BCMP du MEF à OUAGADOUGOU,										
Moyenne pondéré TTC : 4 405 140			Seuil minimum TTC : 3 744 369				seuil de tolérance TTC : 3 557 151			
VITASER	2 925 000	3 250 000	2 925 000	3 250 000	3 217 500	3 575 000	3 217 500	3 575 000	Conforme (offre dans la limite du seuil de tolérance, confirmation des prix et acceptation de la garantie de bonne exécution de 35% par lettre SN du 09/06/2026)	1er
PRESTIGE SERVICE ALIMENTAIRE PLUS	2 823 300	3 137 000	2 823 300	3 137 000	3 105 630	3 450 700	3 105 630	3 450 700	NON Conforme (Offre anormalement basse car le montant maximum TTC de l'offre (3 450 700) est inférieur au seuil minimum (3 557 151 FCFA TTC))	-
ATTRIBUTAIRE :	LOT 1 : VITASER pour un montant minimum HTVA de deux millions neuf cent vingt-cinq mille (2 925 000) francs CFA et un montant maximum HTVA de trois millions sept cent trente-sept mille cinq cent (3 737 500) francs CFA après une augmentation faisant passer les quantités maximum de l'item 1 et 2 de 500 unités à 575 unités correspondant à une variation de +15% du montant maximum avec un délai d'exécution de trente (30) jours par commandes et une garantie de bonne exécution de 35%.									

Lot 2										
Soumissionnaires	Montants lus (FCFA HTVA)		Montants corrigés (FCFA HTVA)		Montants lus (FCFA TTC)		Montants corrigés (FCFA TTC)		Observations	Classement
	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum		
Lot 2 : fourniture de pause-café et location de salle au profit de la DAD à KOUDOUGOU										
NEANT										
ATTRIBUTAIRE : INFRACTUEUX POUR ABSENCE DE PLIS										
Lot 3										
Soumissionnaires	Montants lus (FCFA HTVA)		Montants corrigés (FCFA HTVA)		Montants lus (FCFA TTC)		Montants corrigés (FCFA TTC)		Observations	Classement
	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum		
Lot 3 : fourniture de pause-café, pause-déjeuner et location de salle au profit de la DGF à KOUDOUGOU										
NEANT										
ATTRIBUTAIRE : INFRACTUEUX POUR ABSENCE DE PLIS										
Lot 4										
Soumissionnaires	Montants lus (FCFA HTVA)		Montants corrigés (FCFA HTVA)		Montants lus (FCFA TTC)		Montants corrigés (FCFA TTC)		Observations	Classement
	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum		
Lot 4 : fourniture de pause-café et location de salle lors des ateliers au profit de la DDII à KOUDOUGOU,										
NEANT										
ATTRIBUTAIRE : INFRACTUEUX POUR ABSENCE DE PLIS										
Lot 5										
Soumissionnaires	Montants lus (FCFA HTVA)		Montants corrigés (FCFA HTVA)		Montants lus (FCFA TTC)		Montants corrigés (FCFA TTC)		Observations	Classement
	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum		
Lot 5 : fourniture de pause-café et pause-déjeuner au profit de la DGSI à GAOUA										
NEANT										
ATTRIBUTAIRE : INFRACTUEUX POUR ABSENCE DE PLIS										
LOT 6 :										
Soumissionnaires	Montants lus (FCFA HTVA)		Montants corrigés (FCFA HTVA)		Montants lus (FCFA TTC)		Montants corrigés (FCFA TTC)		Observations	Classement
	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum		
Lot 6 : fourniture de pause-café et pause-déjeuner au profit de la DGSI à DEDOUGOU										
Moyenne pondéré TTC : 1 838 000 Seuil minimum TTC : 1 562 300 seuil de tolérance TTC : 1 484 185										
RESTAURANT AMOUNA	1 090 400	1 450 000	1 090 400	1 450 000	1 199 440	1 595 000	1 199 440	1 595 000	Conforme	1 ^{er}
ATTRIBUTAIRE :	LOT 6 : RESTAURANT AMOUNA pour un montant minimum HTVA de un million quatre-vingt-dix mille (1 090 000) francs CFA et un montant maximum HTVA de un million six cent cinquante-trois mille (1 653 000) francs CFA après une augmentation faisant passer les quantités maximum de l’item 1 et 2 de 250 unités à 285 unités correspondant à une variation de +14% du montant maximum avec un délai d’exécution de trente (30) jours par commandes.									
Lot 7										
Soumissionnaires	Montants lus (FCFA HTVA)		Montants corrigés (FCFA HTVA)		Montants lus (FCFA TTC)		Montants corrigés (FCFA TTC)		Observations	Classement
	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum		
Lot 7 : fourniture de pause-café et pause-déjeuner au profit de la DGSI à BANFORA										
NEANT										
ATTRIBUTAIRE : INFRACTUEUX POUR ABSENCE DE PLIS										
Lot 8										
Soumissionnaires	Montants lus (FCFA HTVA)		Montants corrigés (FCFA HTVA)		Montants lus (FCFA TTC)		Montants corrigés (FCFA TTC)		Observations	Classement
	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum		
Lot 8 : fourniture de pause-café et pause-déjeuner au profit de la DGSI à FADA										
NEANT										
ATTRIBUTAIRE : INFRACTUEUX POUR ABSENCE DE PLIS										
Lot 9										
Soumissionnaires	Montants lus (FCFA HTVA)		Montants corrigés (FCFA HTVA)		Montants lus (FCFA TTC)		Montants corrigés (FCFA TTC)		Observations	Classement
	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum		
Lot 9 : fourniture de pause-café et location de salle au profit de la DGESE à ZINIARE										
NEANT										
ATTRIBUTAIRE : INFRACTUEUX POUR ABSENCE DE PLIS										

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE YALGADO OUEDRAOGO

SYNTHESE DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE PRIX N°2026- 021/MS/SG/CHU-YO/DG/DMP DU 31 JUILLET 2026 POUR LA CONFECTION ET L'INSTALLATION DE LA GAMME COMPLÈTE DE SIGNALÉTIQUE AU PROFIT DU CHU-YO

PUBLICATION : Revue des Marchés Publics n°4463 du mardi 11 Aout 2026

CONVOCATION CAM N°2026-0072/MS/SG/CHU-YO/DG/DMP du 17/08/2026

Financement : Budget CHU-YO, EXERCICE 2026. Budget prévisionnel : 20 000 000 FCFA TTC

Borne anormalement basse : 15 780 443 F TTC ; Seuil de tolérance : 14 991 421 F TTC.

Nombre de plis reçus : 12. Date d'ouverture des plis : 20 août 2026

N°	Soumissionnaires	Montants FCFA HTVA		Montants FCFA TTC		Observations	Rang
		Lus	Corrigés	Lus	Corrigés		
1	AFRICA DECOR	14 595 500	14 760 500	17 222 690	17 417 390	Conforme Correction due à une erreur sur les quantités des items 52 et 63	4 ^{ème}
2	MAHME DISTRIBUTION SARL	12 605 000	12 955 000	14 873 900	15 286 900	Non conforme Correction due à une erreur sur de quantité de items 27 ; - Montant lu anormalement bas	-
3	PEREGRAPHY	15 885 000	15 885 000	-	18 744 300	Conforme	6 ^{ème}

4	CAPELEC	12 657 680	12 657 680	14 936 062	14 936 062	- offre anormalement basse	Non conforme	-
5	S.I.T.D	12 645 000	12 645 000	14 921 100	14 921 100	- offre anormalement basse	Non conforme	-
6	DAWOUNIFA	12 530 000	12 530 000	14 785 400	14 785 400	- offre anormalement basse	Non conforme	-
7	E.M.S	12 285 000	12 660 000	14 496 300	14 938 800	- Correction due à une erreur sur les quantités des items 52 et 63 ; - offre anormalement basse.	Non conforme	-
8	MIMSHACK INTERNATIONAL	14 140 000	14 435 000	16 685 200	17 033 300	Correction due à une erreur sur les quantités des items 27, 52, 53 et 63		1 ^{er}
9	BAKAM SERVICE	13 017 000	20 067 000	15 360 060	23 679 060	Correction due à une erreur sur de quantité de items 56 et à une erreur de calcul du montant total	Non conforme	7 ^{ème}
10	BURKIMBI PRESTATIONS	15 260 000	15 260 000	18 006 800	18 006 800		Conforme	5 ^{ème}
11	E.L.T – PUB SARL	14 735 000	14 735 000	17 387 300	17 387 300		Conforme	3 ^{ème}
12	R.L.S	14 480 000	14 480 000	17 086 400	17 086 400		Conforme	2 ^{ème}
ATTRIBUTAIRE		ATTRIBUTAIRE : MIMSHACK INTERNATIONAL pour un montant prévisionnel du marché de quatorze millions quatre cent trente-cinq mille (14 435 000) francs CFA HTVA soit dix-sept millions trente-trois mille trois cents (17 033 300) francs CFA TTC. Le délai d'exécution est de vingt-huit (28) jours.						

SYNTHESE DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE PRIX DE CLIENTELE N°2026-022/MS/SG/CHU-YO/DG/DMP 31/07/2026 POUR MAINTENANCE COURANTE RESEAU DES FLUIDES MEDICAUX AU PROFIT DU CHU-YO						
PUBLICATION : Revue des Marchés Publics n°4463 du mardi 11 Aout 2026.						
CONVOCATION CAM N°2026-0072/MS/SG/CHU-YO/DG/DMP du 17/08/2026						
Financement : Budget CHU-YO, EXERCICE 2026. Budget prévisionnel : 30 000 000 FCFA TTC						
Nombre de plis reçus : 01. Date d'ouverture des plis : 20 aout 2026						
N°	Soumissionnaires	Montants FCFA HTVA		Montants FCFA TTC		Observations
		Lus	Corrigés	Lus	Corrigés	
1	ALLIANCE G4 PLUS SARL	8 923 500	-	10 529 730		Conforme
ATTRIBUTAIRE		ATTRIBUTAIRE : ALLIANCE G4 PLUS pour un montant prévisionnel du marché de trente millions (30 000 000) francs CFA TTC. Le délai d'exécution est l'année budgétaire 2026 et quinze (15) jours pour chaque commande client.				

SYNTHESE DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE PRIX DE CLIENTELE N°2026- 024/MS/SG/CHU-YO/DG/DMP DU 31 JUILLET 2026 POUR ACQUISITION DE PRODUITS ET CONSOMMABLES D'ODONTO STOMATOLOGIE ET CHIRURGIE MAXILLO FACIALE (LOT 1) AU PROFIT DU CHU-YO. PUBLICATION : Revue des Marchés Publics n°4463 du mardi 11 Aout 2026						
CONVOCATION CAM N°2026-0072/MS/SG/CHU-YO/DG/DMP du 17/08/2026. Financement : Budget CHU-YO, EXERCICE 2026.						
Budget prévisionnel : 30 000 000 FCFA TTC, Budget prévisionnel pour évaluation : 6 485 841 FCFA TTC						
Borne anormalement basse : 4 422 646 F CFA TTC ; Seuil de tolérance : 4 201 514 F CFA TTC						
Nombre de plis reçus : 12. Date d'ouverture des plis : 20 aout 2026						
N°	Soumissionnaires	Montants FCFA HTVA		Montants FCFA TTC		Observations
		Lus	Corrigés	Lus	Corrigés	
1	LABTECH SARL	3 837 700				Non conforme
2	SYMMCG MEDICAL SARL	5 215 000		5 498 200		- Offres anormalement basse
3	MONDE BIO MEDICAL	5 057 000		5 967 260	5 209 100	Conforme
4	THISS MEDICAL INSTRUMENTS SARL	4 195 500				- Réajustement du montant de la TVA appliqué uniquement sur les items 31, 32, 37 et 38
ATTRIBUTAIRE		ATTRIBUTAIRE : MONDE BIO MEDICAL pour un montant prévisionnel du marché de trente millions (30 000 000) FCFA TTC avec un délai d'exécution de trente (30) jours pour chaque commande client				

OFFICE DE SANTE DES TRAVAILLEURS	
Synthèse des résultats de l'appel d'offres ouvert accéléré N°2026-02/MS/SG/OST/DG/PRCP pour l'acquisition d'équipement de laboratoire au profit de l'Office de Santé des Travailleurs (OST. Publication : Quotidien des Marchés Publics N° 4397 – Lundi 11 mai 2026	
Date d'ouverture : 25 mai 2026. Nombre de plis reçus : neuf (09). Financement : Budget OST gestion 2026	
Références de la lettre d'invitation : N° 2026-09/MS/SG/OST/DG/PRCP du 18/05/2026. Montant prévisionnel : 105 000 0000 FCFA TTC	
Après réexamen suite à la décision N° 2026-L0248/ARCOP/ORD du 14 juillet 2026 de l'organe de règlement des différends de l'ARCOP, la commission d'attribution des marchés, déclare l'appel d'offre ouvert infructueux.	

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT DE BASE, DE L'ALPHABETISATION ET DE LA PROMOTION DES LANGUES NATIONALES	
FICHE DE SYNTHESE RECTIFICATIVE PORTANT SUR LES BORNES INFERIEURES ET LES EUILS DE TOLERANCE.	
Ainsi, au lieu de :	
Borne inférieure mini : 9 601 328 et Borne inférieure maxi : 18 663 269	
Seuil de tolérance mini : 9 121 261 et Seuil de tolérance maxi : 17 730 106	
Lire :	
Borne inférieure mini : 9 617 957 et Borne inférieure maxi : 18 374 486	
Seuil de tolérance mini : 9 137 060 et Seuil de tolérance maxi : 17 455 761	
Demande de prix n°2026-016/MEBAPLN/SG/DMP du 15/06/2026 pour l'entretien et la maintenance des installations solaires, du circuit électrique, de la plomberie et des appareils sanitaires au profit du BCMP, de la DGESS, et du SP-PSDEBS (marché à commandes)	
Convocation CAM : N°2026-000041/ MEBAPLN/SG/DMP/sse-ppm du 29/06/2026.	
Publication : Quotidien des Marchés publics N°4429 du mercredi 24/06/2026. Date d'ouverture : vendredi 03/07/2026.	
Nombre de lot : lot unique ; Nombre de concurrents : quatre (04)	
Lot unique : entretien et maintenance des installations solaires, du circuit électrique, de la plomberie et des appareils sanitaires au profit du BCMP, de la DGESS, et du SP-PSDEBS (marché à commandes)	

Soumissionnaires	Montants lus publiquement en FCFA				Montants corrigés en FCFA				Observations
	HTVA mini	HTVA maxi	TTC mini	TTC maxi	HTVA mini	HTVA maxi	TTC mini	TTC maxi	
									Borne inférieure mini : 9 617 957 Borne inférieure maxi : 18 374 486 Seuil de tolérance mini : 9 137 060 Seuil de tolérance maxi : 17 455 761
SAID MULTI-SERVICES	8 237 750	15 439 750	-	-	-	-	-	-	Non conforme Absence des items 90, 91, 92,93 et 94 dans les des spécifications techniques, dans le Bordereau des prix unitaires et le bordereau des prix et des quantités. Absence de proposition de délai d'exécution
ATELIER BURKINABE D'ELECTRICITE FROID ET DIVERS (A.B.E.F.D.)	-	-	9 368 197	18 458 976	-	-	-	-	Non conforme -Item 22 : Non précision de la longueur et de la tension ; -Item 5 : spécification non conforme (Renouvellement du flexible de WC en cuivre demandé contre Renouvellement du flexible de WC en cuire proposé) -Lettre de soumission non conforme concernant le délai de validité de l'offre (clause 15 au lieu de clause 14).
HARD HOME Sarl	8 381 600	17 144 350	9 890 288	20 230 333	-	-	-	-	Non Conforme Absence de proposition de délai d'exécution
ETES BURKINA Sarl	-	-	10 108 470	18 651 965	8 464 500	15 704 750	9 988 110	18 531 605	Conforme et classé 1^{er} -Item 2 : Montant en lettre 5 000 et montant en chiffre 3 000 soit une variation positive de 2 000 -Item 21 : Montant en lettre 75 000 et en chiffre 175 000 soit une variation négative de 100 000 -Item 28 : Montant en lettre 2 000 et en chiffre 2 500 soit une variation positive de 500 F. Ces corrections ont entraîné une variation de -120 360 FCFA sur les montants ttc minimum et maximum soit un taux de -1,19% sur le montant minimum TTC et -0,65 % sur le montant maximum TTC.
ATTRIBUTAIRE PROVISoire	ETES BURKINA Sarl pour un montant minimum de neuf millions neuf cent quatre-vingt-huit mille cent dix (9 988 110) FCFA TTC et un montant maximum de dix-huit millions cinq cent trente un mille six cent cinq (18 531 605) FCFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours par commande.								

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE

Demande de prix N°2026-00013/MESFPT/SG/DMP du 27/07/2026 pour la conception et la reproduction de supports de communication et de visibilité au profit de la DGAS. **Financement** : Budget Etat, Exercice 2026. Publication de l'avis : Quotidien des Marchés publics N°4456 du 31/07/2026
Références de la convocation CAM : Lettre N°2026-00535/MEFPT/SG/DMP du 21/08/2026
Date de dépouillement : 10 août 2026. Nombre de soumissionnaires Vingt (20)

Conception et la reproduction de supports de communication et de visibilité au profit de la DGAS					Seuil de tolérance TTC : 44 209 516 F CFA Montant prévisionnel TTC = 60 000 000 F CFA	
Identification du soumissionnaire Nom	Prix de l'offre (lu publiquement) Montant(s) en FCFA		Prix de l'offre corrigé Montant(s) en FCFA		Rang	OBSERVATIONS
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
RACHETE SERVICE SARL	39 165 300	-	39 165 300	-	4 ^{ème}	Conforme
SITD	37 083 000	43 757 940	37 083 000	43 757 940	Non classé	Non Conforme Offre anormalement basse
GROUP SOCIP SN	37 286 000	-	37 286 000	-	Non classé	Non Conforme Offre anormalement basse
IMEDIA	43 420 800	51 236 544	43 420 800	51 236 544	10 ^{ème}	Conforme
EXCELLE GROUP INTERNATIONAL	-	45 051 810	-	45 051 810	2 ^{ème}	Conforme
SHINY SERVICES SARL	-	43 599 820	-	43 599 820	Non classé	Non Conforme Offre anormalement basse
OMSI	39 979 800	-	39 979 800	-	Non classé	Non Conforme Spécifications techniques non fournies
ACE-DEVEL SYNERGIE	41 594 400	49 081 392	41 594 400	49 081 392	9 ^{ème}	Conforme
CHALLENGE	40 455 000	-	40 455 000	-	5 ^{ème}	Conforme
CRAC SARL	40 895 000	-	40 895 000	-	7 ^{ème}	Conforme

AWEGA	37 609 200	-	37 609 200	-	1 ^{er}	Conforme
GLOBALE PUB	43 119 000	-	43 119 000	-	Non classé	Non Conforme Spécifications techniques non conformes
MIP GROUPE	37 204 000	-	37 204 000	-	Non classé	Non Conforme Offre anormalement basse
HYPPOL SERVICES	38 341 000	45 242 380	38 341 000	45 242 380	3 ^{ème}	Conforme
BCS SARL	40 686 000	48 009 480	40 686 000	48 009 480	6 ^{ème}	Conforme
DEFI GRAPHIC	-	44 114 005	-	44 114 005	Non classé	Non Conforme Offre anormalement basse
IMPRIMERIE FRATERNITE DU FASO	-	43 716 168	-	43 716 168	Non classé	Non Conforme Offre anormalement basse
ABC	-	44 018 720	-	44 018 720	Non classé	Non Conforme Spécifications techniques proposées non conforme à l'Item 17
KORY CONCEPT	41 284 000	-	41 284 000	-	8 ^{ème}	Conforme
TEGUI TECHNOLOGIE BUSINESS	50 683 800	-	50 683 800	-	11 ^{ème}	Conforme
ATTRIBUTAIRE :		AWEGA pour un montant de trente-sept millions six cent neuf mille deux cents (37 609 200) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de trente (30) jours. La validité du contrat est l'année budgétaire 2026.				

Demande de prix : n° 2026-00015/MESFPT/SG/DMP du 17/08/2026 relative à l'acquisition de fournitures de bureau et de produits d'entretien au profit des structures du MESFPT. Financement : Budget de l'Etat, Exercice 2026. Publication de l'avis : Quotidien des marchés n°4471 du 21/08/2026 Références de la convocation CAM : N°2026-00537/MESFPT/SG/DMP du 25 août 2026 Date du dépouillement et de la délibération : Lundi 31 août 2026. Nombre de soumissionnaires : Huit (08)						
Lot 1 : Acquisition de fournitures de bureau au profit des structures du MESFPT.			Montant prévisionnel = 45 881 805 F CFA Borne inférieure = 35 779 090 F CFA Seuil de tolérance = 33 990 135 F CFA			
Soumissionnaires	Montant lu F CFA		Montant corrigé F CFA		Rang	Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
RAYIIM SERVICES	29 393 400	-	29 393 400	-	1 ^{er}	Offre conforme
BAMMA JAG SARL	-	35 250 459	-	37 950 039	-	Offre non conforme -Lettre de soumission fournie non conforme -Erreur de calcul au niveau des sous totaux de DAJC et DGEFTP
ESSCI	24 697 700	-	24 726 700	-	-	Offre non conforme -Inversion de quantité aux items 32 et 33 et modification de quantité à l'item 31 de la DAD Offre anormalement basse
SOUGR NOOMA MULTI SERVICES	35 123 275	-	35 123 275	-	4 ^{ème}	Offre conforme
DJENEB GROUPE	30 736 500	-	30 736 500	-	2 ^{ème}	Offre conforme
LKM SARL	34 399 400	40 591 292	34 299 400	40 473 292	3 ^{ème}	Offre conforme
Lot 2 : Acquisition de produits d'entretien au profit des structures du MESFPT.			Montant prévisionnel = 14 068 195 F CFA Borne inférieure = 10 647 654 F CFA Seuil de tolérance = 10 115 271 F CFA			
Soumissionnaires	Montant lu F CFA		Montant corrigé F CFA		Rang	Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
ESSCI	7 116 000	-	7 116 000	-	-	Offre anormalement basse
LKM SARL	9 869 400	11 645 892	9 512 400	11 224 632	2 ^{ème}	Offre conforme
BCS SARL	8 584 000	10 129 120	12 018 600	14 181 948	-	Offre non conforme -Erreur de calcul ayant entraînée une augmentation de l'offre de 40,01% -montant supérieur au montant de l'enveloppe
BEKI SERVICES SARL	9 340 250	-	9 340 250	-	1 ^{er}	Offre conforme
Attributaire : LOT 1 : RAYIIM SERVICES pour un montant HTVA de vingt-neuf millions trois cent quatre-vingt-treize mille quatre cents (29 393 400) francs CFA. Le délai d'exécution est de vingt et un (21) jours . LOT 2 : BEKI SERVICES SARL pour un montant HTVA de neuf millions trois cent quarante mille deux cent cinquante (9 340 250) francs CFA. Le délai d'exécution est de vingt et un (21) jours .						

INSTITUT NATIONAL DE FORMATION DES PERSONNELS DE L'EDUCATION				
DEMANDE DE PRIX N°2026-23/INFPE/DG/PRCP du 30/07/2026 Pour DES TRAVAUX DE REFECTION D'INFRASTRUCTURES AU PROFIT DE L'INSTITUT NATIONAL DE FORMATION DE PERSONNELS DE L'EDUCATION (INFPE). Financement : budget de l'INFPE Exercice 2026. Publication de l'avis : revue des marchés publics N° 4465 du jeudi 13 août 2026. Nombres de soumissionnaires : 27. Référence de convocation de la CAM lettre N° 2026-20/INFPE/DG/PRMCP du 18/08/2026. Date de dépouillement : 24 août 2026.				
Lot 1 : Travaux de réfection de quatre dortoirs dans la DRINFPE de Oubri (Loumbila) ; E= 48 000 000; Moyenne pondérée= 43 492 777 ; 0,85= 36 968 860 ; 1,15= 50 016 694 Seuil de tolérance 5% : 35 120 417				
N°	Soumissionnaires	Montants lus en FCFA	Montants corrigés en FCFA	Observations
01	REFLEX CONSTRUCTION SERVICES	30 467 825 HTVA	30 467 825 HTVA 35 952 033 TTC	Conforme Offre anormalement basse mais incluse dans le seuil de tolérance 9 ^{ème}
02	ILZARO BTP SARL	34 417 285 HTVA	34 417 285 HTVA 40 612 396 TTC	Conforme 19 ^{ème}
03	MJS	36 028 262 TTC	30 532 425 HTVA 36 028 262 TTC	Conforme Offre anormalement basse mais incluse dans le seuil de tolérance 10 ^{ème}
04	ESE International Sarl	34 179 698 TTC		Non conforme Personnel : 01 ouvrier qualifié fourni au lieu de 04

				01 maçon fourni au lieu de 04 01 électricien fourni au lieu de 02 01 plombier fourni au lieu de 02
05	E-S-B	30 101 697 HTVA 35 520 002 TTC	30 101 697 HTVA 35 520 002 TTC	Conforme <i>Offre anormalement basse mais incluse dans le seuil de tolérance 3ème</i>
06	SAVINC	32 396 735 HTVA	32 396 735 HTVA 38 288 147 TTC	Conforme 15ème
07	ENTREPRISE BANCE BUILDING CONSTRUCTION ET FRERES	33 288 190 HTVA 39 280 064 TTC	33 288 190 HTVA 39 280 064 TTC	Conforme 17ème
08	ENTREPRISE WPTZ	30 679 285 HTVA	30 679 285 HTVA 36 201 556 TTC	Conforme <i>Offre anormalement basse mais incluse dans le seuil de tolérance 12ème</i>
09	A.S.M.K	30 285 785 HTVA	30 285 785 HTVA 35 737 226 TTC	Conforme <i>Offre anormalement basse mais incluse dans le seuil de tolérance 6ème</i>
10	N-M BTP	30 345 493 HTVA	30 345 493 HTVA 35 807 682 TTC	Conforme <i>Offre anormalement basse mais incluse dans le seuil de tolérance 8ème</i>
11	DJAMANAFA BUSINESS	38 350 000 TTC	32 500 000 TTC 38 350 000 TTC	Conforme 16ème
12	A.D.H.I	29 400 000 HTVA	29 400 000 HTVA 34 692 000 TTC	Conforme <i>Offre anormalement basse</i>
13	VAINQUEUR PLUS	30 915 000 HTVA	30 915 000 HTVA 36 479 700 TTC	Conforme <i>Offre anormalement basse mais incluse dans le seuil de tolérance 13ème</i>
14	DUNIA INTERNATIONAL	30 172 220 HTVA	30 172 220 HTVA 35 603 220 TTC	Conforme <i>Offre anormalement basse mais incluse dans le seuil de tolérance 5ème</i>
15	ENTREPRISE NARE KISWENDSIDA	35 592 919 TTC		Non conforme Personnel : 02 ouvrier qualifié fourni au lieu de 04 02 maçon fourni au lieu de 04 01 électricien fourni au lieu de 02 01 plombier fourni au lieu de 02
16	CASE-TP	30 595 455 HTVA	30 595 455 HTVA 36 102 637 TTC	Conforme <i>Offre anormalement basse mais incluse dans le seuil de tolérance 11ème</i>
17	SOGEI-BTP	35 165 269 TTC	29 801 075 HTVA 35 165 269 TTC	Conforme <i>Offre anormalement basse mais incluse dans le seuil de tolérance 1er</i>
18	HK PRO	33 071 185 HTVA 39 023 998 TTC		Non conforme L'agrément fourni ne couvre pas la région de Oubri
19	EL BAT	35 542 953 TTC	30 121 147 HTVA 35 542 953 TTC	Conforme <i>Offre anormalement basse mais incluse dans le seuil de tolérance 4ème</i>
20	VORTEX CATES COMPANY	39 495 140 HTVA 46 604 265 TTC		Non conforme Personnel : diplôme de l'électricien non fourni Matériel : numéro d'immatriculation du camion benne (11 P 3266) différent de celui de la carte grise (11 HG 0515)
21	ESG	31 110 000 HTVA	31 110 000 HTVA 36 709 800 TTC	Conforme <i>Offre anormalement basse mais incluse dans le seuil de tolérance 14ème</i>
22	S.S-BTP	35 043 625 HTVA 41 351 478 TTC	35 043 625 HTVA 41 351 478 TTC	Conforme 20ème
23	BATISSEUR DE CONFiance INTERNATIONAL	28 841 915 HTVA	28 841 915 HTVA 34 033 460 TTC	Conforme <i>Offre anormalement basse</i>
24	SOCIETE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION	30 291 750 HTVA 35 744 265 TTC	30 291 750 HTVA 35 744 265 TTC	Conforme <i>Offre anormalement basse mais incluse dans le seuil de tolérance 7ème</i>
25	WEND-N-TOIN SERVICES Sarl	39 504 760 TTC	33 478 610 HTVA 39 504 760 TTC	Conforme 18ème
26	SOGECOTRAP SARL	29 897 309 HTVA	29 897 309 HTVA 35 278 825 TTC	Conforme <i>Offre anormalement basse mais incluse dans le seuil de tolérance 2ème</i>
Attributaire		SOGEI-BTP pour un montant de vingt-neuf millions huit cent un mille soixante-quinze (29 801 075) francs CFA HTVA soit trente-cinq millions cent soixante-cinq mille deux cent soixante-neuf (35 165 269) francs CFA TTC. Le délai d'exécution est de soixante (60) jours.		

AGENCE NATIONALE DE BIOSECURITE

DEMANDE DE PRIX N°2026-005/MESRI/SG/ANB/DG/PRCP DU 24/08/2026 POUR **L'ACQUISITION DE MATERIEL INFORMATIQUE ET PERI-INFORMATIQUE AU PROFIT DE L'AGENCE NATIONALE DE BIOSECURITE (ANB)**. FINANCEMENT : Budget ANB, Exercice 2026

CONVOCAION CAM : N°2026- 025 /MESRI/SG/ANB/DG/PRCP du 02 SEPTEMBRE 2026

PUBLICATION : Quotidien des Marchés publics N°4476 du vendredi 28 août 2026

DATE D'OUVERTURE : 07 septembre 2026. NOMBRE DE CONCURRENTS : quatre (04)

Lot unique : Acquisition de matériel informatique et péri-informatique au profit de l'Agence nationale de biosécurité (ANB)

N°	Soumissionnaires	Montants lus	Montants corrigés	Observations	Rang
----	------------------	--------------	-------------------	--------------	------

		Montant en (FCFA/ HTVA)	Montant en (FCFA/ TTC)	Montant en (FCFA/ HTVA)	Montant en (FCFA / TTC)		
01	YULCOM TECHNOLOGIE BURKINA	-	14 651 470 TTC	-	-	-Item V (scanner) sous item-4 : prescriptions techniques non proposées au niveau de la résolution numérique. Non conforme	Non classé
02	LKMS Sarl	14 160 000 HTVA	16 708 800 TTC	14 160 000 HTVA	16 708 800 TTC	Conforme	2 ^{ème}
03	GRACIERA SERVICES Sarl	-	16 295 800 TTC	-	16 295 800 TTC	Conforme	1 ^{er}
04	COS Sarl	-	13 474 892 TTC	-	-	-Item III (vidéo projecteur) sous item -14 : propose 20 000 heures au lieu de 1 heure maximum demandée au niveau du nombre d'heure d'usage de la lampe ; -Item VIII (serveur) : absence de la mention 2,5" au niveau du remplacement à chaud des baies. Non conforme	Non classé
ATTRIBUTAIRE : GRACIERA SERVICES Sarl pour un montant de seize millions deux cent quatre-vingt-quinze mille huit cent (16 295 800) FCFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.							

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'EAU, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES							
Référence de la procédure		: APPEL D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL ACCELERE N°2026-024T/MAERAH/SG/DMP SUIVANT AUTORISATION N°2026-000816/MAERAH/CAB du 03 juin 2026 PORTANT TRAVAUX DE REALISATION DE VINGT-CINQ (25) PERIMETRES MARAICHERS POUR LE COMPTE DU PROGRAMME POUR LE RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE DES PETITS PRODUCTEURS (RESI-2P).					
Financement		: Budget de l'Etat, exercice 2026					
Publication de l'Avis		: Revue des marchés publics ; Quotidien N°4429 du mercredi 24 juin 2026					
Date de dépouillement		: 18/07/2026					
Date de délibération		: 07/08/2026					
Lettre de convocation ouverture		:					
Lettre de convocation délibération		:					
Nombre de lot		: Cinq (05)					
Nombre de plis		: Neuf (09)					
Soumissionnaires		Prix de l'offre lu publiquement		Prix de l'offre corrigé		Observations	Rang
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
Lot 1 : Travaux de réalisation de cinq (05) périmètres maraîchers dans la région de Nando ;							
E = 185 400 000 FCFA TTC ; P = 163 096 886 FCFA TTC ; M =176 478 754 FCFATTC ; 0,85M =150 006 941 FCFA TTC ; Seuil de tolérance 5% = 142 506 594 FCFATTC ; 1,15M = 202 950 567 FCFA TTC							
Groupement PSB/ECF		148 439 103		148 439 103	Non Conforme Copie de garantie fournie au lieu de l'original	Non classé	
AZ BUNSESS		145 704 099		145 704 099	Non Conforme ☐ La méthodologie proposée pour l'essai de pompage de pompage ne respecte pas les exigences du DAO. En effet, le soumissionnaire prévoit d'appliquer la méthode du CIEH pour le pompage par paliers, alors que le DAO exige la réalisation d'un pompage par paliers continus. ☐ Par ailleurs, la méthodologie ne fait pas apparaître l'étape du pompage de longue durée, pourtant essentielle. Cette phase permet de déterminer le débit d'exploitation optimal ainsi que les caractéristiques de la pompe qui sera installée. -La méthodologie ne fait pas la mise en place des bassins, de la clôture grillagée -Compresseur de (7-15 bars) fourni au lieu de 25 bar demandé	Non classé	
SOCIETE BELLEVUE IMMOBILIERE SARL (SBI)		160 543 543		160 543 543	Conforme	3 ^{ème}	
GBSI		155 775 930		155 775 930	Conforme	1 ^{er} Non retenu (Attributaire au lot 4)	
EYF		172 508 566		172 508 566	Non Conforme La méthodologie proposée pour l'essai de pompage par palier ne respecte pas les exigences du DAO. En effet, le soumissionnaire prévoit d'appliquer la méthode du CIEH pour le pompage par paliers, alors que le DAO exige la réalisation d'un pompage par paliers continus. Carte grise de la foreuse non fournie Compresseur non fourni Attestation de situation fiscale non fournie	Non classé	
Groupement Clean Tech International Group / ACOD		175 814 690		175 814 690	Non Conforme Ligne de crédit 52 620 000 au lieu de 55 620 000) FCFA demandée	Non classé	
SOGETRA		160 017 381		160 017 381	Conforme	2 ^{ème} Attributaire	

Attributaire provisoire du lot 1		SOGETRA pour un montant de cent trente-cinq millions six cent sept mille neuf cent cinquante (135 607 950) FCFA HT soit un montant de cent soixante millions dix-sept mille trois cent quatre-vingt-un (160 017 381) FCFA TTC pour un délai d'exécution quatre-vingt-dix (90) jours.				
Lot 2 : Travaux de réalisation de cinq (05) périmètres maraîchers dans la province du Boulkiemdé;						
E = 185 400 000 FCFA TTC ; P = 168 513 189 FCFA TTC ; M =178 645 276 FCFATTC ; 0,85M =151 848 484 FCFA TTC ; Seuil de tolérance 5% = 144 256 060 FCFATTC ; 1,15M = 205 442 067 FCFA TTC						
SOCIETE BELLEVUE IMMOBILIERE SARL (SBI)		160 543 543		160 543 543	Conforme	1er Attributaire
GCF		162 505 087		162 505 087	Le soumissionnaire propose un réservoir de type Polytank comme ouvrage de stockage, alors que le DAO exige la réalisation d'un château d'eau métallique. Cette proposition n'est donc pas conforme aux spécifications techniques du dossier. □ À la lecture de la méthodologie, il apparaît que celle-ci est davantage orientée vers la réalisation d'une adduction d'eau potable simplifiée (AEPS), avec la construction de bornes-fontaines (BF) et de branchements particuliers (BP), plutôt que vers la réalisation d'un périmètre maraîcher, qui constitue l'objet du marché et prévoit notamment la construction de bassins de stockage. □ La durée de l'essai de pompage proposée par le soumissionnaire est de 6 heures, ce qui est non conforme aux prescriptions du DAO. En effet, le DAO prévoit un pompage par paliers continus de 4 heures, suivi d'une heure de remontée, puis un essai de pompage de longue durée de 72 heures, suivi de 24 heures de remontée. □ Concernant la source d'énergie, le soumissionnaire prévoit l'utilisation de la SONABEL en complément du champ solaire. Or, le DAO exige une alimentation assurée exclusivement par un champ solaire. Cette proposition est donc non conforme aux exigences techniques du marché.	Non classé
EYF		176 331 766		176 331 766	La méthodologie proposée pour l'essai de pompage par palier ne respecte pas les exigences du DAO. En effet, le soumissionnaire prévoit d'appliquer la méthode du CIEH pour le pompage par paliers, alors que le DAO exige la réalisation d'un pompage par paliers continus Carte grise de la foreuse non fournie Compresseur non fourni Attestation de situation fiscale non fournie	Non classé
SGT		176 482 836		176 482 836	Conforme	2ème
Attributaire provisoire du lot 2		SOCIETE BELLEVUE IMMOBILIERE SARL (SBI) pour un montant de cent trente-six millions cinquante-trois mille huit cent cinquante (136 053 850) FCFA HT soit un montant de cent soixante millions cinq cent quarante-trois mille cinq cent quarante-trois (160 543 543) FCFA TTC pour un délai d'exécution quatre-vingt-dix (90) jours				
Lot 3 : Travaux de réalisation de cinq (05) périmètres maraîchers dans la région de Yaadga ;						
E = 185 400 000 FCFA TTC ; P = 149 526 606 FCFA TTC ; M =171 050 642 FCFATTC ; 0,85M =145 393 046 FCFA TTC ; Seuil de tolérance 5% = 138 123 394 FCFA TTC ; 1,15M = 196 708 238 FCFA TTC						
Groupement PSB/ECF		152 138 403		152 138 403	Conforme	2ème Attributaire
Groupement WEND-YALGDO/POULOUNGO		146 914 809		146 914 809	Conforme	1er Attributaire au lot 5
EYF		177 700 566		177 700 566	La méthodologie proposée pour l'essai de pompage par palier ne respecte pas les exigences du DAO. En effet, le soumissionnaire prévoit d'appliquer la méthode du CIEH pour le pompage par paliers, alors que le DAO exige la réalisation d'un pompage par paliers continus Carte grise de la foreuse non fournie Compresseur non fourni Attestation de situation fiscale non fournie	Non classé
Attributaire provisoire du lot 3		Groupement PSB/ECF pour un montant de cent vingt-huit millions neuf cent trente mille huit cent cinquante (128 930 850) FCFA HT soit un montant de cent cinquante-deux millions cent trente-huit mille quatre cent trois (152 138 403) FCFA TTC pour un délai d'exécution quatre-vingt-dix (90) jours.				
Lot 4 : Travaux de réalisation de cinq (05) périmètres maraîchers dans la province du Passoré ;						
E = 185 400 000 FCFA TTC ; P = 164 664 221 FCFA TTC ; M =177 105 688 FCFATTC ; 0,85M =150 539 835 FCFA TTC ; Seuil de tolérance 5% = 143 012 843 FCFA TTC ; 1,15M = 203 671 541 FCFA TTC						
Groupement PSB/ECF		150 220 903		150 220 903	Non Conforme Copie de garantie de soumission fournie au lieu de l'originale	Non classé
SOCIETE BELLEVUE IMMOBILIERE SARL (SBI)		160 543 543		160 543 543	Conforme	2ème

GBSI		157 398 430		157 398 430	Conforme	1 ^{er} Attributaire
EYF		180 414 566		180 414 566	La méthodologie proposée pour l'essai de pompage par palier ne respecte pas les exigences du DAO. En effet, le soumissionnaire prévoit d'appliquer la méthode du CIEH pour le pompage par paliers, alors que le DAO exige la réalisation d'un pompage par paliers continus Carte grise de la foreuse non fournie Compresseur non fourni Attestation de situation fiscale non fournie	Non classé
Groupeement Clean Tech International Group / ACOD		175 814 690		175 814 690	Non Conforme Ligne de crédit 52 620 000 au lieu de 55 620 000) FCFA demandée	Non classé
Attributaire provisoire du lot 4	GBSI pour un montant de cent trente-trois millions trois cent quatre-vingt-huit mille cinq cent (133 388 500) FCFA HT soit un montant de cent cinquante-sept millions trois cent quatre-vingt-dix mille quatre cent trente (157 398 430) FCFA TTC pour un délai d'exécution quatre-vingt-dix (90) jours.					
Lot 5 : Travaux de réalisation de cinq (05) périmètres maraîchers dans la province du Zandoma E = 185 400 000 FCFA TTC ; P = 146 914 809 FCFA TTC ; M =170 005 923FCFATTC ; 0,85M =144 505 035 FCFA TTC ; Seuil de tolérance 5% = 137 279 783 FCFA TTC ; 1,15M = 195 506 811 FCFA TTC						
Groupeement WEND-YALGDO/POULOUNGO		146 914 809		146 914 809	Conforme	1 ^{er} Attributaire
GCF		157 991 587		157 991 587	Le soumissionnaire propose un réservoir de type Polytank comme ouvrage de stockage, alors que le DAO exige la réalisation d'un château d'eau métallique. Cette proposition n'est donc pas conforme aux spécifications techniques du dossier.À la lecture de la méthodologie, il apparaît que celle-ci est davantage orientée vers la réalisation d'une adduction d'eau potable simplifiée (AEPS), avec la construction de bornes-fontaines (BF) et de branchements particuliers (BP), plutôt que vers la réalisation d'un périmètre maraîcher, qui constitue l'objet du marché et prévoit notamment la construction de bassins de stockage. La durée de l'essai de pompage proposée par le soumissionnaire est de 6 heures, ce qui est non conforme aux prescriptions du DAO. En effet, le DAO prévoit un pompage par paliers continus de 4 heures, suivi d'une heure de remontée, puis un essai de pompage de longue durée de 72 heures, suivi de 24 heures de remontée.Concernant la source d'énergie, le soumissionnaire prévoit l'utilisation de la SONABEL en complément du champ solaire. Or, le DAO exige une alimentation assurée exclusivement par un champ solaire. Cette proposition est donc non conforme aux exigences techniques du marché.	Non classé
EYF		185 075 566		185 075 566	La méthodologie proposée pour l'essai de pompage par palier ne respecte pas les exigences du DAO. En effet, le soumissionnaire prévoit d'appliquer la méthode du CIEH pour le pompage par paliers, alors que le DAO exige la réalisation d'un pompage par paliers continus Carte grise de la foreuse non fournie Compresseur non fourni Attestation de situation fiscale non fournie	Non classé
Attributaire provisoire du lot 5	Groupeement WEND-YALGDO/POULOUNGO pour un montant de cent vingt-quatre millions cinq cent quatre mille soixante-quinze (124 504 075) FCFA HT soit un montant de cent quarante-six millions neuf cent quatorze mille huit cent neuf (146 914 809) FCFA TTC pour un délai d'exécution quatre-vingt-dix (90) jours.					

DEMANDE DE PROPOSITION N°2026-020P/MAERAH/SG/DMP PORTANT ETUDES APD POUR LA CONFORTATION DE LA ZONE A FORTE POTENTIELLE AGRICOLE DE KONGOLIKORO AU PROFIT DE LA DIRECTION GENERALE DES AMENAGEMENTS AGRO PASTORAUX ET DU DEVELOPPEMENT DE L'IRRIGATION (DGADI)

Reference et objet de la procédure	:	Demande de proposition n°2026-020P/MAERAH/SG/DMP portant études APD pour la confortation de la zone à forte potentielle agricole de Kongolikoro au profit de la Direction Générale des Aménagements agro pastoraux et du Développement de l'Irrigation (DGADI).
Service bénéficiaire	:	DGADI
Date d'ouverture des propositions financières et d'examen des plis reçus	:	24 août 2026 à 09h00
Nombre de plis reçus	:	Deux (02) plis.

Financement		:	Budget Etat						
Reference de la convocation de la CAM		:	Lettre n°2026-0393/MAERAH/SG/DMP du 19 août 2026						
Mode de sélection		:	Qualité-coût						
Soumissionnaires		Evaluation technique		Evaluation financière				Evaluation combinée	Observations
		Score technique (100)	Score technique pondéré (70%)	Montant lu en HTVA	Montant corrigé en HTVA	Score financier (100)	Score financier pondéré (30%)	Score	Rang
Groupement AC3E Ingénieurs conseils et SERAT Ingénierie		97.00	67,9	38 868 750	38 868 750	100	30	97,9	1 ^{er}
CAFI-B		79.54	55,67	43 425 000	43 425 000	89,50	26,85	82,52	2e
Attributaire		Le Groupement AC3E Ingénieurs conseils et SERAT Ingénierie pour un montant de Trente-huit millions huit cent soixante-huit mille sept cent cinquante (38 868 750) FCFA HT soit quarante-cinq millions huit cent soixante-cinq mille cent vingt-cinq (45 865 125) FCFA TTC avec un délai d'exécution de trois (03) mois calendaires .							

Appel d'offres ouvert accéléré	:	N°2026-21F/MAERAH/SG/DMP suivant autorisation n°2026-000827/MAERAH/CAB du 03 juin 2026 portant acquisition de kits d'élevage, de kits de projection intelligent au profit du Secrétariat Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire (SE-CNSA) et de la Direction Générale des Productions Végétales (DGPV).
Financement	:	Budget de l'Etat, Exercice 2026
Publication de l'Avis	:	Revue des Marchés Publics N°4429 du mercredi 24 juin 2026
Date de dépouillement	:	08 juillet 2026 à 09 heures 00 mn TU
Date de délibération	:	30 juillet 2026
Lettres de convocation à ouverture des plis	:	Lettres N°2026-0310/MAERAH/SG/DMP du 26 juin 2026
Lettres de convocation à la délibération	:	Lettres N°2026-0359/MAERAH/ SG/DMP du 28 juillet 2026
Nombre de lot	:	Trois (03)
Nombre de plis	:	Dix-huit (18)

Soumissionnaires	Montant lu en FCFA		Montant corrigé en FCFA		Observations	Rang
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
Lot 1 : Acquisition de kits d'élevage au profit du Secrétariat Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire (SE-CNSA)						
ATTRIBUTAIRE	Infructueux pour absence d'offre					
Lot 2 : acquisition de kits pour la constitution du panier de résilience (PdR) au profit du Secrétariat Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire (SE-CNSA)						
Montant prévisionnel TTC : 27 800 000 ; Seuil minimum TTC : 21 613 467 ; Seuil de tolérance TTC : 20 532 794						
MADIBA BURKINA SARL	19 348 800	-	19 348 800	-	Conforme	10 ^{ème}
TIKTO NOOMA SERVICES (TNS)	19 487 800	-	19 487 800	-	Conforme	11 ^{ème}
CHERAN SERVICE SARL	17 819 800	-	17 819 800	-	Conforme Offre anormalement basse mais comprise dans la limite de tolérance	4 ^{ème}
ETABLISSEMENT MAHAMADOU & KONATE FRERES (E.K.M.F)	16 963 560	-	16 963 560	-	Conforme techniquement Non conforme financièrement : Offre anormalement basse et en dessous de la limite de tolérance	Non classé
FASO ENTREPRISE MOUMBRA NANA	17 792 000	-	17 792 000	-	Conforme - Offre anormalement basse mais comprise dans la limite de tolérance ; - En application des dispositions de l'article 115 du décret n°2024-1748 /PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics, les soumissionnaires classés ex-aequo ont été invités par correspondances n°2026-491/MAERAH/SG/DMP, n°2026-492/MAERAH/SG/DMP et n°2026-497/MAERAH/SG/DMP du 16 juillet 2026 à faire des propositions de remise dans la limite de 2.19% sous pli fermé	1 ^{er}

					afin de les départager. Remise de 3,5% , correspondant à un montant de 622 720 FCFA HTVA . Cette proposition est largement au-delà de la limite de 2,19% autorisée.	
SLCGB SARL	20 572 000	24 274 960	20 572 000	24 274 960	Conforme	13^{ème}
INOVATECH GLOBAL SERVICE (IGS) SARL	-	21 506 302	-	21 506 302	Conforme Offre anormalement basse mais comprise dans la limite de tolérance	7^{ème}
CTEC - AFRIK	-	21 138 898	-	21 138 898	Conforme Offre anormalement basse mais comprise dans la limite de tolérance	5^{ème}
SOCIETE COOPERATIVE SIMPLIFIEE « RIIB NOOMA »	20 155 000	-	20 155 000	-	Conforme	12^{ème}
CONSORTIUM BURKINA (CB)	18 209 000	21 486 620	18 209 000	21 486 620	Conforme Offre anormalement basse mais comprise dans la limite de tolérance	6^{ème}
ACG SARL	17 792 000	-	17 792 000	-	Conforme - Offre anormalement basse mais comprise dans la limite de tolérance ; - En application des dispositions de l'article 115 du décret n°2024-1748 /PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics, les soumissionnaires classés ex-aequo ont été invités par correspondances n°2026-491/MAERAH/SG/DMP, n°2026-492/MAERAH/SG/DMP et n°2026-497/MAERAH/SG/DMP du 16 juillet 2026 à faire des propositions de remise dans la limite de 2,19% sous pli fermé afin de les départager. Remise de 2,18% , correspondant à un montant de 387 866 FCFA HTVA . Ce qui ramène son offre financière à un montant de 17 404 134 FCFA HTVA .	1^{er}EX
RAMS - LUX	18 904 000	-	18 904 000	-	Conforme	9^{ème}
JEHO NISSI SARL	-	20 994 560	-	20 994 560	Conforme - Offre anormalement basse mais comprise dans la limite de tolérance ; - En application des dispositions de l'article 115 du décret n°2024-1748 /PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics, les soumissionnaires classés ex-aequo ont été invités par correspondances n°2026-491/MAERAH/SG/DMP, n°2026-492/MAERAH/SG/DMP et n°2026-497/MAERAH/SG/DMP du 16 juillet 2026 à faire des propositions de remise dans la limite de 2,19% sous pli fermé afin de les départager. Remise de 1,5% , correspondant à un montant de 266 880 FCFA HTVA . Ce qui ramène son offre	1^{er}EX

					financière à un montant de 17 525 120 FCFA HTVA.	
AP.MA	18 487 000	-	18 487 000	-	Conforme	8 ^{ème}
ATTRIBUTAIRE	ACG SARL pour un montant de dix-sept millions quatre cent quatre mille cent trente-quatre (17 404 134) FCFA hors TVA avec un délai de livraison de trente (30) jours					
Lot 3 : Acquisition de kits de projection intelligent au profit de la Direction Générale des Productions Végétales (DGPV)						
Montant prévisionnel TTC : 75 000 000 ; Seuil minimum TTC : 59 352 343 ; Seuil de tolérance TTC : 56 384 726						
CODIAM	59 000 250	-	59 000 250	-	Conforme	2 ^{ème}
EZOH SARL	-	67 702 500	-	67 702 500	Conforme	1 ^{er}
SOCIETE DE DISTRIBUTION KADIOGO (SODIKAD)	-	55 489 500	-	55 489 500	Conforme techniquement Non conforme financièrement : Offre anormalement basse et en dessous de la limite de tolérance	Non classé
PENGR WEND BUSINESS CENTER SARL	-	55 450 560	-	55 450 560	Conforme techniquement Non conforme financièrement : Offre anormalement basse et en dessous de la limite de tolérance	Non classé
ATTRIBUTAIRE	EZOH SARL pour un montant de cinquante-sept millions trois cent soixante-quinze mille (57 375 000) FCFA hors TVA soit un montant de soixante-sept millions sept cent deux mille cinq cents (67 702 500) FCFA TTC avec un délai de livraison de trente (30) jours.					

Appel d'offres ouvert accéléré		N°2026-20F/MAERAH/SG/DMP suivant autorisation N°2026-000822/MAERAH/CAB du 03 juin 2026 portant acquisition de consommables informatiques et péri-informatiques au profit des diverses structures du Ministère de l'agriculture, de l'eau, des ressources animales et halieutiques (MAERAH).				
Financement		Budget de l'Etat, Exercice 2026				
Publication de l'Avis		Revue des Marchés Publics N°4429 du mercredi 24 juin 2026				
Date de dépouillement		08 juillet 2026 à 09 heures 00 mn TU				
Date de délibération		18 août 2026				
Lettre de convocation ouverture		Lettres N°2026-0319/MAERAH/SG/DMP du 08 juillet 2026				
Lettre de convocation délibération		Lettres N°2026-0391/MAERAH/SG/DMP du 14 août 2026				
Nombre de lot		Treize (13)				
Nombre de plis		Trente-trois (33)				
Soumissionnaires	Montant lu en FCFA		Montant corrigé en FCFA		Observations	Rang
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
Lot 1 : acquisition de consommables informatiques et péri-informatiques au profit du Secrétariat Technique de l'Offensive Agropastorale et Halieutique (ST-OAPH)						
Montant prévisionnel TTC : 1 500 000 F CFA ; Seuil minimum TTC : 1 188 366 F CFA ; Seuil de tolérance TTC : 1 128 948 F CFA						
INTEL AFRICA	-	Min : 493 476 Max : 1 203 600	-	Min : 493 476 Max : 1 203 600	Conforme	2 ^{ème}
GROUPE-FATIMA LOGISTIQUE	-	Min : 613 600 Max : 1 189 440	-	Min : 613 600 Max : 1 189 440	Conforme Offre anormalement basse mais supérieure au seuil de tolérance	4 ^{ème}
KHAFIFA SARL	Min : 713 600 Max : 1 048 500	-	-	-	Non conforme <u>Fiches techniques, catalogues ou prospectus</u> : non fourni.	-
LAFYA TECHNOLOGY	Min : 303 000 Max : 950 000	-	Min : 399 000 Max : 960 000	-	Conforme - erreur de sommation sur les montants min et max entraînant une variation des montants totaux min et max respectivement de +31,68% et +1,05% par rapport à l'offre initiale ; - offre anormalement basse mais supérieure au seuil de tolérance et retenue suite à la lettre N°2026-491/MAERAH/SG/DMP relative à la confirmation des prix, de la correction du devis estimatif conformément au montant lu de la lettre de soumission et augmentation du taux de la garantie de bonne exécution de 30%.	1 ^{er}
ROWTECH SARL	-	Min : 618 320 Max : 1 357 000	-	Min : 618 320 Max : 1 357 000	Conforme	5 ^{ème}
PRODITEK SARL	Min : 424 000 Max : 970 000	Min : 500 320 Max : 1 144 600	Min : 424 000 Max : 970 000	Min : 500 320 Max : 1 144 600	Conforme Offre anormalement basse mais supérieure au seuil de tolérance.	3 ^{ème}
JN SARL	-	Min : 597 080 Max : 1 286 200	-	-	Non conforme <u>Prescriptions techniques</u> Item 4 : Encre 660 A demandée au lieu de 600 A proposée. <u>Fiches techniques, catalogues ou prospectus</u> Non fourni.	-

DAN-BARKI TRADING	Min : 565 500 Max : 1 268 500	-	Min : 427 500 max : 1 223 500	-	Au minimum, des erreurs de multiplication ont été relevées aux items 1 et 3 du bordereau des prix pour les fournitures. Par ailleurs, une discordance a été constatée entre le prix unitaire indiqué en lettres sur le bordereau des prix unitaires, soit 42 000 FCFA, et celui figurant sur le bordereau des prix pour les fournitures, soit 46 500 FCFA. Ces anomalies ont entraîné une variation des montants totaux comprise entre -24,40 % au minimum et -3,55 % au maximum, par rapport à l'offre initiale.	6 ^{ème}
ATTRIBUTAIRE	LAFYA TECHNOLOGY pour un montant total minimum hors TVA de trois cent trois mille (303 000) F CFA et pour un montant total maximum hors TVA de neuf cent cinquante mille (950 000) F CFA, avec une garantie de bonne exécution de 30% et un délai de livraison n'excédant pas l'année budgétaire 2026.					
Lot 2 : acquisition de consommables informatiques et péri-informatiques au profit du Secrétariat Permanent de la Coordination des Politiques Sectorielles Agricoles (SP-CPSA)						
Montant prévisionnel TTC : 6 500 000 F CFA ; Seuil minimum TTC : 4 924 715 ; Seuil de tolérance TTC : 4 678 479						
INTEL AFRICA	-	Min : 2 736 420 Max : 5 156 600	-	Min : 2 736 420 Max : 5 156 600	Conforme	6 ^{ème}
LAFYA TECHNOLOGY	Min : 2 061 000 Max : 4 050 000	-	Min : 2 187 500 Max : 4 050 000	-	Conforme - erreur de sommation sur le montant min entraînant une variation du montant total min de +6,14% par rapport à l'offre initiale ; - offre anormalement basse mais supérieure au seuil de tolérance.	2 ^{ème}
PRODITEK SARL	Min : 2 285 000 Min : 4 050 000	Min : 2 696 300 Min : 4 779 000	Min : 2 285 000 Min : 4 050 000	Min : 2 696 300 Min : 4 779 000	Conforme Offre anormalement basse mais supérieure au seuil de tolérance	5 ^{ème}
JN SARL	-	Min : 2 407 200 Max : 4 277 500	-	-	Non conforme Fiches techniques, catalogues ou prospectus : non fourni.	-
WSI	Min : 1 990 000 Max : 3 525 000	Min : 2 348 200 Max : 4 159 500	Min : 1 990 000 Max : 3 525 000	Min : 2 348 200 Max : 4 159 500	Non conforme financièrement Offre anormalement basse et inférieure au seuil de tolérance	-
ALYAH EQUIPEMENTS ET SERVICES SARL	-	Min : 2 448 500 Min : 4 808 500	-	Min : 2 598 950 Max : 4 814 400	Conforme - erreur de sommation sur les montants min et max entraînant une variation des montants totaux min et max respectivement de +6,14% et +0,12% par rapport à l'offre initiale ; - offre anormalement basse mais supérieure au seuil de tolérance.	3 ^{ème}
MI YEMA SARL	Min : 3 665 000 Max : 6 468 000	-	Min : 3 665 000 Max : 6 468 000	Min : 4 324 700 Max : 7 632 240	Non conforme financièrement Offres hors enveloppe Le montant max de son offre financière (6 468 000 FCFA HTVA) et (7 632 240 FCFA TTC) Montant prévisionnel TTC : 6 500 000 F CFA	-
GERALDO SERVICES	Min : 2 243 000 Max : 4 068 000	-	Min : 2 243 000 Max : 4 068 000	-	Conforme Offre anormalement basse mais supérieure au seuil de tolérance	4 ^{ème}
RDI SARL	-	Min : 2 401 300 Max : 4 572 500	-	Min : 2 401 300 Max : 4 572 500	Non conforme financièrement Offre anormalement basse et inférieure au seuil de tolérance	-
LKMS SARL	-	Min : 2 699 250 max : 4 690 500	-	-	Non conforme Fiches techniques, catalogues ou prospectus : non fourni.	-
BMBC SARL	Min : 2 043 500 Max : 4 080 000	-	Min : 2 300 000 Max : 4 080 000	-	Conforme - erreur de sommation sur le montant min entraînant une variation du montant total min de +12,55% par rapport à l'offre initiale ; - offre anormalement basse mais supérieure au seuil de tolérance et retenue suite à la lettre N°2026-491/MAERAH/SG/DMP relative à la confirmation des prix, de la correction du devis estimatif conformément au montant lu de la lettre de soumission et augmentation du taux de la garantie de bonne exécution de 30%.	1 ^{er}
ATTRIBUTAIRE	BMBC SARL pour un montant total minimum hors TVA de deux millions quarante-trois mille cinq cents (2 043 500) F CFA et pour un montant total maximum hors TVA de quatre millions quatre-vingt mille (4 080 000) F CFA, avec une garantie de bonne exécution de 30% et un délai de livraison n'excédant pas l'année budgétaire 2026.					
Lot 3 : acquisition de consommables informatiques et péri-informatiques au profit du Secrétariat Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire (SE-CNSA)						

Montant prévisionnel TTC : 12 432 000 ; Seuil minimum TTC : 9 598 483 ; Seuil de tolérance TTC : 9 118 559						
LAFYA TECHNOLOGY	Min : 3 276 000 Max : 7 817 500	-	Min : 3 817 500 Max : 7 817 500	-	Conforme - erreur de sommation sur le montant min entrainant une variation du montant total min de +16,53 % par rapport à l'offre initiale ; - offre anormalement basse mais supérieure au seuil de tolérance.	5 ^{ème}
PRODITEK SARL	Min : 3 930 000 Ma : 7 743 000	Min : 4 637 400 Max : 9 136 740	Min : 3 930 000 Ma : 7 743 000	Min : 4 637 400 Max : 9 136 740	Conforme Offre anormalement basse mais supérieure au seuil de tolérance	10 ^{ème}
JN SARL	-	Min : 4 584 300 Max : 8 684 800	-	-	Non conforme <u>Fiches techniques, catalogues ou prospectus</u> : non fourni.	-
WSI	Min : 3 790 000 Max : 7 305 000	Min : 4 472 200 Max : 8 619 900	Min : 3 790 000 Max : 7 305 000	Min : 4 472 200 Max : 8 619 900	Non conforme financièrement Offre anormalement basse et inférieure au seuil de tolérance	-
EZO INTERNATIONAL SARL	-	Min : 3 773 050 Max : 9 100 750	-	Min : 4 599 050 Max : 9 100 750	Non conforme financièrement - erreur sur le montant total min due à un mauvais report de la Quantité Minimale sur le bordereau des prix pour les fournitures à l'item 5 (15 et non 5) entrainant une variation du montant total min de +21,89% par rapport à l'offre initiale ; Offre anormalement basse et inférieure au seuil de tolérance	-
WENDBALA SERVICE	Min : 3 970 000 Max : 7 492 000	-	Min : 3 970 000 Max : 7 492 000	-	Non conforme financièrement Offre anormalement basse et inférieure au seuil de tolérance	-
ARNAULD BUREAUTIQUE INFORMATIQUE	Min : 3 871 500 Max : 7 580 000	-	Min : 3 871 500 Max : 7 580 000	-	Non conforme financièrement Offre anormalement basse et inférieure au seuil de tolérance	-
SOCIETE Z NEERE SARL	-	Min : 3 115 200 Max : 12 373 000	-	Min : 6 678 800 Max : 12 373 480	Conforme Erreur sur le montant total min due à un mauvais report des quantités minimales sur le bordereau des prix pour les fournitures aux items 1 à 5 et 10, entrainant une variation du montant total min de +114,39% .	2 ^{ème}
PACIFIC BUSINESS	-	Min : 4 481 640 Max : 8 893 070	-	Min : 4 481 640 Max : 8 893 070	Non conforme financièrement Offre anormalement basse et inférieure au seuil de tolérance	-
SINOVA SERVICES SARL	Min : 3 740 000 Max : 8 307 000	-	Min : 4 439 000 Max : 8 449 500	-	Conforme Erreur de sommation sur les montants min et max entrainant une variation des montants totaux min et max respectivement de +18,69% et +1,72% par rapport à l'offre initiale.	8 ^{ème}
JEBNEJA SARL	-	Min : 4 354 200 Max : 9 088 950	-	-	Non conforme <u>Fiches techniques, catalogues ou prospectus</u> : non fourni.	-
ALYAH EQUIPEMENTS ET SERVICES SARL	-	Min : 3 863 320 Max : 9 219 930	-	Min : 4 564 240 Max : 9 224 060	Conforme - erreur de sommation sur les montants min et max entrainant une variation des montants totaux min et max respectivement de +18,14% et +0,04% par rapport à l'offre initiale ; - offre anormalement basse mais supérieure au seuil de tolérance.	4 ^{ème}
RDI SARL	-	Min : 4 630 320 Max : 9 523 780	-	Min : 4 630 320 Max : 9 523 780	Conforme Offre anormalement basse mais supérieure au seuil de tolérance.	9 ^{ème}
H2S SERVICES	-	Min : 4 236 200 Max : 9 448 260	-	Min : 5 168 400 max : 9 876 600	Conforme Erreur de sommation sur les montants min et max entrainant une variation des montants totaux min et max respectivement de + 22,01% et + 4,53% par rapport à l'offre initiale.	6 ^{ème}
SBPE SARL	-	Min : 2 967 700 Max : 9 909 640	-	Min : 5 209 700 max : 9 909 640	Conforme Erreur sur le montant total min due à un mauvais report des quantités minimales sur le bordereau des prix pour les fournitures aux items 3 et 5 entrainant une variation du montant total min de +75,55% par rapport à l'offre initiale. Devis estimatif corrigé conformément au montant lu de la lettre de soumission suite à la lettre N°2026-491/MAERAH/SG/DMP	1 ^{er}

LKMS SARL	-	Min : 5 728 900 Max : 11 351 600	-	-	Non conforme Fiches techniques, catalogues ou prospectus : non fourni.	-
ECOTECH	-	Min : 4 296 321 Max : 9 609 932	-	Min : 5 307 050 Max : 10 111 420	Conforme Erreur de sommation sur les montants min et max entrainant une variation des montants totaux min et max respectivement de +23,53% et +5,22% par rapport à l'offre initiale.	7 ^{ème}
LPA	-	Min : 4 926 500 Max : 9 912 000	-	Min : 4 926 500 Max : 9 912 000	Conforme	12 ^{ème}
ICS SARL	Min : 4 094 500 Max : 8 481 500	-	Min : 4 094 500 Max : 8 481 500	-	Conforme	11 ^{ème}
BMBC SARL	Min : 3 150 800 Max : 7 829 250	-	Min : 3 952 900 Max : 7 829 250	-	Conforme - erreur de sommation sur le montant min entrainant une variation du montant total min de +25,46 % par rapport à l'offre initiale ; - offre anormalement basse mais supérieure au seuil de tolérance.	3 ^{ème}
ATTRIBUTAIRE	SBPE SARL pour un montant total minimum TTC de deux millions neuf cent soixante-sept mille sept cents (2 967 700) F CFA et pour un montant total maximum TTC de neuf millions neuf cent neuf mille six cent quarante (9 909 640) F CFA, avec un délai de livraison n'excédant pas l'année budgétaire 2026.					
Lot 4 : acquisition de consommables informatiques et péri-informatiques au profit de la Direction Générale des Services Vétérinaires (DGSV)						
Montant prévisionnel TTC : 10 000 000 ; Seuil minimum TTC : 7 816 408 ; Seuil de tolérance TTC : 7 425 588						
LAFYA TECHNOLOGY	Min : 3 168 000 Max : 6 276 500	-	Min : 3 888 000 Max : 6 282 500	-	Non conforme financièrement Erreur de sommation sur les montants min et max entrainant une variation des montants totaux min et max respectivement de +22,73% et +0,10% par rapport à l'offre initiale ; Offre anormalement basse et inférieure au seuil de tolérance.	-
JN SARL	-	Min : 4 991 400 Max : 7 729 000	-	-	Non conforme Fiches techniques, catalogues ou prospectus : non fourni.	-
EZO INTERNATIONAL SARL	-	Min : 5 734 800 Max : 8 976 850	-	Min : 5 734 800 Max : 8 976 850	Conforme	5 ^{ème}
PACIFIC BUSINESS	-	Min : 4 871 630 Max : 7 751 715	-	Min : 4 936 530 Max : 7 751 715	Conforme - au min : erreur de multiplication à l'item 15 au niveau du bordereau des prix pour les fournitures. Cette erreur a entraîné une variation du montant total min de +1,33% par rapport à l'offre initiale ; - offre anormalement basse mais supérieure au seuil de tolérance.	2 ^{ème}
ALYAH EQUIPEMENTS ET SERVICES SARL	-	Min : 3 868 040 Max : 7 536 070	-	Min : 4 661 000 Max : 7 599 200	Conforme - erreur de sommation sur les montants min et max entrainant une variation des montants totaux min et max respectivement de + 20,50% et +0,84% par rapport à l'offre initiale ; - offre anormalement basse mais supérieure au seuil de tolérance et retenue suite à la lettre N°2026-491/MAERAH/SG/DMP relative à la confirmation des prix, de la correction du devis estimatif conformément au montant lu de la lettre de soumission et une augmentation du taux de la garantie de bonne exécution de 30%.	1 ^{er}
RDI SARL	-	Min : 4 881 660 Max : 7 767 350	-	Min : 4 881 660 Max : 7 767 350	Conforme Offre anormalement basse mais supérieure au seuil de tolérance.	3 ^{ème}
LKMS SARL	-	Min : 8 103 650 max : 12 401 800	-	-	Non conforme Fiches techniques, catalogues ou prospectus : non fourni.	-
CGF AFRIQUE	Min : 4 432 500 Max : 7 142 500	-	Min : 4 432 500 Max : 7 142 500	-	Conforme	4 ^{ème}
ATTRIBUTAIRE	ALYAH EQUIPEMENTS ET SERVICES SARL pour un montant total minimum TTC de trois millions huit cent soixante-huit mille quarante (3 868 040) F CFA et pour un montant total maximum TTC de sept millions cinq cent trente-six mille soixante-dix (7 536 070) F CFA, avec une garantie de bonne exécution de 30% et un délai de livraison n'excédant pas l'année budgétaire 2026.					
Lot 5 : acquisitions de consommable informatique et péri-informatique au profit de la Direction Générale de la Promotion de l'Economie Rurale (DGPÉR)						
Montant prévisionnel TTC : 9 951 000 ; Seuil minimum TTC : 7 814 765 ; Seuil de tolérance TTC : 7 424 027						
LAFYA TECHNOLOGY	Min : 1 969 250 Max : 6 347 500	-	Min : 2 498 000 Max : 6 368 000	-	Conforme	2 ^{ème}

					- erreur de sommation sur les montants min et max entrainant une variation des montants totaux min et max respectivement de +26,85% et + 0,32% par rapport à l'offre initiale ; - offre anormalement basse mais supérieure au seuil de tolérance.	
JN SARL	-	Min : 3 639 120 Max : 6 859 930	-	-	Non conforme Fiches techniques, catalogues ou prospectus : non fourni.	-
PACIFIC BUSINESS	-	Min : 3 677 765 Max : 7 441 670	-	Min : 3 677 765 Max : 7 441 670	Conforme Offre anormalement basse mais supérieure au seuil de tolérance.	5 ^{ème}
RDI SARL	-	Min : 3 057 970 Max : 7 449 930	-	Min : 3 057 970 Max : 7 449 930	Conforme Offre anormalement basse mais supérieure au seuil de tolérance.	3 ^{ème}
LKMS SARL	-	Min : 4 408 480 max : 8 536 120	-	-	Non conforme Fiches techniques, catalogues ou prospectus : non fourni.	-
CGF AFRIQUE	Min : 2 940 000 Max : 7 042 500	-	Min : 2 940 000 Max : 7 042 500	-	Conforme	4 ^{ème}
BMBC SARL	Min : 1 618 685 Max : 6 288 353	-	Min : 3 952 168 Max : 8 114 004	-	Conforme Erreur de sommation sur les montants min et max entrainant une variation des montants totaux min et max respectivement de +144,16% et +29,03% par rapport à l'offre initiale. Devis estimatif corrigé conformément au montant lu de la lettre de soumission suite à la lettre N°2026-491/MAERAH/SG/DMP.	1 ^{er}
ATTRIBUTAIRE	BMBC SARL pour un montant total minimum hors TVA d'un million six cent dix-huit mille six cent quatre-vingt-cinq (1 618 685) F CFA et pour un montant total maximum hors TVA de six millions deux cent quatre-vingt-huit mille trois cent cinquante-trois (6 288 353) F CFA, avec un délai de livraison n'excédant pas l'année budgétaire 2026.					
Lot 6 : acquisitions de consommable informatique et péri-informatique au profit de la Direction Général des Aménagements Agro-pastoraux et du Développement de l'Irrigation (DGADI)						
<i>Montant prévisionnel TTC : 10 000 000 ; Seuil minimum TTC : 7 547 197 ; Seuil de tolérance TTC : 7 169 837</i>						
JN SARL	-	Min : 4 047 400 Max : 7 410 400	-	-	Non conforme Fiches techniques, catalogues ou prospectus : non fourni.	-
WSI	Min : 2 872 500 Max : 5 182 500	Min : 3 389 550 Max : 6 115 350	Min : 2 872 500 Max : 5 182 500	Min : 3 389 550 Max : 6 115 350	Non conforme financièrement Offre anormalement basse et inférieure au seuil de tolérance	-
EZO INTERNATIONAL SARL	-	Min : 4 076 900 Max : 7 392 700	-	Min : 4 076 900 Max : 7 392 700	Conforme Offre anormalement basse mais supérieure au seuil de tolérance.	5 ^{ème}
ZZ SERVICES	-	Min : 3 996 660 Max : 7 450 520	-	Min : 7 409 343 Max : 12 425 645	Non conforme - des erreurs ont été relevées, résultant de la prise en compte des prix totaux minimums comme prix unitaires dans le bordereau des prix pour les fournitures, pour tous les items à l'exception de l'item 4. Ces erreurs ont entraîné une variation à la hausse des montants totaux, de 85,39 % pour le montant minimum et de 66,78 % pour le montant maximum, par rapport à l'offre initiale ; - offre hors enveloppe.	-
KHAFIFA SARL	Min : 3 385 000 Max : 6 214 000	-	-	-	Non conforme Fiches techniques, catalogues ou prospectus : non fourni.	-
ALYAH EQUIPEMENTS ET SERVICES SARL	-	Min : 3 755 350 Max : 7 488 280	-	Min : 3 958 310 Max : 7 504 800	Conforme - erreur de sommation sur les montants min et max entrainant une variation des montants totaux min et max respectivement de +5,40% et + 0,22% par rapport à l'offre initiale ; - offre anormalement basse mais supérieure au seuil de tolérance	2 ^{ème}
RDI SARL	-	Min : 3 764 200 Max : 7 286 500	-	Min : 3 764 200 Max : 7 286 500	Conforme Offre anormalement basse mais supérieure au seuil de tolérance.	3 ^{ème}
LKMS SARL	-	Min : 3 640 300 Max : 6 613 900	-	-	Non conforme Fiches techniques, catalogues ou prospectus : non fourni.	-
CGF AFRIQUE	Min : 3 280 000 Max : 6 355 000	-	Min : 3 280 000 Max : 6 355 000	-	Conforme Offre anormalement basse mais supérieure au seuil de tolérance.	4 ^{ème}
MONDIAL DISTRIBUTION	-	Min : 3 698 439 Max : 7 387 579	-	Min : 4 184 861 Max : 7 387 579	Conforme - erreur de sommation sur le montant min entrainant une variation du montant total	1 ^{er}

					min de + 13,15% par rapport à l'offre initiale ; - offre anormalement basse mais supérieure au seuil de tolérance et retenue suite à la lettre N°2026-491/MAERAH/SG/DMP relative à la confirmation des prix, de la correction du devis estimatif conformément au montant lu de la lettre de soumission et une augmentation du taux de la garantie de bonne exécution de 30%.	
ATTRIBUTAIRE	MONDIAL DISTRIBUTION pour un montant total minimum TTC de trois millions six cent quatre-vingt-dix-huit mille quatre cent trente-neuf (3 698 439) F CFA et pour un montant total maximum TTC de sept millions trois cent quatre-vingt-sept mille cinq cent soixante-dix-neuf (7 387 579) F CFA, avec une garantie de bonne exécution de 30% et un délai de livraison n'excédant pas l'année budgétaire 2026.					
Lot 7 : acquisitions de consommable informatique et péri-informatique au profit de la Direction Générale du Foncier, de la Formation et de l'Organisation du Monde Rural (DGFOMR)						
Montant prévisionnel TTC : 6 094 000 ; Seuil minimum TTC : 4 685 152 ; Seuil de tolérance TTC : 4 450 894						
KHAFIFA SARL	Min : 1 919 000 Max : 4 164 000	-	-	-	Non conforme <u>Fiches techniques, catalogues ou prospectus</u> : non fourni.	-
INTEL AFRICA	-	Min : 2 070 310 Max : 4 777 230	-	Min : 2 070 310 Max : 4 777 230	Conforme	5 ^{ème}
LAFYA TECHNOLOGY	Min : 1 396 000 Max : 3 897 500	-	Min : 1 396 000 Max : 3 897 500	-	Conforme Offre anormalement basse mais supérieure au seuil de tolérance et retenue suite à la lettre N°2026-491/MAERAH/SG/DMP relative à la confirmation des prix, et augmentation du taux de la garantie de bonne exécution de 30%.	1 ^{er}
ROWTECH SARL	-	Min : 2 478 000 Max : 5 246 280	-	Min : 2 088 600 Max : 4 744 780	Conforme Erreur sur les montants totaux min et max due à un mauvais report des quantités minimales et maximales sur le bordereau des prix pour les fournitures aux items 4 et 16, entraînant une variation du montant total de -15,71% au min et -9,56% au max par apport à l'offre initiale.	6 ^{ème}
JN SARL	-	Min : 1 625 450 Max : 3 643 250	-	-	Non conforme <u>Fiches techniques, catalogues ou prospectus</u> : non fourni.	-
WSI	Min : 1 730 000 Max : 3 787 500	Min : 2 041 400 Max : 4 469 250	Min : 1 730 000 Max : 3 787 500	Min : 2 041 400 Max : 4 469 250	Conforme Offre anormalement basse mais supérieure au seuil de tolérance	4 ^{ème}
JEBNEJA SARL	-	Min : 1 885 050 Max : 4 587 250	-	-	Non conforme <u>Fiches techniques, catalogues ou prospectus</u> : non fourni.	-
MI YEMA SARL	Min : 3 665 000 Max : 6 468 000	-	-	-	Non conforme Sans correction, il y a une discordance entre les montants lus dans la lettre de soumission (min HTVA : 3 665 000 FCFA et max HTVA : 6 468 000 FCFA) et ceux dans le bordereau des prix pour les fournitures (min HTVA : 2 645 750 FCFA et max HTVA : 5 754 000 FCFA). (Circulaire ARCOP 2020-30/ARCOP/CR /Znmr du 03/09/2020)	-
GERALDO SERVICES	Min : 1 614 750 Max : 3 644 250	-	Min : 1 689 750 Max : 3 719 250	-	Non conforme - erreur sur les montants totaux min et max due à un mauvais report des quantités minimale et maximale sur le bordereau des prix pour les fournitures à l'item 7 entraînant une variation du montant total de + 4,64 % au min et + 2,06% au max par apport à l'offre initiale. - offre anormalement basse et inférieure au seuil de tolérance	-
RDI SARL	-	Min : 1 792 420 Max : 4 466 890	-	Min : 1 792 420 Max : 4 466 890	Conforme Offre anormalement basse mais supérieure au seuil de tolérance	3 ^{ème}
MONDIAL DISTRIBUTION	-	Min : 1 698 500 Max : 5 026 092	-	Min : 2 030 190 Max : 5 026 092	Conforme Erreur de sommation sur le montant min entraînant une variation du montant total min de +19,53% par rapport à l'offre initiale.	2 ^{ème}
ATTRIBUTAIRE	LAFYA TECHNOLOGY pour un montant total minimum hors TVA d'un million trois cent quatre-vingt-seize mille (1 396 000) F CFA et pour un montant total maximum hors TVA de trois millions huit cent quatre-vingt-dix-sept mille cinq cents (3 897 500) F CFA, avec une garantie de bonne exécution de 30% et le délai de livraison ne devrait pas excéder l'année budgétaire 2026.					

Lot 8 : acquisitions de consommable informatique et péri-informatique au profit des structures centrales du Ministère de l'Agriculture, de l'eau, des Ressources Animales et Halieutiques (MAERAH) ;						
Montant prévisionnel TTC : 41 350 000 ; Seuil minimum TTC : 32 142 695 ; Seuil de tolérance TTC : 30 535 560						
KHAFIFA SARL	Min : 13 472 500 Max : 27 492 500	-	-	-	Non conforme Fiches techniques, catalogues ou prospectus : non fourni.	-
LAFYA TECHNOLOGY	Min : 10 732 750 Max : 26 165 000	-	Min : 12 475 000 Max : 26 165 000	-	Conforme - erreur de sommation sur le montant min entraînant une variation du montant total min de +16,23 % par rapport à l'offre initiale ; - offre anormalement basse mais supérieure au seuil de tolérance.	4 ^{ème}
JN SARL	-	Min : 15 222 000 Max : 31 756 750	-	-	Non conforme Fiches techniques, catalogues ou prospectus : non fourni.	-
EZO INTERNATIONAL SARL	-	Min : 12 443 100 Max : 30 267 000	-	Min : 14 036 100 Max : 30 267 000	Non conforme financièrement - erreur sur le montant total min due à un mauvais report de la quantité minimale sur le bordereau des prix pour les fournitures à l'item 7 entraînant une variation du montant total min de + 12,80% par rapport à l'offre initiale ; - offre anormalement basse et inférieure au seuil de tolérance	-
EZO SARL	-	Min : 14 938 800 Max : 31 060 550	-	Min : 14 938 800 Max : 31 060 550	Conforme Offre anormalement basse mais supérieure au seuil de tolérance	8 ^{ème}
KTM	-	Min : 18 756 100 Max : 38 057 950	-	Min : 18 756 100 Max : 38 057 950	Conforme	12 ^{ème}
ARNAULD BUREAUTIQUE INFORMATIQUE	Min : 12 451 500 Max : 25 600 000	-	Min : 12 451 500 Max : 25 600 000	-	Non conforme financièrement Offre anormalement basse et inférieure au seuil de tolérance	-
SOCIETE Z NEERE SARL	-	Min : 10 378 100 Max : 36 226 000	-	Min : 16 874 000 Max : 36 226 000	Conforme Erreur sur le montant total min due à un mauvais report des quantités minimales sur le bordereau des prix pour les fournitures aux items 2, 7, 11, 14, 24 et 25 entraînant une variation du montant total min de + 62,59% par rapport à l'offre initiale. Devis estimatif corrigé conformément au montant lu de la lettre de soumission suite à la lettre N°2026-491/MAERAH/SG/DMP.	1 ^{er}
ZZ SERVICES	-	Min : 15 097 510 Max : 31 583 290	-	Min : 18 328 350 Max : 37 636 690	Conforme Erreur sur les montants totaux min et max due à un mauvais report des quantités minimales et maximales sur le bordereau des prix pour les fournitures aux items 1 à 4, 6 et 7 entraînant une variation des montants totaux min de + 21,40% et max de +19,17% par rapport à l'offre initiale.	9 ^{ème}
SINOVA SERVICES SARL	Min : 11 950 000 Max : 27 912 500	-	Min : 13 770 000 Max : 28 435 000	-	Conforme Erreur de sommation sur les montants min et max entraînant une variation des montants totaux min et max respectivement de + 15,23% et + 1,87% par rapport à l'offre initiale.	6 ^{ème}
JEBNEJA SARL	-	Min : 13 778 860 Max : 30 128 940	-	-	Non conforme Fiches techniques, catalogues ou prospectus : non fourni.	-
ADBUTRAD	-	Min : 13 015 400 Max : 30 503 000	-	Min : 13 015 400 Max : 30 503 000	Non conforme financièrement Offre anormalement basse et inférieure au seuil de tolérance	-
ALYAH EQUIPEMENTS ET SERVICES SARL	-	Min : 12 507 705 Max : 30 535 450	-	Min : 14 544 975 Max : 30 541 350	Conforme - erreur de sommation sur les montants min et max entraînant une variation des montants totaux min et max respectivement de +16,29% et +0,02% par rapport à l'offre initiale ; - offre anormalement basse mais supérieure au seuil de tolérance.	3 ^{ème}
RDI SARL	-	Min : 13 841 400 Max : 30 231 600	-	Min : 13 841 400 Max : 30 231 600	Non conforme financièrement Offre anormalement basse et inférieure au seuil de tolérance	-
H2S SERVICES	-	Min : 13 272 640 Max : 31 682 263	-	Min : 15 565 085 max : 32 071 810	Conforme - erreur de sommation sur les montants min et max entraînant une variation des montants totaux min et max	5 ^{ème}

					respectivement de +17,27% et +1,23% par rapport à l'offre initiale ; - offre anormalement basse mais supérieure au seuil de tolérance.	
SBPE SARL	-	Min : 11 378 150 Max : 32 119 600	-	Min : 15 472 750 max : 32 119 600	Conforme - erreur sur le montant total min due à un mauvais report des quantités minimales sur le bordereau des prix pour les fournitures aux items 1, 7, 11, 14, 16 et 18 entraînant une variation du montant total min de + 35,99 % par apport à l'offre initiale ; - offre anormalement basse mais supérieure au seuil de tolérance.	2 ^{ème}
LKMS SARL	-	Min : 17 705 900 Max : 35 969 350	-	-	Non conforme Fiches techniques, catalogues ou prospectus : non fourni.	-
ECOTECH	-	Min : 14 136 400 Max : 32 877 750	-	Min : 16 248 600 Max : 33 553 300	Conforme Erreur de sommation sur les montants min et max entraînant une variation des montants totaux min et max respectivement de +14,94% et +2,05% par rapport à l'offre initiale.	7 ^{ème}
LPA	-	Min : 15 168 900 Max : 30 718 350	-	Min : 15 168 900 Max : 30 718 350	Conforme Offre anormalement basse mais supérieure au seuil de tolérance.	10 ^{ème}
ICS SARL	Min : 13 341 000 Max : 28 005 250	-	Min : 13 141 000 Max : 27 605 250	-	Conforme Aux niveaux minimum et maximum, des erreurs ont été relevées aux items 19 et 20 , en raison d'une discordance entre le montant indiqué en lettres (80 000 FCFA) et celui indiqué en chiffres (90 000 FCFA) dans le bordereau des prix unitaires. Le montant en chiffres a été retenu pour effectuer les calculs dans le bordereau des prix pour les fournitures. Ces erreurs ont entraîné une variation à la baisse des montants totaux , de 1,50 % pour le montant minimum et de 1,43 % pour le montant maximum , par rapport à l'offre initiale.	11 ^{ème}
ATTRIBUTAIRE	SOCIETE Z NEERE SARL pour un montant total minimum TTC de dix millions trois cent soixante-dix-huit mille cent (10 378 100) F CFA et pour un montant total maximum TTC de trente-six millions deux cent vingt-six mille (36 226 000) F CFA, avec un délai de livraison n'excédant pas l'année budgétaire 2026.					
Lot 9 : acquisitions de consommable informatique et péri-informatique au profit de la Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles (DGESS)						
Montant prévisionnel TTC : 6 000 000 ; Seuil minimum TTC : 4 875 363 ; Seuil de tolérance TTC : 4 631 595						
INTEL AFRICA	-	Min : 3 260 340 Max : 4 712 920	-	Min : 3 260 340 Max : 4 712 920	Conforme Offre anormalement basse mais supérieure au seuil de tolérance et retenue suite à la confirmation des prix et augmentation du taux de la garantie de bonne exécution de 30%.	1 ^{er}
JN SARL	-	Min : 3 528 200 Max : 5 658 100	-	-	Non conforme Fiches techniques, catalogues ou prospectus : non fourni.	-
WSI	Min : 3 295 000 Max : 4 810 000	Min : 3 888 100 Max : 5 675 800	Min : 3 295 000 Max : 4 810 000	Min : 3 888 100 Max : 5 675 800	Conforme	3 ^{ème}
RDI SARL	-	Min : 3 522 300 Max : 5 629 190	-	Min : 3 522 300 Max : 5 629 190	Conforme	2 ^{ème}
ATTRIBUTAIRE	INTEL AFRICA pour un montant total minimum TTC de trois millions deux cent soixante mille trois cent quarante (3 260 340) F CFA et pour un montant total maximum TTC de quatre millions sept cent douze mille neuf cent vingt (4 712 920) F CFA, avec une garantie de bonne exécution de 30% et le délai de livraison ne devrait pas excéder l'année budgétaire 2026.					
Lot 10 : acquisitions de consommable informatique et péri-informatique au profit de la Direction Générale des Productions Animales (DGPA)						
Montant prévisionnel TTC : 9 500 000 ; Seuil minimum TTC : 7 495 991 ; Seuil de tolérance TTC : 7 121 192						
KHAFIFA SARL	Min : 3 645 000 Max : 6 248 000	-	-	-	Non conforme Fiches techniques, catalogues ou prospectus : non fourni.	-
GROUPE-FATIMA LOGISTIQUE	-	Min : 4 321 080 Max : 7 500 000	-	Min : 4 321 080 Max : 7 500 000	Conforme	3 ^{ème}
LAFYA TECHNOLOGY	Min : 2 535 500 Max : 6 123 500	-	Min : 3 461 000 Max : 6 148 000	-	Conforme - erreur de sommation sur les montants min et max entraînant une variation des montants totaux min et max respectivement de + 36,50% et +0,40% ; - offre anormalement basse mais supérieure au seuil de tolérance.	2 ^{ème}
JN SARL	-	Min : 5 033 880 Max : 7 655 840	-	-	Non conforme	-

					Fiches techniques, catalogues ou prospectus : non fourni.	
WSI	Min : 3 953 000 Max : 6 444 000	Min : 4 664 540 Max : 7 603 920	Min : 3 953 000 Max : 6 444 000	Min : 4 664 540 Max : 7 603 920	Conforme	6 ^{ème}
PACIFIC BUSINESS	-	Min : 4 490 490 Max : 7 579 140	-	Min : 4 490 490 Max : 7 579 140	Conforme	4 ^{ème}
MI YEMA SARL	Min : 4 524 000 Max : 7 904 000	-	-	-	Non conforme Sans correction, il y a une discordance entre le montant lu dans la lettre de soumission (min HTVA : 4 524 000 FCFA) et celui dans le bordereau des prix pour les fournitures (min HTVA : 4 524 500 FCFA). (Circulaire ARCOP 2020-30/ARCOP/CR /Znmr du 03/09/2020)	-
RDI SARL	-	Min : 4 490 490 Max : 7 770 300	-	Min : 5 015 590 Max : 7 770 300	Conforme Erreur sur le montant total min due à un mauvais report des quantités minimales sur le bordereau des prix pour les fournitures aux items 10 et 21 entraînant une variation du montant total min de + 11,69% par apport à l'offre initiale.	4 ^{ème} Ex
BMBC SARL	Min : 2 207 440 Max : 6 152 000	-	Min : 3 382 000 Max : 6 152 000	-	Conforme Erreur de sommation sur le montant min entraînant une variation du montant total min de + 53,21 % par rapport à l'offre initiale. Devis estimatif corrigé conformément au montant lu de la lettre de soumission suite à la lettre N°2026-491/MAERAH/SG/DMP.	1 ^{er}
ATTRIBUTAIRE	BMBC SARL pour un montant total minimum hors TVA de deux millions deux cent sept mille quatre cent quarante (2 207 440) F CFA et pour un montant total maximum hors TVA de six millions cent cinquante-deux mille (6 152 000) F CFA, avec un délai de livraison n'excédant pas l'année budgétaire 2026.					
Lot 11 : acquisitions de consommable informatique et péri-informatique au profit de la Direction Générale des Ressources Halieutiques (DGRH)						
Montant prévisionnel TTC : 1 000 000 ; Seuil minimum TTC : 771 569 ; Seuil de tolérance TTC : 732 991						
GROUPE-FATIMA LOGISTIQUE	-	Min : 450 760 Max : 751 660	-	Min : 450 760 Max : 751 660	Conforme Offre anormalement basse mais supérieure au seuil de tolérance.	3 ^{ème}
INTEL AFRICA	-	Min : 417 425 Max : 805 232	-	Min : 417 425 Max : 805 232	Conforme	2 ^{ème}
LAFYA TECHNOLOGY	Min : 291 000 Max : 636 500	-	Min : 291 000 Max : 636 500	-	Conforme Offre anormalement basse mais supérieure au seuil de tolérance et retenue suite à la confirmation des prix et augmentation du taux de la garantie de bonne exécution de 30%.	1 ^{er}
JN SARL	-	Min : 7 655 840 Max : 949 900	-	-	Non conforme Fiches techniques, catalogues ou prospectus : non fourni.	-
ATTRIBUTAIRE	LAFYA TECHNOLOGY pour un montant total minimum hors TVA de deux cent quatre-vingt-onze mille (291 000) F CFA et pour un montant total maximum hors TVA de six cent trente-six mille cinq cents (636 500) F CFA, avec une garantie de bonne exécution de 30% et un délai de livraison n'excédant pas l'année budgétaire 2026.					
Lot 12 : acquisitions de consommable informatique et péri-informatique au profit de la Direction Générale de la Production Végétale (DGPV)						
Montant prévisionnel TTC : 13 250 000 ; Seuil minimum TTC : 10 434 152 ; Seuil de tolérance TTC : 9 912 445						
JN SARL	-	Min : 6 271 700 Max : 9 445 900	-	-	Non conforme Fiches techniques, catalogues ou prospectus : non fourni.	-
KTM	-	Min : 8 498 950 Max : 12 475 550	-	Min : 8 498 950 Max : 12 475 550	Conforme	6 ^{ème}
ARNAULD BUREAUTIQUE INFORMATIQUE	Min : 5 595 500 Max : 8 102 000	-	Min : 5 595 500 Max : 8 102 000	-	Non conforme financièrement Offre anormalement basse et inférieure au seuil de tolérance	-
SOCIETE Z NEERE SARL	-	Min : 4 758 940 Max : 13 168 800	-	Min : 8 947 940 Max : 13 168 800	Conforme financièrement Erreur sur le montant total min due à un mauvais report des quantités minimales sur le bordereau des prix pour les fournitures aux items 3, 4 et 10 entraînant une variation du montant total min de + 88,02 % par apport à l'offre initiale. Devis estimatif corrigé conformément au montant lu de la lettre de soumission suite à la lettre N°2026-491/MAERAH/SG/DMP.	1 ^{er}
ZZ SERVICES	-	Min : 6 584 990 Max : 9 868 340	-	Min : 6 584 990 Max : 9 868 340	Non conforme financièrement Offre anormalement basse et inférieure au seuil de tolérance	-
SINOVA SERVICES SARL	Min : 7 386 000 Max : 10 935 000	-	Min : 7 386 000 Max : 10 935 000	-	Conforme	7 ^{ème}

ALYAH EQUIPEMENTS ET SERVICES SARL	-	Min : 6 315 950 Max : 9 817 010	-	Min : 6 556 080 Max : 9 819 960	Non conforme financièrement - erreur de sommation sur les montants min et max entraînant une variation des montants totaux min et max respectivement de + 3,80% et +0,03% par rapport à l'offre initiale ; - offre anormalement basse et inférieure au seuil de tolérance	-
RDI SARL	-	Min : 6 705 940 Max : 9 888 400	-	Min : 6 705 940 Max : 9 888 400	Non conforme financièrement Offre anormalement basse et inférieure au seuil de tolérance.	-
H2S SERVICES	-	Min : 6 756 656 max : 9 972 534	-	Min : 6 756 656 max : 9 972 534	Conforme Offre anormalement basse mais supérieure au seuil de tolérance.	3 ^{ème}
SBPE SARL	-	Min : 5 056 300 max : 10 171 600	-	Min : 6 900 640 max : 10 171 600	Conforme - erreur sur le montant total min due à un mauvais report des quantités minimales sur le bordereau des prix pour les fournitures aux items 3, 4, 9, 11 et 12 entraînant une variation du montant total min de + 36,48 % par apport à l'offre initiale ; - offre anormalement basse mais supérieure au seuil de tolérance.	2 ^{ème}
LKMS SARL	-	Min : 6 752 550 max : 9 994 600	-	-	Non conforme Fiches techniques, catalogues ou prospectus : non fourni.	-
CGF AFRIQUE	Min : 5 947 000 Max : 8 785 000	-	Min : 5 947 000 Max : 8 785 000	-	Conforme Offre anormalement basse mais supérieure au seuil de tolérance.	4 ^{ème}
ECOTECH	-	Min : 8 261 180 Max : 12 183 500	-	Min : 8 261 180 Max : 12 183 500	Conforme	5 ^{ème}
LPA	-	Min : 6 619 800 Max : 9 729 100	-	Min : 6 619 800 Max : 9 729 100	Non conforme financièrement Offre anormalement basse et inférieure au seuil de tolérance	-
ICS SARL	Min : 3 828 500 Max : 8 873 000	-	Min : 5 968 500 Max : 8 873 000	-	Non conforme financièrement Erreur de multiplication aux items 1 et 2 au min, entraînant une variation du montant total min de +55,90% par apport à l'offre initiale. Devis estimatif corrigé non conformément au montant lu de la lettre de soumission suite à la lettre N°2026-491/MAERAH/SG/DMP.	-
ATTRIBUTAIRE	SOCIETE Z NEERE SARL pour un montant total minimum TTC de quatre millions sept cent cinquante-huit mille neuf cent quarante (4 758 940) F CFA et pour un montant total maximum TTC de treize millions cent soixante-huit mille huit cents (13 168 800) F CFA, avec un délai de livraison n'excédant pas l'année budgétaire 2026.					
Lot 13 : acquisition de consommables informatiques au profit de la Direction Générale l'Environnement et du Cadre de Vie (DGECV)						
Montant prévisionnel TTC : 12 000 000 ; Seuil minimum TTC : 9 375 804 ; Seuil de tolérance TTC : 8 907 014						
JN SARL	-	Min : 5 826 250 Max : 8 578 600	-	-	Non conforme Fiches techniques, catalogues ou prospectus : non fourni.	-
EZO INTERNATIONAL SARL	-	Min : 4 737 700 Max : 8 867 700	-	Min : 5 475 200 Max : 8 867 700	Non conforme financièrement - erreur sur le montant total min due à un mauvais report des quantités minimales sur le bordereau des prix pour les fournitures aux items 6 à 10 entraînant une variation du montant total min de +15,57% par apport à l'offre initiale ; - offre anormalement basse et inférieure au seuil de tolérance	-
WENDBALA SERVICE	Min : 5 272 500 Max : 8 145 000	-	Min : 5 272 500 Max : 8 145 000	-	Conforme	8 ^{ème}
SOCIETE Z NEERE SARL	-	Min : 3 781 900 Max : 11 876 700	-	Min : 7 439 900 Max : 11 876 700	Conforme Erreur sur le montant total min due à un mauvais report des quantités minimales sur le bordereau des prix pour les fournitures aux items 10, 11 et 13 à 21 entraînant une variation du montant total min de + 96,72 % par apport à l'offre initiale. Devis estimatif corrigé conformément au montant lu de la lettre de soumission suite à la lettre N°2026-491/MAERAH/SG/DMP.	1 ^{er}
ZZ SERVICES	-	Min : 5 720 168 Max : 9 200 696	-	Min : 5 720 168 Max : 9 098 036	Conforme - erreur sur le montant total max due à un mauvais report de la quantité minimale sur le bordereau des prix pour les fournitures à l'item 10 (10 et non 13) entraînant une variation du montant total	5 ^{ème}

					max de - 1,12% par apport à l'offre initiale ; - offre anormalement basse mais supérieure au seuil de tolérance.	
SINOVA SERVICES SARL	Min : 5 097 350 Max : 9 544 800	-	Min : 5 097 350 Max : 9 544 800	-	Conforme	6 ^{ème}
ALYAH EQUIPEMENTS ET SERVICES SARL	-	Min : 4 183 100 Max : 8 884 810	-	Min : 4 956 000 Max : 8 891 300	Non conforme financièrement - erreur de sommation sur les montants min et max entraînant une variation des montants totaux min et max respectivement de +18,48% et +0,07% par apport à l'offre initiale ; - offre anormalement basse et inférieure au seuil de tolérance.	-
RDI SARL	-	Min : 4 842 425 Max : 8 768 875	-	Min : 4 842 425 Max : 8 768 875	Non conforme financièrement Offre anormalement basse et inférieure au seuil de tolérance	-
H2S SERVICES	-	Min : 4 689 792 max : 9 204 000	-	Min : 4 689 792 max : 9 204 000	Conforme Offre anormalement basse mais supérieure au seuil de tolérance	2 ^{ème}
SBPE SARL	-	Min : 5 324 750 Max : 9 165 650	-	Min : 5 324 750 max : 9 224 650	Conforme - erreur sur le montant total max due à un mauvais report de la quantité maximale sur le bordereau des prix pour les fournitures à l'item 9 (12 et non 10) entraînant une variation du montant total max de + 0,64% par apport à l'offre initiale ; - offre anormalement basse mais supérieure au seuil de tolérance.	4 ^{ème}
LKMS SARL	-	Min : 6 808 600 Max : 10 268 950	-	-	Non conforme <u>Fiches techniques, catalogues ou prospectus</u> : non fourni.	-
CGF AFRIQUE	Min : 4 270 000 Max : 7 868 750	-	Min : 4 270 000 Max : 7 868 750	-	Conforme Offre anormalement basse mais supérieure au seuil de tolérance.	3 ^{ème}
ECOTECH	-	Min : 6 159 895 Max : 11 053 060	-	Min : 6 159 895 Max : 11 053 060	Conforme	7 ^{ème}
LPA	-	Min : 5 569 600 Max : 8 454 700	-	Min : 5 569 600 Max : 8 454 700	Non conforme financièrement Offre anormalement basse et inférieure au seuil de tolérance	-
MONDIAL DISTRIBUTION	-	Min : 3 876 183 Max : 8 888 507	-	Min : 5 206 334 Max : 8 888 507	Non conforme financièrement - erreur de sommation sur le montant min entraînant une variation du montant total min de +34,32% par apport à l'offre initiale ; - offre anormalement basse et inférieure au seuil de tolérance	-
ATTRIBUTAIRE	SOCIETE Z NEERE SARL pour un montant total minimum TTC de trois millions sept cent quatre-vingt-un mille neuf cents (3 781 900) F CFA et pour un montant total maximum TTC de onze millions huit cent soixante-seize mille sept cents (11 876 700) F CFA, avec un délai de livraison n'excédant pas l'année budgétaire 2026.					

FICHE DE SYNTHESE DES RESULTATS SUITE A L'EXTRAIT DE DECISION N°2026-L0258/ARCOP/ORD DU 17 JUILLET 2026						
Appel d'offres	:	Appel d'offres national ouvert Accéléré N°2026-08F/MAERAH/SG/DMP portant acquisition d'équipements et matériels agricoles au profit de la Direction Générale de la Promotion de l'Economie Rurale (DGPER)				
Financement	:	Budget de l'Etat, Exercice 2026				
Publication de l'Avis	:	Revue des marchés publics ; Quotidien N°4402 du lundi 18 mai 2026				
Date de dépouillement	:	01/06/2026				
Lettre de convocation	:	Lettre N°2026-0366/MAERAH/SG/DMP du 30 juillet 2026				
Date de délibération	:	04/08/2026				
Lot concerné	:	Lot 2				
Nombre de plis	:	dix (10)				
Soumissionnaires	Prix de l'offre lu publiquement		Prix de l'offre corrigé	Cout évalué des offres intégrant les critères d'ajustement/APD	Observations	Rang
	Montant HTVA	Montant TTC	Montant TTC			
Lot 2 : Acquisition d'équipements de gestion post-récolte au profit de la Direction Générale de la Promotion de l'Économie Rurale (DGPER).						
Budget prévisionnel : 450 000 000 FCFA TTC						
Montant seuil des offres anormalement basses : 356 745 464 FCFA TTC						
Seuil de tolérance : 338 908 191 FCFA TTC						
Groupement EXELLIUM SARL/PROSPECTIVE AFRIQUE	-	357 093 488	357 093 488	366 339 737	Conforme	3 ^{ème}
SGE	357 750 000	422 145 000	422 145 000	440 134 380	Conforme	6 ^{ème}
Groupement SEG-NA BTP/KANAZ BARKA GROUP	332 000 000	391 760 000	391 760 000	407 122 910	Non conforme Marché similaire joint en anglais au lieu de français conformément au point 10 des IC.	Non classée

Groupement AS SARL/AFRIQ-ECO	-	349 091 200	-	-	Non conforme Le soumissionnaire propose deux délais de livraison différents (60 jours dans le calendrier de livraison et 30 jours dans le devis).	Non classée
Groupement WATTAM SA/AIMOS SARL	-	347 226 800	347 226 800	362 096 214	Conforme Offre anormalement basse, au-dessus du seuil de tolérance	1^{er}
NOVIS INTERNATIONAL SA	293 600 000	346 448 000	346 448 000	366 409 050	Conforme Offre anormalement basse, au-dessus du seuil de tolérance	4^{ème}
ENF	357 000 000	421 260 000	421 260 000	460 757 910	Conforme	7^{ème}
Groupement KANDOR/SOFIBAT		358 720 000	358 720 000	361 233 279	Conforme	2^{ème}
SLCGB SARL	340 000 000	401 200 000	401 200 000	422 222 810	Non conforme Aucun marché similaire fourni en lien avec les équipements agricoles.	Non classée
EGF SARL	-	386 804 000	386 804 000	412 995 474	Conforme	5^{ème}
Attributaire	GROUPEMENT WATTAM SA/AIMOS SARL pour un montant de deux cent quatre-vingt-quatorze millions deux cent soixante mille (294 260 000) Francs CFA HTVA, soit trois cent quarante-sept millions deux cent vingt-six mille huit cents (347 226 800) Francs CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours. Au regard de l'enveloppe financière et des besoins, la CAM propose une augmentation des quantités. Les quantités de l'item passent de quarante (40) à quarante-cinq (45) unités entraînant une variation du montant de 12,5%. Le montant de l'attribution passe de trois cent quarante-sept millions deux cent vingt-six mille huit cents (347 226 800) Francs CFA TTC à trois cent quatre-vingt-dix millions six cent trente mille cent cinquante (390 630 150) FCFA TTC.					

Appel d'Offres Ouvert National Accélééré	:	N°2026-37F/MAERAH/SG/DMP PORTANT ACQUISITION DE VIVRES DANS LE CADRE DES TRAVAUX DE HAUTE INTENSITÉ DE MAIN D'ŒUVRE (HIMO) AU PROFIT DU PROJET 2 DU PROGRAMME DE RENFORCEMENT DE LA RÉSILIENCE À L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE DANS LE SAHEL (P2-P2RS- BF).
Service bénéficiaire	:	P2-P2RS- BF
Date d'ouverture et d'examen des plis reçus	:	05 mai 2026
Nombre de plis reçus	:	Quatre (04) plis.
Financement	:	PRET FAD N° 2100150043446 du 26/01/2024 Don FAD N°2100155042219 du 27/02/2023
Publication de l'avis d'appel d'offres	:	Revue des marchés publics ; Quotidien N° N°4372 du 06/04/2026

N° pli	Soumissionnaires	Prix de l'offre (Lu publiquement)			Montant corrigé HTVA FCFA	Montant corrigé TTC FCFA	Rang	Observations
		Monnaie(s)	Montant (s) F CFA HTVA	Montant (s) F CFA TTC				
1	SOCIETE COOPERATIVE SIMPLIFIEE DES FEMMES AGRICULTRICES DU BURKINA (SCOOPS-FAB)	FCFA	460 350 000		460 350 000		Non classé	Non conforme Ne satisfait pas aux états financiers, au chiffre d'affaires et aux marchés similaires
2	Groupement SOCIETE SANA MADI ET FRERES (SESAMAF SARL) /SOCIETE UNIVERSELLE DE DEVELOPPEMENT (SUD SARL)	FCFA	512 325 000		-		Non classé	Non conforme Offre rejetée Pour absence de la garantie de soumission
3	Etablissement ZOUNGRANA OUMAROU et Frères (EZOF SA)	FCFA	423 522 000		423 522 000		Non classé	Non conforme Ne satisfait pas au chiffre d'affaires et aux marchés similaires
4	Groupement d'entreprise FIDELIA WEND KUNI IMPORT EXPORT (FWKIE SARL) /SOCIETE GLOBAL EQUIPEMENT (SGE SARL)	FCFA	460 762 500		460 762 500		1 ^{er}	Offre conforme
Attributaire:		Groupement d'entreprise FIDELIA WEND KUNI IMPORT EXPORT (FWKIE SARL) /SOCIETE GLOBAL EQUIPEMENT (SGE SARL) pour un montant de quatre cent soixante millions sept cent soixante-deux mille cinq cents (460 762 500) francs CFA HT-HD avec un délai de livraison de trente (30) jours .						

Demande de cotations : N°2026-0021/MAERAH/SG/DMP portant acquisition de matériel informatique au profit du Projet de Sécurité de l'Eau au Burkina Faso (PSE-BF). Référence STEP : BF-PIF-528941-GO-RFQ ; Financement : BANQUE MONDIALE (Prêt IDA N°7559-BF) ; Date de publication : Quotidien N° 4376 du vendredi 10 avril 2026 ; Date du dépouillement : 16 avril 2026 ; lettre d'invitation CAM N°2026-0150/MAERAH/SG/DMP du 13 avril 2026 ; Nombre de plis reçus : onze (11) plis.							
Lot 1 : Acquisition de matériel informatique au profit de l'Unité de Gestion du Projet de Sécurité de l'Eau au Burkina Faso (PSE-BF).							
N°	NOM DU SOUSMISSIONNAIRE	Montants lus		Correction	Montants corrigés		Observations
		Montant FCFA/HTVA	Montant FCFA/TTC		Montant FCFA/HTVA	Montant FCFA/TTC	
01	ESOFT BURKINA	57 775 000	68 174 500	-	-	-	Non conforme Item 1 N°1.2.2 non conforme : 12Mo de mémoire au lieu de 16Mo de mémoire, N°1.2.2.16 non conforme : QWERTY au lieu de AZERTY, N°1.1.2.10 non conforme : Absence de Webcam.

02	A.D.S Sarl	73 512 500	86 744 750	-	-	-	Non classé	Non conforme Item 1 N°1.2.3 non conforme : Le Processeurs Intel Core i7-10750 H dispose de 12Mo de mémoire au lieu de 16Mo de mémoire, N°1.2.2.40 non conforme : QWERTY au lieu de AZERTY, N°1.2.33&34 non conforme : Absence de Webcam HD.
03	JEHO NISSI Sarl	37 475 000	44 220 500	-	-	-	Non classé	Non conforme Item 1 N°1.2.4 Processeur non conforme.
04	K.T.M Sarl	63 874 000	75 371 320	-	-	-	Non classé	Non conforme Item 9 N°1.2.5 non conforme : 12Mo de mémoire au lieu de 16Mo de mémoire, N°1.2.2.87 non précision du type du lecteur optique, N°1.2.5 non conforme : QWERTY au lieu de AZERTY, N°1.1.2.79&80 non conforme : Absence de Webcam HD.
05	ADV TECHNOLOGIES	124 831 000	147 300 580	-	-	-	Non classé	Non conforme Item 1 N°1.2.6 marque & modèle non conforme, modèle de processeur introuvable (inexistant)
06	SLCGB SARL	84 670 000	99 910 600	RAS	84 670 000	99 910 000	1 ^{er}	Conforme

Attributaire provisoire : La commission déclare la demande de cotation N°2026-0021/MAERAH/SG/DMP portant « acquisition de matériel informatique au profit du Projet de Sécurité de l'Eau au Burkina Faso (PSE-BF) » **Lot 1 infructueuse pour insuffisance de crédit budgétaire.**

Lot 2 : Acquisition de matériel informatique au profit des Directions Régionales de l'Agriculture, de l'Eau et des Ressources Animales et Halieutiques (DRAERAH).

N°	NOM DU SOUSMISSIONNAIRE	Montants lus		Correction	Montants corrigés		Rang	Observations
		Montant FCFA/HTVA	Montant FCFA/TTC		Montant FCFA/HTVA	Montant FCFA/TTC		
01	ZAMAN TECHNOLOGIES	-	119 889 180	-	-	-	Non classé	Non conforme Item 1 N°1.2.0 non conforme : le processeur i5 de 6 ^e génération n'est pas supporté par windows 11 ; Item 2 N°1.2.2.152 non conforme physique : le PC est un modèle de 15.6 pouces. Item 3 N°3.21 non conforme : Absence totale de connectique USB
02	ESOFT BURKINA	85 355 000	100 718 900	-	-	-	Non classé	Non conforme Item 2 N°1.2.2.173 non conforme : le i7-1165G7 a une fréquence de base de 1.2 GHz à 2.8 GHz ; N°1.2.2.192 non conforme : office 2019 n'est pas un antivirus.
03	A.D.S SARL	73 512 500	86 744 750	-	-	-	2 ^{ème}	Conforme
04	JEHO NISSI Sarl	83 025 000	97 969 500	-	-	-	Non classé	Non conforme Item 1 N°4.6 non conforme/incohérence documentaire : les caractéristiques proposées ne correspondent pas à la fiche officielle HP B70X74T, notamment pour le processeur : le soumissionnaire déclare : Intel Core i5-13400. La fiche HPB70X74T indique : Intel Core i7-13700 ; Item 2 N°1.2.2.220 non conforme : gamme professionnelle au lieu d'un modèle grand public (HP laptop) ; N°1.2.2.221 non conforme : processeur inférieur à 2,4GHz ; N°1.2.2.222 non conforme : impossible d'y installer 32Go, et encore moins 64Go ; N°1.2.2.229 non conforme : le châssis du HP 14-ep0043nf est trop fin et ne dispose pas de port Ethernet RJ45 physique ; N°1.2.2.231 non conforme : le modèle HP Laptop 14-ep0043nf est un ultra-fin moderne qui ne possède absolument pas de lecteur optique interne (intégré).
05	K.T.M Sarl	59 895 000	70 676 100	-	-	-	Non classé	Non conforme Item 2 N°1.2.12 : aucun des 4 processeurs listés n'est conforme strictement à la prescription, parce qu'aucun n'a une fréquence de base d'au moins 2,4GHz ; Item 3 N°3.26 non conforme : plage de tension d'entrée de 165-280 Vac au lieu de 160-265 Vac, N°3.28 non conforme : 3 prises de type FR et non 3 prises IEC comme indiqué dans l'offre, N°3.42 non conforme : la fiche fabricant fournie ne confirme pas la présence d'un port USB sur le BU600E-FR.

06	LEADER ALLIANCE INTERNATIONAL	70 090 000	-	-	-	-	Non classé	Non conforme Item 3 N° 3.45 non conforme : la référence EA260 identifiée correspond aux fiches EAST Power, non à une référence officielle Eaton confirmée, N°3.60 : non conforme PowerPanel Personal Edition est un logiciel CyberPower ; fournir logiciel officiel compatible EA260 ou preuve de compatibilité. Item 7&8 non conforme : spécifications techniques non fournies
07	ADV TECHNOLOGIES	114 794 000	135 456 920	-	-	-	Non classé	Non conforme Item 3 N°3.70 non conforme : Le modèle 5E700F ne possède que 2 prises de format Français (FR), N°3.81 non conforme : l'appareil est dépourvu de connectivité et le logiciel cité appartient à un concurrent, N°3.84 La fiche technique Eaton confirme l'absence totale de port USB.
08	SLCGB SARL	95 020 000	112 123 600	-	-	-	Non classé	Non conforme Item 2 N°1.2.2.32 non conforme : la référence d'usine HP AV3Q8AV désigne un ordinateur ultra-fin moderne de 14 pouces. Il n'existe aucun lecteur optique intégré dans cette gamme de PC portables.
09	BERCA SERVICES	67 340 000	-	-	-	-	Non classé	Non conforme Item 1 N°9.3 non conforme G9 n'est pas une référence. Impossible de vérifier les caractéristiques, Item 2 N°1.2.2.339 non conforme : Absence de référence. Impossible de vérifier la configuration sur le site HP. G10 est un modèle, N°1.2.2.341 non conforme : HP indique pour le Intel Core i7-1365U une fréquence de base efficace de 1,3 GHz et non de 2,4 GHz, même si le Turbo Boost est supérieur à 4 GHz. -La fiche HP consultée mentionne pour le i7-1365U une fréquence Turbo "Efficient-core" jusqu'à 3,9 GHz, tandis que d'autres fiches produit détaillées indiquent jusqu'à 5,2 GHz avec Intel Turbo Boost Technology pour le même processeur.
10	TEN'S INNOVATION	100 096 000	118 113 280	RAS	100 096 000	118 113 280	1 ^{er}	Conforme

Attributaire provisoire : **TEN'S INNOVATION**, pour un montant HTVA de cent millions quatre-vingt-seize mille (100 096 000) Francs CFA et de cent dix-huit millions cent treize mille deux cent quatre-vingt (118 113 280) Francs CFA TTC, avec un délai de livraison de soixante (60) jours.

MINISTERE DE LA CONSTRUCTION DE LA PATRIE

Demande de Cotations n°2026-053/MCP/SG/DMP/SMF-PC du 06 août 2026 pour l'acquisition de matériel informatique pour le déploiement du ephyto dans le cadre du PCE-LON. FINANCEMENT : Don IDA 8910 BF
Date d'ouverture et de délibération : 17 août 2026. Nombre de Soumissionnaires : deux (02)

Soumissionnaires	Montant soumission lu en F CFA		Correction en plus ou moins-value/rabais ou remise		Montant corrigé en F CFA		Observations	Rangs
	HTVA	TTC	Moins-value	Plus-value	HTVA	TTC		
LKMS	3 380 000	3 988 400	Néant	Néant	3 380 000	3 988 400	Conforme	2 ^e
PRODITEK	3 050 000	3 599 000	Néant	Néant	3 050 000	3 599 000	Conforme	1 ^{er}
ATTRIBUTAIRE	PRODITEK pour un montant de trois millions cinquante mille (3 050 000) francs CFA HTVA soit trois millions cinq cent quatre-vingt-dix-neuf mille (3 599 000) francs CFA TTC et trois millions cinq cent mille (3 500 000) francs CFA HTVA soit quatre millions cent trente mille (4 130 000) francs CFA TTC après une majoration de 14,75% sur l'item 3 et 4 avec un délai d'exécution de quatorze (14) jours calendaires.							

ECOLE NATIONALE DES TRAVAUX PUBLICS

DEMANDE DE PRIX N°2026-007/MCP/SG/ENTP/DG/PRM DU 25/07/2026 POUR LA REFECTION DES LOCAUX DE L'ECOLE NATIONALE DES TRAVAUX PUBLICS (ENTP). Financement : Budget de l'ENTP, exercice 2026. Publication : Revue des marchés publics n°4474 du lundi 24 août 2026
Convocation de la CAM : N°2026-079/MCP/SG/ENTP/DG/PRM du lundi 24 août/2026
Date d'ouverture de plis : 02/09/2026. Date de délibération 02/09/2026. Nombre de plis : trois (03)
Nombre de lots : lot unique

N°	Soumissionnaires	Montant lu HTVA	Montant lu TTC	Montant corrigé HTVA	Montant corrigé TTC	Observations	Rang
1	AGTIC Sarl	-	24 953 093	-	-	-Electricien : CAP en Electricité demandé dans le dossier, CAP en électrotechnique fourni par le soumissionnaire -Liste et composition des équipes sur le chantier non explicite - absence de la tâche de revêtement et carrelage de la plomberie sanitaire dans le programme de construction -la non prise en compte de l'ensemble du personnel clé et matériel demandé dans la méthodologie d'exécution et d'organisation des travaux Non conforme	Non classé

2	ENK	-	22 350 008	-	-	Incohérence de date de naissance entre le CV et le Diplôme des personnes ci-après : KAFANDO Mohamadi, COMBARY Samuel, OUEDRAOGO Jean Lucien ; - incohérence du nom du chef de chantier entre le diplôme et l'attestation de travail ; - expérience du chef d'équipe maçon : 05 ans demandé dans le dossier au lieu de 03 ans fourni par le soumissionnaire ; - Electricien : CAP en Electricité demandé dans le dossier, CAP en électromécanique fourni par le soumissionnaire ; liste et composition des équipes sur chantier : tâche attribuée non renseignée -non-respect du canevas de liste du matériel (absence d'âge des engins) Non conforme	Non classé
3	TTC	-	23 341 588	-	-	Conforme	1 ^{er}

Attributaire : Tam Tooré Construction et Compagnie (TTC) : Pour un montant de **vingt-trois millions trois cent quarante et un mille cinq cent quatre-vingt-huit (23 341 588) francs CFA TTC** avec un délai d'exécution de trente (30) jours.

AGENCE BURKINABÈ DE NORMALISATION, DE LA MÉTROLOGIE ET DE LA QUALITÉ

Demande de prix N°2026-015/ABNORM/DG/PRCP du 23/07/2026 relatif à l'acquisition de conteneurs aménagés au profit de l'ABNORM.

Financement : Budget ABNORM, Exercice 2026. **Imputation budgétaire** : Chap. 24 Art 241 Para 2419.

Date de publication : Quotidien N°4455 du jeudi 30 juillet 2026 (page 50). **Date du dépouillement** : 10/08/2026.

Nombre de plis vendus : huit (08). **Nombre de plis reçus** : sept (07).

Lettre d'invitation de la CAM : N°2026-179/ABNORM/DG/PRCP du 05/08/2026 ;

Offre anormalement basse ou élevée : 27 598 277 TTC < M < 37 338 846 TTC ;

Marge de 5% de la borne inférieure : 26 218 363 TTC.

N°	Soumissionnaires	Montant lu en F CFA		Montant corrigé en F CFA		Rang	Observations
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
01	EBF Energie	26 690 000	-	Non évalué		Non classé	Non conforme : équipements spécifiques au magasin pour le Conteneur magasin non proposé à l'item 2.
02	Groupe Alliance International SARL	-	34 996 440	24 715 000	29 163 700	Non classé	Conforme : erreur de quantité à l'item 3 (2 proposés au lieu de 1 demandé) donnant lieu à une baisse du montant HTVA de 4 943 000. Les pièces administratives non transmises à l'expiration du délai de la lettre N°2026-188/ABNORM/DG/PRCP du 10 août 2026 lui demandant de les compléter
03	SOCIETE SEENINGO SARL	29 500 000	-	Non évalué		Non classé	Non conforme : lettre d'engagement adressée à la SONABHY
04	SAWADI TECHNICITE	22 325 000	-	22 325 000	-	Non classé	Conforme : le montant TTC est dans le seuil de tolérance de 5% de l'offre anormalement basse. La lettre N°2026-191/ABNORM/DG/PRCP du 11 août 2026 lui est adressée pour confirmation des prix et l'informant de l'augmentation de la garantie de bonne exécution à 35% du montant du marché qui est restée sans réponse. Les pièces administratives non transmises à l'expiration du délai de la lettre N°2026-188/ABNORM/DG/PRCP du 10 août 2026 lui demandant de les compléter.
05	SOGEP Sarl	25 050 000	-	25 050 000	-	Non classé	Conforme : lettre de renonciation N°2026/01/ABNORM du 28/08/2026
06	DOFINITA-BTP	25 498 999	-	25 498 999	-	Non classé	Conforme : Les pièces administratives non transmises à l'expiration du délai de la lettre N°2026-188/ABNORM/DG/PRCP du 10 août 2026 lui demandant de les compléter
07	DSH GLOBAL	23 900 000	-	23 900 000	-	Non classé	Conforme : l'ASF non transmise à l'expiration du délai de la lettre N°2026-188/ABNORM/DG/PRCP du 10 août 2026 lui demandant de la compléter.

Attributaire provisoire : infructueux pour absence d'offres conformes et défaut de pièces administratives

Demande de prix N°2026-016/ABNORM/DG/PRCP du 06/08/2026 relatif à : Lot-01 : Acquisition et installation d'un système de vidéo-surveillance au profit de la DR de Bobo-Dioulasso. Lot-02 : Acquisition et installation de mobilier de bureau.

Financement : Budget ABNORM 2026. **Imputation budgétaire** : Chap. 24 Art 243 (lot1) et Chap. 24 Art 244 (Lot2).

Date de publication : N°4469 du mercredi 19 août 2026 (page 53). **Date du dépouillement** : 28/08/2026. **Nombre de plis vendus** : quinze (15).

Nombre de plis reçus : quinze (15). **Lettre d'invitation de la CAM** : N°2026-206/ABNORM/DG/PRCP du 21/08/2026.

Offre anormalement basse du Lot1 : 7 115 532 TTC < M < 9 626 896 TTC. **Marge de 5% de la borne inférieure du Lot1** : 6 759 755 TTC.

Offre anormalement basse du Lot2 : 6 898 195 TTC < M < 9 332 853 TTC. **Marge de 5% de la borne inférieure du Lot2** : 6 553 286 TTC

Lot-01 : Acquisition et installation d'un système de vidéo-surveillance au profit de la DR de Bobo-Dioulasso

N°	Soumissionnaires	Montant lu en F CFA		Montant corrigé en F CFA		Rang	Observations
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
01	ESAIF Service	6 400 000	-	6 400 000	-	3 ^e	Conforme
02	AKISSO	6 069 200	-	6 069 200	-	Non classé	Non conforme : lettre de soumission non conforme (clauses 14 et 16 visés au lieu de 15 et 16)
03	CAPELEC	-	7 379 720	-	7 379 720	2 ^e	Conforme

04	ITSYSTEME BARKA	5 723 000	-	5 723 000	-	Non classé	Conforme : offre anormalement basse
05	GAI SARL	-	7 192 100	-	7 192 100	1 ^{er}	Conforme
06	ICS SARL	6 410 000	-	6 410 000	-	4 ^e	Conforme
07	PROSERVICES	-	6 755 500	-	6 755 500	Non classé	Conforme : offre anormalement basse
08	BALI SA-SERVICES	6 254 140	-	6 254 140	-	Non classé	Non conforme : lettre de soumission non conforme (clauses 14 et 16 visés au lieu de 15 et 16)
09	BE	6 685 000	-	6 685 000	-	Non classé	Non conforme : lettre de soumission non conforme (clauses 14 et 16 visés au lieu de 15 et 16)
10	SECURXTECH	7 165 000	-	7 165 000	-	Non classé	Non conforme : calendrier de livraison et spécifications techniques non fournis
11	NUMERIC SARL	-	8 799 978	-	8 799 978	5 ^e	Conforme
Attributaire provisoire : GAI SARL : pour un montant de sept millions cent quatre-vingt-douze mille cent (7 192 100) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de trente (30) jours							
Lot-02 : Acquisition et installation de mobilier de bureau							
01	ESAIF Service	6 400 000	-	6 400 000	-	3 ^e	Conforme
02	EMS	5 745 000	6 779 100	5 745 000	6 779 100	2 ^e	Conforme
03	TID TRANSPORT ET LOGISTIQUE SERVICES	5 572 500	-	5 572 500	-	1 ^{er}	Conforme
04	SEZAM SERVICES	5 535 000	-	5 535 000	-	Non classé	Conforme : offre anormalement basse
05	URANUS TECHNOLOGY	5 513 644	6 506 100	5 513 644	6 506 100	Non classé	Conforme : offre anormalement basse
Attributaire provisoire : TID TRANSPORT ET LOGISTIQUE pour un montant de cinq millions cinq cent soixante-douze mille cinq cents (5 572 500) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de trente (30) jours							

**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
et des Engagements Financiers**

<http://www.dgcmef.gov.bf>



RESULTATS PROVISOIRES DES REGIONS

REGION DE BANKUI

DEMANDE DE PRIX N°2026-03/RBM/PBL/CBRM/ CCAM DU 21 JUILLET 2026 RELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUARANTE (40) HANGARS COMPLEMENTAIRES AU MARCHE N°2 (secteur 2) DE BOROMO LOT 1. Financement PREGOLS, gestion 2026.

Publication de l'avis : Quotidien des marchés publics N°4448, page 54 du mardi 21 juillet 2026 ;

Convocation de la CCAM N°2026-39/RBNK/PBL/CBRM/MBRM/CAB du 23 juillet 2026. Date de la délibération : 10 août 2026

Soumissionnaires	Montant lu	Montant corrigé	Délai d'exécution	Rang	Observations
SOGEI-BTP	12 001 000 HTVA	-	90 jours	2 ^{ème}	Conforme
TARPASMULTI SERVICES SARL	13 501 167 HTVA	13 984 040 FCFA	90 jours	4 ^{ème}	Conforme Le montant de la lettre de soumission (13 501 167 FCFA) est différent du montant du devis sans correction (13 984 040 FCFA)
E.FO. F	14 944 511 TTC	-	90 jours	3 ^{ème}	Conforme
FRANCE AFRIQUE	11 340 931 HTVA	-	90 jours	1 ^{er}	Conforme
Attributaire	FRANCE AFRIQUE pour un montant de onze millions trois-cent-quarante mille neuf-cent-trente-un (11 340 931) FCFA HTVA avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours et soixante-dix jours de délai de validité de l'offre.				

REGION DU DJÔRÔ

DEMANDE DE PRIX N°2026-01/RDJR/PPON/CR-BRBR/M/PRCP DU 13 JUIN 2026 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CLASSE AU CEP DE BOUROUM-BOUROUM.

FINANCEMENT : FONDS MINIERES POUR LE DEVELOPPEMENT (FMD). LOT1 ; LOT 2 /BUDGET COMMUNAL/GESTION 2026.

PUBLICATION DE L'AVIS : N°4445 du jeudi 16 juillet 2026. DATE DE CONVOCATION DE LA CCAM : le mardi 28 juillet 2026

DATE DE DEPOUILLEMENT : le mardi 28 juillet 2026. Nombre de lot : unique. Nombre de concurrents : lot 1=06 et lot 2=04

Borne inférieure : 11 205 527 ; Borne supérieure : 15 160 418 ; Seuil de tolérance : 10 645 250

SOUSMISSIONNAIRES	MONTANT LU en FCFA		MONTANT CORRIGE en FCFA		OBSERVATIONS	CLASSE- MENT	Délais d'exécution
	HT	TTC	HT	TTC			
LOT 1 : Construction d'une salle de classe au CEP							
CASE / TP	9 806 730	-	9 806 730	-	Conforme	2 ^{ème}	
EDIAF	9 414 829	11 109 498	9 414 829	11 109 498	Non conforme -Garantie de soumissionnon fournie -Absence d'attestation de mise à disposition du Camion Benne appartenant à Zabda Hadara et du véhicule de liaison appartenant à Sawadogo Amadé ; -Absence des factures du matériel (bétonnière 350l ; vibreur à béton ; compacteur et du lot de petit matériel) ; -Absence de planning d'exécution des travaux.	Non classé	
SIBI SERVICES	9 821 265	-	9 321 265	-	Conforme -une erreur de sommation ayant entraîné une baisse de -500 000F dans son offre financière dont une variation de 5,09 %. -Offre financière anormalement basse : 10 999 092 F CFA TTC < 11 205 527 F CFA TTC et par lettre du 11 /08/2026 l'entreprise a confirmé ses pris et la garantie de bonne exécution de 40%	1 ^{er}	
DOFINITA/BTP	8 560 877	-	8 560 877	-	Non conforme -Certificat de mise à disposition du véhicule de liaison appartenant à Ouédraogo Boukary non fourni ;	Non classé	

					-Pièces administratives (CNSS ; DRTSS ; AJT ; CNF ; ANPE) non fournies. APRES LETTRES adressée		
DIS NO GEN	10 238 280	-	10 238 280	-	Conforme	4 ^{ème}	
ETAF	10 220 795	12 060 538	10 220 795	12 060 538	Conforme	3 ^{ème}	
LOT 2 : Réfection des salles classe au CEG de Banlo							
EDIAF	8 218 000	9 697 240	8 218 000	9 697 240	Non conforme -Garantie de soumission non fournie -Absence d'attestation de mise à disposition du Camion Benne appartenant à Zabda Hadara et du véhicule de liaison appartenant à Sawadogo Amadé ; -Absence des factures du matériel (bétonnière 350l ; vibreur à béton ; compacteur et du lot de petit matériel) ; -Absence de planning d'exécution des travaux.	Non classé	
SIBI SERVICES	8 482 750	-	8 482 750	-	Conforme	2 ^{ème}	
DIS NO GEN	7 853 750	-	7 853 750	-	Conforme	1 ^{er}	
ETAF	7 753 000	9 148 540	7 753 000	9 148 540	Non conforme -discordance des références (n° de série) du matériel roulant sur l'attestation de mise à disposition du matériel roulant (camion Benne et véhicule de liaison) et les références sur le certificat de mise à circulation.	Non classé	

DEMANDE DE PRIX N°2026-02/RDJR/PPON/CR-BRBR/M/PRCP **DU 13 JUIN 2026 POUR LES TRAVAUX DE REALISATION D'UN FORAGE POSITIF. FINANCEMENT : FONDS MINIERES POUR LE DEVELOPPEMENT (FMD).**

PUBLICATION DE L'AVIS : N°4445 du jeudi 16 juillet 2026. DATE DE CONVOCATION DE LA CCAM : le mardi 28 juillet 2026

DATE DE DEPOUILLEMENT : le mardi 28 juillet 2026. Nombre de lot : unique. Nombre de concurrents : 05

Borne inferieure : 6 523 045 ; Borne supérieure : 8 825 296 ; Seuil de tolérance : 6 196 893

SOUSMISSIONNAIRES	MONTANT LU en FCFA		MONTANT CORRIGE en FCFA		OBSERVATIONS	CLASSEMENT
	HT	TTC	HT	TTC		
SOLU PROBAT SERVICES SARL	5 755 000	-	5 755 000		Conforme	1 ^{er}
ESYF	5 400 000	6 372 000	5 400 000	6 372 000	Non conforme - Montant du reçu d'achat inférieur au montant demandé dans le dossier : les frais d'achat du marché s'élèvent à 30 000 F CFA au lieu de 25 000 F CFA	Non classé
2 SI SARL	6 664 000	7 863 520	6 664 000	7 863 520	Non conforme -Pièces administratives (ASF ; CNSS ; DRTSS ; CNF ; ANE/TP ; ARCCM) non fournies après lettre adressée	Non classé
SIMOHA SERVICE SARL	5 326 907	6 285 750	5 326 907	6 285 750	-Pièces administratives (CNSS ; DRTSS ; CNF ; ANE/TP ; ARCCM) non fournies après lettre adressée	Non classé
NEERWAY SERVICES INTERNATIONAL	5 152 500	-	5 152 500		Non Conforme -Offre financière anormalement basse : 6 079 950 F CFA TTC < 6 515 856 F CFA TTC et inférieure au seuil de tolérance qui est égal à 6 196 893 F TTC	Non classé

ATTRIBUTAIRE : SOLU PROBAT SERVICES SARL est déclarée attributaire provisoire pour un montant de cinq millions sept cent cinquante-cinq mille (5 755 000) Francs CFA HT pour un délai d'exécution de soixante (60) jours.

DEMANDE DE PRIX N°2026-03/RDJR/PPON/CR-BRBR/M/PRCP **DU 13 JUIN 2026 POUR LA CONSTRUCTION D'UNE FOURRIERE AU PROFIT DE LA MAIRIE DE BOUROM-BOUROM. FINANCEMENT : BUDGET COMMUNAL/GESTION 2026.**

PUBLICATION DE L'AVIS : N°4445 du jeudi 16 juillet 2026. DATE DE CONVOCATION DE LA CCAM : le mardi 28 juillet 2026

DATE DE DEPOUILLEMENT : le mardi 28 juillet 2026. Nombre de lot : unique. Nombre de concurrents : 01

SOUSMISSIONNAIRES	MONTANT LU en FCFA		MONTANT CORRIGE en FCFA		OBSERVATIONS	CLASSEMENT
	HT	TTC	HT	TTC		
E-W-M/BTP	9 878 260	-	9 878 260	-	Conforme	1 ^{er}

ATTRIBUTAIRE : E-W-M/BTP est déclarée attributaire provisoire pour un montant de neuf millions huit soixante-dix-huit mille deux cent soixante (9 878 260) francs CFA HT pour un délai d'exécution de soixante (60) jours.

FICHE DE SYNTHESE DES RESULTATS

Financement : **Budget de l'Etat : gestion 2026.** Publication de l'avis : **Quotidien N°4453 du mardi 28 juillet 2026**

Date de convocation de la CRAM : **Vendredi 31 juillet 2026. Date d'ouverture des plis : Jeudi 06 août 2026**

Nombre de plis reçus : **LOT 1 : Six (06) arrivés avant la date limite de dépôt ; LOT 2 : Six (06) arrivés avant la date limite de dépôt**

Lot 1 : Travaux de réalisation d'une (01) mini AEP dans la province de la Bougouriba au profit de la Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources Animales et Halieutiques du Djôrô (DRAERAH-DJR).

E= 41 650 000		P= 41 595 000		M= 41 628 000	
0,85M= 35 383 800		1,15M= 47 872 200		Seuil de tolérance 5%= 33 614 610	
Soumissionnaires	Montant lu HTVA	Montant lu TTC	Montant corrigé HTVA	Montant corrigé TTC	Observations
ENTREPRISE AZ BUSINESS INTERNATIONAL	-	41 595 000	-	41 595 000	Conforme : 1er
NAKO BTP	-	36 243 700	-	36 243 700	Non Conforme : Non classé -Carte grise non conforme : Véhicule camion grue immatriculé 11 HJ 1849 fourni au nom de EJJF-TP (le véhicule est immatriculé au nom de G.J.F au lieu de EJJF-TP après authentification) ;

					-Attestation de mise à disposition de EJF-TP non conforme (fait cas du véhicule immatriculé 11 HJ 1849 qui appartient à G.J.F dans l'attestation)
2M ADI SARL	25 275 000	-	25 275 000	-	Non Conforme : Non classé -Certificat de visite non fournie ; -L'organigramme fait cas de 60 jours au lieu de 90 jours
ABAT	-	32 327 500	-	32 327 500	Non Conforme : Non classé -Même Directeur des travaux (BARANDAO Atinga) que l'entreprise ESYF pour le même lot ; -Absence de la mention Payée livrée sur les factures d'achat ; -Pièces administratives non fournies (AJT ; ASF, CNSS, DRTLS, CNF, ARCCM et ANPE) malgré la lettre de Complément des pièces.
FDJIRE	26 750 000	-	26 750 000	-	Non Conforme : Non classé - Absence de l'immatriculation des véhicules sur Les attestations de mise à disposition ; -Méthodologie vague : Ne fais pas cas des développement et essais de pompage, du système de pompage, du champ solaire, des caractéristiques du château, de la pompe, des bornes fontaines, des branchement particuliers...
ESYF	26 715 000	31 523 700	26 715 000	31 523 700	Non Conforme : Non classé - Même Directeur des travaux (BARANDAO Atinga) que l'entreprise ABAT pour le même lot
Attributaire	Attributaire : ENTREPRISE AZ BUSINESS INTERNATIONAL pour un montant de Quarante-un millions cinq cent quatre-vingt-quinze mille (41 595 000) FCFA TTC avec un délai d'exécution de Quatre-vingt-dix (90) jours.				
Lot 2 : Travaux de réalisation d'une (01) mini AEP dans la province du loba au profit de la Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources Animales et Halieutiques du Djôrô (DRAERAH-DJR).					
E= 41 650 000 					

REGION DU DJORO

FICHE DE SYNTHESE DES RESULTATS

Financement : **Budget de l'Etat : gestion 2026**

Publication de l'avis : **Quotidien N°4453 du mardi 28 juillet 2026**

Date de convocation de la CRAM : **Vendredi 31 juillet 2026. Date d'ouverture des plis : Jeudi 06 août 2026. Nombre de plis reçus :**

LOT 1 : Six (06) arrivés avant la date limite de dépôt

LOT 2 : Six (06) arrivés avant la date limite de dépôt

Lot 1 : Travaux de réalisation d'une (01) mini AEP dans la province de la Bougouriba au profit de la Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources Animales et Halieutiques du Djôrô (DRAERAH-DJR).

E= 41 650 000 P= 41 595 000 M= 41 628 000
0,85M= 35 383 800 1,15M= 47 872 200 Seuil de tolérance 5%= 33 614 610

Soumissionnaires	Montant lu HTVA	Montant lu TTC	Montant corrigé HTVA	Montant corrigé TTC	Observations
ENTREPRISE AZ BUSINESS INTERNATIONAL	-	41 595 000	-	41 595 000	Conforme : 1er

NAKO BTP	-	36 243 700	-	36 243 700	Non Conforme : Non classé -Carte grise non conforme : Véhicule camion grue immatriculé 11 HJ 1849 fourni au nom de EJF-TP (le véhicule est immatriculé au nom de G.J.F au lieu de EJF-TP après authentification) ; -Attestation de mise à disposition de EJF-TP non conforme (fait cas du véhicule immatriculé 11 HJ 1849 qui appartient à G.J.F dans l'attestation)
2M ADI SARL	25 275 000	-	25 275 000	-	Non Conforme : Non classé -Certificat de visite non fournie ; -L'organigramme fait cas de 60 jours au lieu de 90 jours
ABAT	-	32 327 500	-	32 327 500	Non Conforme : Non classé -Même Directeur des travaux (BARANDAO Atinga) que l'entreprise ESYF pour le même lot ; -Absence de la mention Payée livrée sur les factures d'achat ; -Pièces administratives non fournies (AJT ; ASF, CNSS, DRTL, CNF, ARCCM et ANPE) malgré la lettre de Complément des pièces.
FDJIRE	26 750 000	-	26 750 000	-	Non Conforme : Non classé - Absence de l'immatriculation des véhicules sur Les attestations de mise à disposition ; -Méthodologie vague : Ne fais pas cas des développement et essais de pompage, du système de pompage, du champ solaire, des caractéristiques du château, de la pompe, des bornes fontaines, des branchement particuliers...
ESYF	26 715 000	31 523 700	26 715 000	31 523 700	Non Conforme : Non classé - Même Directeur des travaux (BARANDAO Atinga) que l'entreprise ABAT pour le même lot
Attributaire	Attributaire : ENTREPRISE AZ BUSINESS INTERNATIONAL pour un montant de Quarante-un millions cinq cent quatre-vingt-quinze mille (41 595 000) FCFA TTC avec un délai d'exécution de Quatre-vingt-dix (90) jours .				
Lot 2 : Travaux de réalisation d'une (01) mini AEP dans la province du loba au profit de la Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources Animales et Halieutiques du Djôrô (DRAERAH-DJR).					
E= 41 650 000 0,85M= 31 671 597		P= 30 676 755 1,15M= 42 849 807		M= 37 260 702 Seuil de tolérance 5%= 30 088 017	
Soumissionnaires	Montant lu HTVA	Montant lu TTC	Montant corrigé HTVA	Montant corrigé TTC	Observations
ENTREPRISE AZ BUSINESS INTERNATIONAL	-	41 595 000	-	41 595 000	Non Conforme : Non classé CV non conforme : Personnel du lot 2 occupant les mêmes postes que le personnel du lot1 dans les marchés.
NAKO BTP	-	35 476 700	-	35 476 700	Non Conforme : Non classé Attestation de mise à disposition de EJF-TP non conforme (fait cas du véhicule immatriculé 11 HJ 1849 qui appartient à G.J.F dans l'attestation)
2M ADI SARL	25 175 000	-	25 175 000	-	Non Conforme : Non classé -Certificat de visite non fournie ; -L'organigramme fait cas de 60 jours au lieu de 90 jours
ABAT	-	33 137 500	-	33 137 500	Non Conforme : Non classé -Certificat de visite non fournie ; -Absence de la mention Payée livrée sur les factures d'achat ; -Pièces administratives non fournies (AJT ; ASF, CNSS, DRTL, CNF, ARCCM et ANPE) malgré la lettre de Complément des pièces.
FDJIRE	26 750 000	-	26 750 000	-	Non Conforme : Non classé -Certificat de visite non fournie ; - Absence de l'immatriculation des véhicules sur Les attestations de mise à disposition ; -Méthodologie vague : Ne fais pas cas des développement et essais de pompage, du système de pompage, du champ solaire, des caractéristiques du château, de la pompe, des bornes fontaines, des branchement particuliers...
ESYF	25 997 250	30 676 755	25 997 250	30 676 755	Conforme : 1^{er} Offre dans la limite du seuil de tolérance Confirmation des prix et acceptation de l'augmentation de la garantie de bonne exécution à 40% faite par le soumissionnaire.
Attributaire	Attributaire : ESYF pour un montant de Trente millions six cent soixante-seize mille sept cent cinquante-cinq (30 676 755) FCFA TTC avec un délai d'exécution de Quatre-vingt-dix (90) jours .				

CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE GAOUA

Fiche de synthèse rectificative des résultats publiés dans le quotidien n°4482 du 07/09/2026 portant sur le montant d'attribution

Demande de prix N°2026-44/MS/SG/CHR-G/DG/PRCP du 04/08/2026 pour l'acquisition et l'installation de matériels médico-techniques au profit du Centre Hospitalier Régional de Gaoua ; Financement : Budget du CHR Gaoua, Exercice 2026 ;
Date de dépouillement : 20 août 2026 ; Publication : Quotidien de la Revue des Marchés publics N°4463 du mardi 11 août 2026, page 54
Nombre de plis : 03

NB : Marché réservé aux moyennes entreprises

N°	Soumissionnaire	Montants lus en francs CFA	Montants corrigés en francs CFA	Rang	Observations
1	STANDARD BIO-PHARMA SA	13 418 320 FCFA HTVA	-	-	Offre non conforme pour discordance entre les images présentées dans le prospectus et le détail des spécifications techniques proposé de l'item 9

2	HODAVIA DISTRIBUTION SARL	15 600 000 FCFA HTVA	-	-	Offre non conforme pour absence des images des éléments constitutif de la boîte de l'item 9. Discordance entre les dimensions de l'équipement proposé et les dimensions du prospectus.
3	MONDE BIO MEDICAL	12 520 000 FCFA HTVA	12 520 000 FCFA HTVA	1er	Offre conforme
ATTRIBUTAIRE		MONDE BIO MEDICAL pour un montant de douze millions cinq cent vingt mille (12 520 000) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de vingt un (21) jours.			

Fiche de synthèse rectificative des résultats publiés dans le quotidien n°4482 du 07/09/2026 portant sur le montant d'attribution

Demande de prix N°2026-45/MS/SG/CHR-G/DG/PRCP du 04/08/2026 pour réhabilitation des bâtiments médico-techniques au profit du Centre Hospitalier Régional de Gaoua ; Financement : Budget du CHR Gaoua, Exercice 2026 ;
Date de dépouillement : 20 août 2026 ; Publication : Quotidien de la Revue des Marchés publics N°4463 du mardi 11 août 2026, page 60
Nombre de plis : 02

NB : Marché réservé aux moyennes entreprises

N°	Soumissionnaire	Montants lus en francs CFA	Montants corrigés en francs CFA	Rang	Observations
1	Faso Commerce et Bâtiment (FACOBAT) SARL	5 909 729 FCFA TTC	5 909 729 FCFA TTC	-	Offre écartée car anormalement basse
2	Bâtiment Travaux Généraux (BTG)	6 943 509 FCFA TTC	6 943 509 FCFA TTC	1er	Offre conforme
ATTRIBUTAIRE		Bâtiment Travaux Généraux (BTG) pour un montant de six millions neuf cent quarante-trois mille cinq cent neuf (6 943 509) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de vingt un (21) jours.			

REGION DU GUIRIKO

PROVINCE DU HOUE

COMMUNE DE DANDE MAIRIE

Objet : demande de prix 2026-01/RGRK/PHUE/C-DD/CAM pour les travaux de réhabilitation de la salle de réunion de la mairie de Dandé
Numéro et Date de publication du Marché : Revue des marchés publics n° 4453 du mardi 28 juillet 2026.
-Date de dépouillement des offres : 06 août 2026 ; Nombre de plis reçus : quatre (05)

FINANCEMENT : Budget communal, Gestion 2026.

Lot unique : Travaux de réhabilitation de la salle de réunion de la Mairie de Dandé.

Soumissionnaires	Montant lu à l'ouverture		Montant corrigé		Observations
	HT	TTC	HT	TTC	
Entreprise de construction Belem et Frères (ECBF)		13 027 000 TTC		13 027 000 TTC	Non conforme Offre anormalement basse car le montant de soumission est inférieur au seuil minimum (0,85M) qui est de 13 263 600. Toutefois, elle est dans le seuil de tolérance qui est de 12 600 420 et la lettre de non confirmation de prix par ECBF est joint.
ECR Afrique Bâtiment	11 400 000		11 400 000		Conforme 1 ^{er}
Enterprise KONE Sékou et Compagnie (EKOSEC)	11 527 765 HTVA		11 527 765 HTVA		Conforme 2 ^{em}
Etablissement Findiwendé (EF)		13 232 735 TTC		13 982 735 TTC	Non Conforme - Pèces administrative non fournis - erreur de formulation de l'item 4.2.3 70*120 au lieu de 110*120, -erreur de somation sous total V 3 255 000 au lieu de 2 505 000
AKILA/BTP SARL		12 800 085		12 800 085	Non conforme : -le document fourni est une attestation de BTS arabe traduit en français avec pour Spécialité Conducteur des Travaux en Bâtiment qui est un poste et non une qualification en lieu et place d'un conducteur des travaux avec pour qualification Technicien Supérieur en Génie Civil

Attributaire : ECR-Afrique Bâtiment pour un montant HTVA de onze millions quatre cent mille (11 400 000) francs CFA avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.

COMMUNE DE PENI

Objet : demande de prix N° 2026-03/RGRK/PHUE/CPNI/M/PRCP du 29 juillet 2026 pour des travaux d'acquisition et d'installation de lampadaire solaire au profit de la commune de Pénì ; Numéro et Date de publication du Marché : Revue des marchés publics n° 4461 du vendredi 07 août 2026
Date de dépouillement des offres : 17 août 2026 à 09h 00 mn ; Nombre de plis reçus : Sept (07)
FINANCEMENT : Budget communal, Gestion 2026

E= 48 450 000 ; P= 39 636 345 ; M= 0,6 E+ 0,4 P ; M= 44 924 538 ; 0,85 M= 38 185 857 ;
1,15 M= 51 663 219 Seuil de tolérance : 0,95x 38 185 857 = 36 276 564

1,15 M= 31 665 219		Seuil de tolérance : 0,55% 36 163 637 = 36 276 364				
Soumissionnaires	Montant lu à l'ouverture		Montant corrigé		Rang	Observations
	HT	TTC	HT	TTC		
Lot unique : travaux d'acquisition et d'installation de lampadaire solaire au profit de la commune de Péni pour un montant prévisionnel de quarante-huit millions quatre cent cinquante mille (48 450 000) francs CFA TTC						
GIFA Sarl		38 246 160		33 926 160	-	Non conforme Agrément technique R2 expiré sans une demande de renouvellement datant de 90 jour conformément au point IC 9.1 des données particulières de la demande de prix.

						-erreur de calcul du montant TTC car les lampadaires sont exonérés de la TVA soit une variation de -4 320 000 correspondant à un taux de -11,30%
TALENT SERVICES		44 362 100		44 362 100	3 ^{ème}	Conforme
AFRIK LONNYA		39 689 362		39 689 362	-	Non conforme Pièces administratives non transmises à l'issue du délai imparti
GITSA	33 960 000		33 960 000	38 246 160	-	Non conforme Agrément Technique non fourni à l'ouverture et aucune demande introduite à la date du dépouillement Non-respect du point IC 9.1 des données particulières de la demande de prix
NAMINATA CONSULTING ET SERVICE		39 119 040		39 119 040	2 ^{ème}	Conforme
WATAM. SA		40 455 999		36 135 999	-	Non conforme Offre anormalement basse Erreur de calcul du montant TTC car les lampadaires sont exonérés de la TVA soit une variation de -4 320 000 correspondant à un taux de -10,68%
ARIFA INFRA ET TECH	37 548 000		37 548 000	38 928 240	1 ^{er}	Conforme
Attributaire ARIFA INFRA ET TECH pour un montant HT de trente-sept millions cinq cent quarante-huit mille (37 548 000) francs CFA avec un délai d'exécution de soixante (60) jours						

COMMUNE DE OUAGADOUGOU

Appel d'Offres Ouvert N°2026-13/CO/M/DCP :

Travaux de construction et de réhabilitation de murs de clôture d'infrastructures scolaires dans la commune de Ouagadougou

Financement : Budget communal, gestion 2026

Publication : Quotidien des marchés Publics N°4447 du 20/07/2026

Date de dépouillement : 19-08-2026

Date de délibération : 09-09-2026

Lot 1 : travaux de réhabilitation du mur de clôture du CEEP Tilgré dans l'arrondissement n°2 de Ouagadougou

N°	Nom de l'entreprise	Montant lu publiquement F CFA	Montant corrigé F CFA TTC	Conformité technique	Délai d'exécution Proposé/jours	Montant après ajustement F CFA HTVA	Rang	Conclusions
01	ETWZF	30 491 147 TTC	-	Conforme	90	25 839 955	4 ^{ème}	0,85M : 29 414 787,06 Seuil de tolérance : 27 944 047,70 Conforme
02	SZCA	23 444 953 HTVA 27 665 045 TTC	-	Conforme	-	-	-	Offre anormalement basse et en dessous du seuil de tolérance
03	EWPTZ	24 605 317 HTVA 29 034 274 TTC	-	Conforme	105	24 795 007	2 ^{ème}	Offre anormalement basse mais dans le seuil de tolérance <i>Lettre de confirmation des prix fournie le 27/08/2026 avec un taux de garantie de bonne exécution de 40%</i>
04	COBATMO	24 693 907 HTVA 30 394 331 TTC	-	Conforme	90	24 693 907	1 ^{er}	Conforme au lot1 ou lot 2 ou lot 3 : même matériel et personnel fournis pour les 03 lots Offre anormalement basse mais dans le seuil de tolérance <i>Lettre de confirmation des prix fournie le 28/08/2026 avec un taux de garantie de bonne exécution de 40%</i>
05	ERST SARL	25 757 908 HTVA 30 394 331 TTC	30 630 331 TTC	Conforme	90	25 757 908	3 ^{ème}	Conforme au lot1 ou lot 2 : même matériel et personnel fournis pour les 02 lots : Erreur de calcul à l'item 1.2 du A

Attributaire **CONSTRUCTION DE BATIMENTS MODERNES (COBATMO)** pour un montant de vingt-quatre millions six cent quatre-vingt-treize mille neuf cent sept (24 693 907) F CFA HTVA soit trente millions trois cent quatre-vingt-quatorze mille trois cent trente un (30 394 331) F CFA TTC. Le délai d'exécution est de 90 jours

LOT 2 : travaux de reconstruction du mur de clôture et travaux connexes du CEEP de la cité AN II dans l'arrondissement n°1 de Ouagadougou

N°	Nom de l'entreprise	Montant lu publiquement F CFA	Montant corrigé F CFA TTC	Conformité technique	Délai d'exécution Proposé/jours	Montant après ajustement F CFA HTVA	Rang	Conclusions 0,85M : 27 546 132,64 Seuil de tolérance : 26 168 826,01
01	ETWZF	26 675 388 HTVA 31 476 958 TTC	-	Conforme	90	26 675 388	6 ^{ème}	Conforme
02	ECOZOF	23 135 593 HTVA 27 300 000 TTC	27 632 370 TTC	Conforme	100	23 251 270	2 ^{ème}	Offre anormalement basse mais dans le seuil de tolérance <i>Lettre de confirmation des prix fournie le 28/08/2026 avec un taux de garantie de bonne exécution de 40%</i> Erreur de calcul aux item 1.5 et 1.6 du A
03	SZCA	22 208 925 HTVA 26 206 532 TTC	-	Conforme	90	22 208 925	1 ^{er}	Offre anormalement basse mais dans le seuil de tolérance <i>Lettre de confirmation des prix fournie le 28/08/2026 avec un taux de garantie de bonne exécution de 40%</i>
04	RIMTALBA GROUPE	23 520 412 HTVA 27 754 086 TTC	-	Conforme	105	23 696 815	3 ^{ème}	Conforme
05	COBATMO	24 851 851 HTVA 29 325 184 TTC	-	Conforme	90	24 851 851	5 ^{ème}	Conforme au lot 1 ou lot 2 ou lot 3 : même matériel et personnel fournis pour les 03 lots
06	ELEVATION PRO ET WPF SARL	22 487 940 HTVA 26 535 769 TTC	-	Non conforme	-	-	-	Non conforme : Facture N°12-058 du 16-01-2026 non conforme (le sticker apposé sur la facture renvoi à une entreprise autre que celle émettrice)
07	ERST SARL	24 333 103 HTVA 28 713 062 TTC	-	Conforme	90	24 333 103	4 ^{ème}	Conforme au lot 1 ou lot 2 : même matériel et personnel fournis pour les 02 lots
Attributaire		SOCIETE ZOUNDI CHEIK AMED (S.Z.C.A) pour un montant de vingt-deux millions deux cent huit mille neuf cent vingt-cinq (22 208 925) F CFA HTVA soit vingt-six millions deux cent six mille cinq cent trente-deux (26 206 532) F CFA TTC. Le délai d'exécution est de 90 jours						

Lot 3 : travaux de construction du mur de clôture des écoles Sinyiri « A-B-E » dans l'arrondissement n°11 de Ouagadougou

N°	Nom de l'entreprise	Montant lu publiquement F CFA	Montant corrigé F CFA TTC	Conformité technique	Délai d'exécution Proposé/jours	Montant après ajustement F CFA HTVA	Rang	Conclusions 0,85M : 56 719 372,67 Seuil de tolérance : 53 883 404,04
01	ETWZF	65 317 447 TTC		Conforme	120	55 353 769	4 ^{ème}	Conforme
02	ECOZOF	56 000 000 TTC	59 993 922	Conforme	120	47 457 627	1 ^{er}	Offre anormalement basse mais dans le seuil de tolérance <i>Lettre de confirmation des prix fournie le 28/08/2026 avec un taux de garantie de bonne exécution de 40%</i> Erreur de quantité aux items 1.3 et 1.5 du A ; 2.1 à 2.5 du A
03	COBATMO	49 850 995 HTVA 58 824 174 TTC	-	Conforme	120	49 850 995	3 ^{ème}	Conforme au lot 1 ou lot 2 ou lot 3 : même matériel et personnel fournis pour les 03 lots
04	ELEVATION PRO ET WPF SARL	48 482 880 HTVA 57 209 798 TTC	-	Non conforme	135	-	-	Non conforme : -Facture N°12-058 du 16-01-2026 non conforme (le sticker apposé sur la facture renvoi à une entreprise autre que celle émettrice) -Mise à disposition du camion benne non conforme
05	ERST SARL	48 330 964 HTVA 57 030 538 TTC	-	Conforme	120	48 330 964	2 ^{ème}	Conforme
06	AS EQUIPEMENT ET TRAVAUX	67 942 341 TTC	-	Conforme	120	57 578 255	5 ^{ème}	Conforme
07	BATILEC	48 985 470 HTVA 57 802 855 TTC	-	Non conforme	120	-	-	Non conforme : -Attestation de situation fiscale non probante -Facture N°12-058 du 16-01-2026 non conforme (le sticker apposé sur la facture renvoi à une entreprise autre que celle émettrice)
08	GROUPEMENT KORAS/SERV AFRICA	44 491 330 HTVA 52 499 769 TTC	-	Conforme	135	-	-	Offre anormalement et en dessous du seuil de tolérance
Attributaire		ENTREPRISE DE CONSTRUCTION ZOUNGRANA ET FRERES (ECOZOF) pour un montant de cinquante-six millions (56 000 000) F CFA TTC. Le délai d'exécution est de 120 jours						

REGION DES KOULSE

Objet : Avis à manifestation d'intérêts n°2026-002/RKLS/PNMT/CYLG/SG du 18 août 2026 portant actualisation du répertoire des fournisseurs, prestataires et consultants pour l'année 2026 de la mairie de Yalgo. **Publication :** Revue des marchés publics n°4472 du lundi 24 août 2026.

Convocation de la CCAM : lettre n°2026-063/ RKLS/PNMT/CYGL du 13/02/2026

Date de dépouillement : 07 août 2026. **Nombre de soumissionnaires participants :** 12

N°	SOUSSIONNAIRES	N° IFU	RCCM	N° Téléphone
Lot 1 : Achat de plantes et de matériels de protection pour le reboisement				
1	GROUP GMSA SARL	00202460L	BF-OUA-01-2023-B13-05860	70 36 99 74/78 28 25 36
2	KBAS	00173565Y	BFOUA2022A1184	73 48 83 69/76 91 28 83
3	MAMOVIC SARL	00125386M	BFOUA2019 B 7189	70 49 07 79/76 06 52 12
4	SY GLOBAL TRADE INTERNATIONAL	00173858E	BFOUA202281401	63 17 99 64/55 73 50 52
5	HABIB TRADING INTERNATIONAL	00139521T	BF-OUA-2020-B-5793	73 34 34 75/55 77 86 25
6	SADIA HOLG TRADE SARL	00267126U	BF-OUA-01-2025-B13-05820	65 60 26 35
7	CELDIS SARL	00173211C	BFOUA2022B0900	65 32 60 10/71 28 18 47
8	ADONAI SERVICE INTERNATIONAL (ASI)	00165498M	BFOUA2021B10066	70 01 13 95/77 36 01 01
9	NOVA	00289483J	BF-OUA-01-2025-B13-17111	71 93 72 54/66 66 57 70
Lot 1 : Achat de registres d'état civil.				
1	HABIB TRADING INTERNATIONAL	00139521T	BF-OUA-2020-B-5793	73 34 34 75/55 77 86 25
2	SY GLOBAL TRADE INTERNATIONAL	00173858E	BFOUA202281401	63 17 99 64/55 73 50 52
3	MAMOVIC SARL	00125386M	BFOUA2019 B 7189	70 49 07 79/76 06 52 12
4	SADIA HOLG TRADE SARL	00267126U	BF-OUA-01-2025-B13-05820	65 60 26 35
5	GROUP GMSA SARL	00202460L	BF-OUA-01-2023-B13-05860	70 36 99 74/78 28 25 36
7	ELDRISAB SERVICES Sarl	00155084K	BFOUA 2021 B 3240	55110183
8	NEIMAP SERVICES	00257831 ^E	BF-OUA-01-2025-B12-00913	57 22 45 40
9	NAMARAIE SERVICE	00257713C	BF-OUA-01-2025-B12-00872	64882354
10	CELDIS SARL	00173211C	BFOUA2022B0900	65 32 60 10/71 28 18 47
11	ADONAI SERVICE INTERNATIONAL (ASI)	00165498M	BFOUA2021B10066	70 01 13 95/77 36 01 01
12	NOVA	00289483J	BF-OUA-01-2025-B13-17111	71 93 72 54/66 66 57 70

SYNTHESE : Appel d'offres accélérée ouvert n°2026-01/CMNE/M/PRCP pour la réalisation de diverses infrastructures au profit de la commune de Mané ; Revue des Marchés Publics Quotidien des marchés publics N°4452 du lundi 27 juillet 2026 ; Convocation de la CCAM : N°2026-26/CMNE/M/PRCP du 29/07/2026 ; Date de dépouillement : 10 août 2026 ; Date de délibération : 13 août 2026 ; Nombre des soumissionnaires : 15 ; Source de financement : Budget communal (FMD /ADCT), Exercice 2026.

Lot 1 : Construction d'un dispensaire+ dépôt MEG+latrine à quatre postes à Goassa au profit de la commune de Mané.

Montant prévisionnel =37 244 060 TTC ; Moyenne = 37 197 864 ; Offre anormalement bas = 31 618 184 ; Offre anormalement élevée =42 777 544 ; Borne inférieure = 30 037 274

SOUSSIONNAIRES	Montant de l'offre lu publiquement (FCFA)		Montant de l'offre corrigé (FCFA)		OBSERVATIONS	Rang
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
LOARD SERVICES SARL	31 464 890	37 128 570	31 464 890	37 128 570	Conforme	1 ^{er}
S.A.M	31 270 430	36 899 107	31 270 430	36 899 107	Non conforme -Ligne de crédit non fournie conformément aux critères de qualification point 2.3 du DAO (P.27) -Matériel minimum non proposé pour chaque lot (même matériel pour le lot1 et lot3) voir DAO p. 30 -Modèle des Cv différent du modèle du DAO -La liste des références techniques déclarée et jointe est discordante avec la liste des références techniques réalisées par le personnel au profit de la même entreprise (confère les cv)	Non classé
ATTRIBUTAIRE PROVISoire	LOARD SERVICES SARL pour un montant de: Trente-sept millions cent vingt-huit mille cinq cent soixante-dix (37 128 570) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours					

Lot 2 : Construction d'une maternité+latrine à quatre postes à Saorzi au profit de la commune de Mané.

Montant prévisionnel =36 000 000 TTC Moyenne = 35 452 143 ; Offre anormalement bas = 30 134 321 ; Offre anormalement élevée=40 769 964 ; Borne inférieure = 28 617 609

LOARD SERVICES SARL	28 211 560	33 289 641	28 211 560	33 289 641	Conforme	1 ^{er}
ERS SARL	30 483 960	35 971 073	30 483 960	35 971 073	Non conforme : Ligne de crédit non fournie conformément aux critères de qualification point 2.3 du DAO (P.27)	Non classé
ATTRIBUTAIRE PROVISoire	LOARD SERVICES SARL pour un montant de : Trente-trois millions deux cent quatre-vingt-neuf mille six cent quarante un (33 289 641) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours					

Lot 3 : Construction de deux logements au CSPS de Goassa au profit de la commune de Mané.

Montant prévisionnel =26 000 000 TTC ; Moyenne = 25 777 608 ; Offre anormalement bas = 21 910 967 ; Offre anormalement élevée=29 644 250 ; Borne inférieure = 20 815 418

LOARD SERVICES SARL	21 562 730	25 444 021	21 562 730	25 444 021	Conforme	1 ^{er}
S.A.M	21 929 860	25 877 235	21 929 860	25 877 235	Conforme Non conforme -Ligne de crédit non fournie conformément aux critères de qualification point 2.3 du DAO (P.27) -Matériel minimum non proposé pour chaque lot (même matériel pour le lot1 et Lot3) voir DAO p. 30 -Le CV du chef de chantier SARE Ephanie Kenzah Staël est signé par Ouédraogo Sougri Ghislain -La liste des références techniques déclarée et jointe est discordante avec la liste des références	Non classé

					techniques réalisées par le personnel au profit de la même entreprise (confère les cv)	
CONCEPT BTP HYDRILOLIQUE SARL	19 463 230	-	19 463 230	-	Non conforme -Ligne de crédit non fournie conformément aux critères de qualification point 2.3 du DAO (P.27). -Conducteur des travaux OUEDRAOGO Soumaila et le chef de chantier GUELBEOGO Boubacar Sidiki ont justifié trois ans d'expériences au lieu de 5 ans demandé. -Discordance entre le titre du diplôme (CAP) et l'intitulé de l'option de qualification : (brevet d'Etude Professionnel) du chef d'équipe maçon IMA Adama.	Non classé
ATTRIBUTAIRE PROVISOIRE	LOARD SERVICES SARL pour un montant de : Vingt-cinq millions quatre cent quarante-quatre mille vingt un (25 444 021) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours					
Lot 4 : Réalisation de trente (30) boutiques de rue à Zincko et Tanzéongo de la commune de Mané. Montant prévisionnel = 38 000 000 TTC ; Moyenne = 37 826 860 ; Offre anormalement bas = 32 152 831 ; Offre anormalement élevée=43 500 889 ; Borne inférieure = 30 545 189						
E.O.H. F	9 571 761	-	9 571 761	-	Offre écartée car inférieur à 50% du montant prévisionnel voir art 115 du décret N° 2024-1748 de la commande publique	Non classé
SO.BU.PRES SARL	31 836 567	37 567 149	31 836 567	37 567 149	Conforme	1 ^{er}
JEHO NISSI SARL	-	33 908 161	28 735 729	33 908 161	Conforme Non conforme Ligne de crédit non fournie conformément aux critères de qualification point 2.3 du DAO (P.27). Reçu d'achat du dossier non fournie	Non classé
ATTRIBUTAIRE PROVISOIRE	SO.BU. PRESS SARL pour un montant de Trente-sept millions cinq cent soixante-sept mille cent quarante-neuf (37 567 149) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.					
Lot 5 : Réalisation de quarante-cinq (45) boutiques de rue à Silmidougou, Yabo et Malou. Montant prévisionnel = 58 300 000 TTC ; Moyenne = 58 294 300 ; Offre anormalement bas = 49 550 155 ; Offre anormalement élevée=67 038 445 ; Borne inférieure = 47 072 648						
ENTREPRISE SAWADOGO WENDENGoudi ET FRERES	49 394 702	58 285 749	49 394 702	58 285 749	Conforme	1 ^{er}
ATTRIBUTAIRE PROVISOIRE	ENTREPRISE SAWADOGO WENDENGoudi ET FRERES, pour un montant de : Cinquante-huit millions deux cent quatre-vingt-cinq mille sept cent quarante-neuf (58 285 749) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.					
Lot 6 : Réalisation de huit (08) grandes boutiques au marché de Mané. Montant prévisionnel = 30 400 000 TTC ; Moyenne = 28 344 011 ; Offre anormalement bas = 24 092 409 ; Offre anormalement élevée=32 595 612 ; Borne inférieure = 22 887 789						
ADIVEX SARL	22 030 633	25 996 147	22 030 633	25 996 147	Conforme	3 ^e
HABIB TRADING INTERNATIONAL	23 748 575	28 023 319	23 748 575	28 023 319	Non conforme Ligne de crédit non fournie conformément aux critères de qualification point 2.3 du DAO (P.27)	Non classé
ENTREPRISE LANKOA SERVICE	21 055 645	24 845 661	21 055 645	24 845 661	Conforme	1 ^{er}
SO.FA.BE SARL	21 134 128	-	21 134 128	-	Conforme	2 ^e
CONCEPTION BTP ET HYDROLIQUE SARL	24 871 020	-	24 871 020	-	Non conforme Ligne de crédit non fournie conformément aux critères de qualification point 2.3 du DAO (P.27) Le conducteur des travaux BAMOGO Yacouba et le chef de chantier SAWADOGO Issiaka ont justifié trois ans d'expérience au lieu de 5 ans.	Non classé
ATTRIBUTAIRE PROVISOIRE	ENTREPRISE LANKOA SERVICE, pour un montant de : Vingt-quatre millions huit cent quarante-cinq mille six cent soixante un (24 845 661) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours					

REGION DE NANDO

SYNTHESE DES RESULTATS D'ANALYSES DES OFFRES DU DOSSIER DE DEMANDE DE PRIX N°2026-01/RNDO/PSNG/C.ZWR DU 02/07/2026 POUR LES TRAVAUX D'ACHEVEMENT D'INFRASTRUCTURES COMPOSEES DE TROIS (03) LOGEMENTS DE TYPE F2 A ZAWARA. Financement : FMDL, Gestion,2026. Publication de l'avis : Revue des Marchés Publics N°4462 du lundi 10 août 2026. Date de dépouillement : Mercredi 19 août 2026. Date de délibération : Mardi 25 août 2026. Nombre de soumissionnaires : Six (6). Référence de la convocation de la CCAM : Lettre N°2026-01/RNDO/PSNG/C.ZWR du 13 août 2026

N°	Soumissionnaires	Borne inférieure	Limite de tolérance	Montant de la soumission en FCFA HTVA		Montant de la soumission en FCFA TTC		RANG	Observations
				Lu	Corrigé	Lu	Corrigé		
1	SOGEI-BTP	20 622 963	19 591 815	16 800 075	16 703 550	19 824 088	19 710 189	1 ^{er}	Conforme Bordereau des prix unitaires : Différence entre le prix unitaire en lettre et celui en chiffre à l'item 7.1. Prix unitaire en lettre six mille cinq FCFA et prix unitaire en chiffre 6500 FCFA entraînant une diminution Offre anormalement basse mais dans la limite du seuil de tolérance
2	ESI SARL			17 486 400	17 486 400	20 633 952	20 633 952	2 ^{ème}	Conforme

3	GEC-TRA SARL			17 127 690	17 127 690	20 210 674	20 210 674	Non classé	Non conforme : Pièces administratives non fournies malgré la lettre de notification
4	FACOBAT SARL			17 750 460	17 750 460	20 945 543	20 945 543	Non classé	Non conforme : Pièces administratives non fournies malgré la lettre de notification
5	BAT-PRO-SERVICES BLESSING SARL	-	-	16 887 960	16 887 960	-	-	Non classé	Non conforme : Cadre de bordereau des prix unitaires incomplet Non-respect du cadre, L'item VIII n'a pas été pris en compte
6	WTY			18 297 300	18 297 300	-	-	Non classé	Non conforme : Pièces administratives non fournies malgré la lettre de notification
Attributaire		SOGEI-BTP pour un montant de seize millions sept cent trois mille cinq cent cinquante (16 703 550) FCFA HTVA soit dix-neuf millions sept cent dix mille cent quatre-vingt-neuf (19 710 189) FCFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours après avoir confirmé les prix par lettre N°001/2026/SOGEI-BTP/DG du 28 /08/2026 et accepté l'augmentation de la garantie de bonne exécution de 30%.							

DEMANDE DE PRIX N°2026-01/RNDO/PSNG/CKRD/PRM RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET DE REHABILITATION D'INFRASTRUCTURES SOCIO-ECONOMIQUES ET SANITAIRES AU PROFIT DE LA COMMUNE DE KORDIE.							
SOURCE DE FINANCEMENT : Budget communal, Gestion 2026 ; PUBLICATION DE L'AVIS : Quotidien N° 4468 du Mardi 18 août 2026.							
CONVOCACTION DE LA CCAM : Lettre N°2026-01/RNDO/PSNG/CKRD/PRM du 24 août 2026. DATE D'OUVERTURE DES PLIS : Jeudi 27 août 2026. DATE D'ANALYSE DES PLIS ET DE DELIBERATION : 02 Septembre 2026. NOMBRE DE PLIS REÇUS : deux (02) plis.							
Montant prévisionnel :							
Lot1 : Neuf millions trois cent vingt-deux mille trente-quatre (9 322 034) FCFA HTVA soit Onze millions (11 000 000) FCFA TTC ;							
Lot2 : Six millions huit cent quatre-vingt mille six cent quinze (6 880 615) FCFA HTVA soit huit millions cent dix-neuf mille cent vingt-six (8 119 126) FCFA TTC							
N°	Soumissionnaires	Montant lu en F CFA		Montant corrigé en F CFA		Rang	Observations
		HT	TTC	HT	TTC		
Lot 1 : Réalisation d'une fourrière à Vivio au profit de la commune de Kordié							
Borne inférieure = 9 349 860 ; Borne supérieure = 12 649 810 ; Marge de tolérance de 5% = 8 882 367							
1	ENTREPRISE SAÏD MONDE SERVICE	9 321 685	10 999 588	-	-	1 ^{er}	Conforme
2	ENTREPRISE DIBLONI ALHAZA & FRERES	7 346 740	8 669 153	7 246 740	8 551 153	-	Non Conforme : -Pièce administrative non complétée (L'attestation AJE) dans les délais impartis à l'analyses des offres jusqu'à la date de délibération) -Délai d'exécution proposé dans le calendrier de réalisation (planning d'exécution et planning d'approvisionnement), dans la méthodologie de réalisation, dans l'organisation et gestion des travaux est supérieur au délai prévisionnel d'exécution des travaux prévu dans les DDPx -Diplôme non légalisé et non probant du Soudeur ZALLE Wendpouiré Martin. -Incohérence entre le diplôme et le CV du Camarade ZALLE Wendpouiré Martin. - Différence de signature entre les CV et diplômes. - Soustraction du montant de « l'item I-3 Panneau de chantier : car il n'existe pas de quantité pour cet item, donc une diminution de 100 000 » Différence du montant entre la lettre de soumission et le montant du devis estimatif arrêté.
Lot 2 : Réfection d'un bâtiment administratif en Laboratoire au profit du Centre Médical de Kordié							
Borne inférieure = 6 901 239 ; Borne supérieure = 9 336 971 ; Marge de tolérance de 5% = 6 556 177							
1	ENTREPRISE SAÏD MONDE SERVICE	6 880 571	8 119 074	-	-	1 ^{er}	Conforme
2	ENTREPRISE DIBLONI ALHAZA & FRERES	5 483 140	6 470 105	5 423 140	6 399 305	-	Non Conforme : Pièce administrative non complétée (L'attestation AJE) dans les délais impartis à l'analyses des offres jusqu'à la date de délibération) -Délai d'exécution proposé dans le calendrier de réalisation (planning d'exécution et planning d'approvisionnement), dans la méthodologie de réalisation, dans l'organisation et gestion des travaux est supérieur au délai prévisionnel d'exécution des travaux prévu dans les DDPx. - Différence de signature entre les CV et diplôme. -Correction due au non -respect du cadre du devis estimatif (erreur de quantité à l'item IV-2) 20* 3000= 260 000 au lieu de 40*105 000= 320 000 soit une de 60 000.
Proposition d'attributaires provisoires :		- Lot 1 : ENTREPRISE SAÏD MONDE SERVICE pour un montant de neuf millions trois cent vingt et un mille six cent quatre-vingt-cinq (9 321 685) francs CFA HTVA pour un délai d'exécution de soixante (60) jours ; - Lot 2 : ENTREPRISE SAÏD MONDE SERVICE pour un montant de six millions huit cent quatre-vingt mille cinq cent soixante et onze (6 880 571) franc CFA HTVA pour un délai d'exécution de soixante (60) jours.					

COMMUNE DE KOUDOUGOU	
Appel d'Offres Ouvert N°2026-01/CKDG/M/SG/DCP RELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET REHABILITATION DE BATIMENTS ADMINISTRATIFS A USAGE SCOLAIRE DANS LA COMMUNE DE KOUDOUGOU. Financement : Budget communal (FONDS PROPRE ET ADCT/PREGOLS), Gestion 2026. Revues des marchés publics n°4453 du mardi 28 juillet 2026, page 82 Date d'ouverture de plis : 27 août 2026. Nombre de plis reçus : quinze (15)	
Critères déterminant les offres anormalement basses et celles anormalement élevées (lot 2)	

Budget prévisionnel	16 000 000
Moyenne des offres jugées conformes	12 992 088
Moyenne pondérée (MP)	14 796 835
Offre minimale (0,85MP)	12 577 310
Offre minimale dans la limite de tolérance de moins 5%	11 948 444
Offre maximale (1,15MP)	17 016 360

Critères déterminant les offres anormalement basses et celles anormalement élevées (lot 4)

Budget prévisionnel	9 500 000
Moyenne des offres jugées conformes	7 735 912
Moyenne pondérée (MP)	8 794 365
Offre minimale (0,85MP)	7 475 210
Offre minimale dans la limite de tolérance de moins 5%	7 101 449
Offre maximale (1,15MP)	10 113 519

Critères déterminant les offres anormalement basses et celles anormalement élevées (lot 5)

Budget prévisionnel	10 500 000
Moyenne des offres jugées conformes	8 744 535
Moyenne pondérée (MP)	9 797 814
Offre minimale (0,85MP)	8 328 142
Offre minimale dans la limite de tolérance de moins 5%	7 911 735
Offre maximale (1,15MP)	11 267 486

Critères déterminant les offres anormalement basses et celles anormalement élevées (lot 6)

Budget prévisionnel	17 500 000
Moyenne des offres jugées conformes	13 317 203
Moyenne pondérée (MP)	15 826 881
Offre minimale (0,85MP)	13 452 849
Offre minimale dans la limite de tolérance de moins 5%	12 780 206
Offre maximale (1,15MP)	18 200 913

Critères déterminant les offres anormalement basses et celles anormalement élevées (lot 8)

Budget prévisionnel	25 000 000
Moyenne des offres jugées conformes	20 250 728
Moyenne pondérée (MP)	23 100 291
Offre minimale (0,85MP)	19 635 247
Offre minimale dans la limite de tolérance de moins 5%	18 653 485
Offre maximale (1,15MP)	26 565 335

Critères déterminant les offres anormalement basses et celles anormalement élevées (lot 10)

Budget prévisionnel	15 000 000
Moyenne des offres jugées conformes	12 579 384
Moyenne pondérée (MP)	14 031 754
Offre minimale (0,85MP)	11 926 991
Offre minimale dans la limite de tolérance de moins 5%	11 330 641
Offre maximale (1,15MP)	16 136 517

Critères déterminant les offres anormalement basses et celles anormalement élevées (lot 12)

Budget prévisionnel	15 000 000
Moyenne des offres jugées conformes	12 523 952
Moyenne pondérée (MP)	14 009 581
Offre minimale (0,85MP)	11 908 144
Offre minimale dans la limite de tolérance de moins 5%	11 312 737
Offre maximale (1,15MP)	16 111 018

Les conclusions issues des analyses administrative, technique et financière des offres reçues relativement à l'Appel d'Offres Ouvert mentionnée ci-dessus sont présentées de manière synthétique dans les tableaux ci-après :

Lot 1 : Construction de deux (02) salles de classe + bureau à l'école primaire de Poulissi

ATTRIBUTAIRE PROVISoire : ce lot a été déclaré infructueux car aucune offre n'a été reçue.

Lot 2 : Construction de deux (02) salles de classe au CEG du secteur 9 de Koudougou

N°	Soumissionnaires	Montant lu (F CFA)		Montant Corrigé (F CFA)		Explications et Conclusion	Rang
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
1	SONOVA-BTP SARL	-	11 920 946	-	-	Offre anormalement basse	Non classé
2	K M S	11 917 991	-	-	-	CONFORME POUR L'ESSENTIEL	1 ^{er}

ATTRIBUTAIRE PROVISoire : K M S pour un montant de onze millions neuf cent dix-sept mille neuf cent quatre-vingt-onze (11 917 991) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution des travaux de soixante (60) jours

Lot 3 : Réalisation d'un (01) forage positif équipé de PMH à l'école du secteur 10 C de Koudougou.

N°	Soumissionnaires	Montant lu (F CFA)		Montant Corrigé (F CFA)		Explications et Conclusion	Rang
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
1	SONOVA-BTP SARL	-	11 920 946	-	-	CONFORME POUR L'ESSENTIEL	1 ^{er}
2	SOGECI	-	12 794 387	-	-	-Absence de personnel (même personnel du lot 9 reconduit au lot 3) ; -Absence de matériel (même matériel du lot 9 reconduit au lot 3).	Non classé

ATTRIBUTAIRE PROVISoire : SONOVA-BTP SARL pour un montant de **onze millions neuf cent vingt mille neuf cent quarante-six (11 920 946) francs CFA TTC** avec un délai d'exécution des travaux de **soixante (60) jours**.

Lot 4 : Réhabilitation de trois (03) salles de classe à l'école Lattou Village

N°	Soumissionnaires	Montant lu (F CFA)		Montant Corrigé (F CFA)		Explications et Conclusion	Rang
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
1	EGNAF-BTP	6 361 063	-	-	-	CONFORME POUR L'ESSENTIEL	2 ^{ème}
2	CONSULT-BTP ET MARY SERVICES	6 848 394	-	-	-	CONFORME POUR L'ESSENTIEL	3 ^{ème}
3	KOMALI BTP	6 110 026	-	-	-	CONFORME POUR L'ESSENTIEL	1 ^{er}
4	G. P. I SARL	6 903 946	-	-	-	CONFORME POUR L'ESSENTIEL	4 ^{ème}

ATTRIBUTAIRE PROVISoire : KOMALI BTP pour un montant de **six millions cent dix mille vingt-six (6 110 026) francs CFA HTVA** avec un délai d'exécution des travaux de **quarante-cinq (45) jours**.

Lot 5 : Réhabilitation de trois (03) salles de classe à l'école Sud C

N°	Soumissionnaires	Montant lu (F CFA)		Montant Corrigé (F CFA)		Explications et Conclusion	Rang
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
1	EGNAF-BTP	7 125 488	-	-	-	CONFORME POUR L'ESSENTIEL	2 ^{ème}
2	MU.S. I	6 873 370	-	-	-	CONFORME POUR L'ESSENTIEL	1 ^{er}
3	CONSULT-BTP ET MARY SERVICES	8 664 035	-	-	-	-absence de personnel (même personnel du lot 4 reconduit au lot 5) ; Absence de matériel : -l'entreprise a joint une facture d'achat de bétonnière qui est au nom de ATS mais sans aucune mise à disposition ; -il a aussi joint une facture n°0042/ECGTE.TP-2021 du 12/04/2021 qui est au nom d'Afrique Travaux et Services (ATS) mais sans aucune mise à disposition ; -on constate également que l'entreprise a joint deux (02) factures qui ont le même numéro et la même date (n°0012/ECI/2021 du 16/11/2021 sur lesquelles le matériel proposé correspond uniquement à un seul lot (celui du lot4).	Non classé
4	KOMALI BTP	8 233 011	-	-	-	CONFORME POUR L'ESSENTIEL	3 ^{ème}

ATTRIBUTAIRE PROVISoire : MU.S. I pour un montant de **six millions huit cent soixante-treize mille trois cent soixante-dix (6 873 370) francs CFA HTVA** avec un délai d'exécution des travaux de **quarante-cinq (45) jours**.

Lot 6 : Réhabilitation de six (06) salles de classe à l'école Primaire Publique de Toega

N°	Soumissionnaires	Montant lu (F CFA)		Montant Corrigé (F CFA)		Explications et Conclusion	Rang
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
1	SAHA CONSTRUCTION-BTP	-	13 379 251	-	-	CONFORME POUR L'ESSENTIEL	2 ^{ème}
2	KAF SAID BUILD	11 064 674	-	-	-	CONFORME POUR L'ESSENTIEL	1 ^{er}
3	STS SARL	11 633 049	-	-	-	CONFORME POUR L'ESSENTIEL	3 ^{ème}
4	MU.S. I	10 405 327	-	-	-	Offre anormalement basse	Non classé
5	CONSULT-BTP ET MARY SERVICES	12 563 122	-	-	-	-Incohérence de date et lieu de naissance du chef de chantier (sur le diplôme né le 12/08/1989 à Tiekuy et sur le CV né le 17/11/1991 à Nouna) ; Absence de matériel : -l'entreprise a joint une facture d'achat de bétonnière qui est au nom de ATS mais sans aucune mise à disposition ; -il a aussi joint une facture n°0042/ECGTE.TP-2021 du 12/04/2021 qui est au nom d'Afrique Travaux et Services (ATS) mais sans aucune mise à disposition ; -on constate également que l'entreprise a joint deux (02) factures qui ont le même numéro et la même date (n°0012/ECI/2021 du 16/11/2021 sur lesquelles le matériel proposé correspond uniquement à un seul lot (celui du lot4).	Non classé
6	K M S	11 987 426	-	-	-	CONFORME POUR L'ESSENTIEL	4 ^{ème}
7	W T Y	12 197 592	-	-	-	-les deux (02) peintres (Zongo inoussa et Kabore sayouba) et le 2 ^{ème} charpentier (martin) sont déjà au niveau du lot 12 ; -matériel proposé déjà pris en compte au lot 12, en témoigne la facture n°00012/2025 du 11/03/2025 qui se trouve dans les deux (02) lots	Non classé

ATTRIBUTAIRE PROVISoire : KAF SAID BUILD pour un montant de **onze millions soixante-quatre mille six cent soixante-quatorze (11 064 674) francs CFA HTVA** avec un délai d'exécution de **soixante (60) jours**

Lot 7 : Construction de trois (03) salles de classe + bureau + magasin + un (01) bloc de latrines à trois (03) postes à l'Ecole Primaire Publique de Boulsin B

N°	Soumissionnaires	Montant lu (F CFA)		Montant Corrigé (F CFA)		Explications et Conclusion	Rang
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
1	K M S	19 035 066	-	-	-	-Absence de personnel (le même personnel du lot 2 est reconduit au lot 7)	Non classé

ATTRIBUTAIRE PROVISoire : ce lot a été déclaré Infructueux faute d'offres conformes

Lot 8 : Construction de trois (03) salles de classe + bureau + un (01) bloc de latrines à trois (03) postes au CEG de Godin Oualginga

N°	Soumissionnaires	Montant lu (F CFA)		Montant Corrigé (F CFA)		Explications et Conclusion	Rang
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
1	KAF SAID BUILD	16 407 679	-	-	-	CONFORME POUR L'ESSENTIEL	1 ^{er}
2	K M S	17 915 588	-	-	-	CONFORME POUR L'ESSENTIEL	2 ^{ème}

ATTRIBUTAIRE PROVISoire : KAF SAID BUILD pour un montant de **seize millions quatre cent sept mille six cent soixante-dix-neuf (16 407 679) francs CFA HTVA** avec un délai d'exécution de **soixante (60) jours**.

Lot 9 : Construction de deux (02) salles de classe à l'Ecole Primaire Publique de Lattou Bilingue

N°	Soumissionnaires	Montant lu (F CFA)		Montant Corrigé (F CFA)		Explications et Conclusion	Rang
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
1	K M S	10 786 841	-	-	-	-Absence de personnel (le même personnel du lot 2 reconduit au lot 9)	Non classé
2	SOGECI	-	12 794 387	-	-	CONFORME POUR L'ESSENTIEL	1 ^{er}

ATTRIBUTAIRE PROVISoire : SOGECI pour un montant de **douze millions sept cent quatre-vingt-quatorze mille trois cent quatre-vingt-sept (12 794 387) francs CFA TTC** avec un délai d'exécution de **soixante (60) jours**.

Lot 10 : Construction d'un (01) bâtiment administratif au CEG du secteur 9 de Koudougou.

N°	Soumissionnaires	Montant lu (F CFA)		Montant Corrigé (F CFA)		Explications et Conclusion	Rang
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
1	SAHA CONSTRUCTION-BTP	-	13 984 068	-	-	CONFORME POUR L'ESSENTIEL	1 ^{er}
2	SONOVA-BTP SARL	-	11 174 700	-	-	Offre anormalement basse	Non classé
3	K M S	10 549 913	-	-	-	-Insuffisance de personnel : une partie du personnel du lot 8 (Kam Emmanuel l'électricien ; Avouhou Paul le peintre et Compaoré Jean Pierre le charpentier) et du lot 6 (Yanogo Ousmane le peintre) a été reconduite au lot 10	Non classé

ATTRIBUTAIRE PROVISoire : SAHA CONSTRUCTION-BTP pour un montant de **treize millions neuf cent quatre-vingt-quatre mille soixante-huit (13 984 068) francs CFA TTC** avec un délai d'exécution de **trente (30) jours**.

Lot 11 : Construction d'un (01) bâtiment administratif au Lycée de Koudougou

N°	Soumissionnaires	Montant lu (F CFA)		Montant Corrigé (F CFA)		Explications et Conclusion	Rang
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
1	SAHA CONSTRUCTION-BTP	-	13 382 345	-	-	CONFORME POUR L'ESSENTIEL	1 ^{er}
2	K M S	10 428 680	-	-	-	-Insuffisance de personnel : une partie du personnel du lot 8 (Ramde Boukary l'électricien ; Compaore Kuibila le peintre ; Zongo le charpentier) a été reconduite au lot 11	Non classé

ATTRIBUTAIRE PROVISoire : SAHA CONSTRUCTION-BTP pour un montant de **treize millions trois cent quatre-vingt-deux mille trois cent quarante-cinq (13 382 345) francs CFA TTC** avec un délai d'exécution des travaux de **trente (30) jours**.

Lot 12 : Construction d'un (01) bâtiment administratif au CEG de Doulou.

N°	Soumissionnaires	Montant lu (F CFA)		Montant Corrigé (F CFA)		Explications et Conclusion	Rang
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
1	W T Y	10 454 775	-	-	-	CONFORME POUR L'ESSENTIEL	1 ^{er}
2	SAID MONDE SERVICE	10 772 263	-	-	-	CONFORME POUR L'ESSENTIEL	2 ^{ème}

ATTRIBUTAIRE PROVISoire : W T Y pour un montant de **dix millions quatre cent cinquante-quatre mille sept cent soixante-quinze (10 454 775) francs CFA HTVA** avec un délai d'exécution des travaux de **trente (30) jours**.

Demande de Prix N°2026-10/CKDG/MSG/DCP RELATIVE AUX TRAVAUX DE REALISATION ET DE REHABILITATION DE FORAGE DANS LA COMMUNE DE KOUDOUGOU. Financement : Budget communal (FONDS PROPRE ET MENAPLN), Gestion 2026. Revues des marchés publics n°4470 du jeudi 20 août 2026, page 39. Date d'ouverture de plis : 31 août 2026. Nombre de plis reçus : quatre (04). Critères déterminant les offres anormalement basses et celles anormalement élevées (lot 1).

Budget prévisionnel	4 385 565
Moyenne des offres jugées conformes	3 620 633
Moyenne pondérée (MP)	4 079 592
Offre minimale (0,85MP)	3 467 653
Offre maximale (1,15MP)	4 691 531

Critères déterminant les offres anormalement basses et celles anormalement élevées (lot 2)

Budget prévisionnel	2 500 000
Moyenne des offres jugées conformes	2 026 650
Moyenne pondérée (MP)	2 310 660
Offre minimale (0,85MP)	1 964 061
Offre minimale dans la limite de tolérance de moins 5%	1 865 858
Offre maximale (1,15MP)	2 657 259

Critères déterminant les offres anormalement basses et celles anormalement élevées (lot 3)

Budget prévisionnel	6 000 000
Moyenne des offres jugées conformes	4 790 780
Moyenne pondérée (MP)	5 516 312
Offre minimale (0,85MP)	4 688 865
Offre minimale dans la limite de tolérance de moins 5%	4 454 422
Offre maximale (1,15MP)	6 343 759

Critères déterminant les offres anormalement basses et celles anormalement élevées (lot 4)

Budget prévisionnel	6 000 000
Moyenne des offres jugées conformes	4 766 433
Moyenne pondérée (MP)	5 506 573
Offre minimale (0,85MP)	4 680 587
Offre minimale dans la limite de tolérance de moins 5%	4 446 558
Offre maximale (1,15MP)	6 332 559

Critères déterminant les offres anormalement basses et celles anormalement élevées (lot 5)	
Budget prévisionnel	6 000 000
Moyenne des offres jugées conformes	4 856 157
Moyenne pondérée (MP)	5 542 463
Offre minimale (0,85MP)	4 711 093
Offre minimale dans la limite de tolérance de moins 5%	4 475 539
Offre maximale (1,15MP)	6 373 832

Les conclusions issues des analyses administrative, technique et financière des offres reçues relativement à la demande de prix mentionnée ci-dessus sont présentées de manière synthétique dans les tableaux ci-après :

Lot 1 : Réhabilitation de forages à l'école Kassou et Boulsin.

N°	Soumissionnaires	Montant lu (F CFA)		Montant Corrigé (F CFA)		Explications et Conclusion	Rang
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
1	ENTREPRISE NIINAANGO SARL	3 300 000	-	-	-	CONFORME POUR L'ESSENTIEL	2 ^{ème}
2	ENTREPRISE SEMDE AMADOU ET FRERES	2 775 000	-	-	-	Offre anormalement basse	Non classé
3	ANAS TOP MULTI-SERVICES	3 130 000	3 693 400	-	-	CONFORME POUR L'ESSENTIEL	1 ^{er}

ATTRIBUTAIRE PROVISoire : ANAS TOP MULTI-SERVICES pour un montant de **trois millions cent trente mille (3 130 000) francs CFA HTVA** soit **trois millions six cent quatre-vingt-treize mille quatre cent (3 693 400) francs CFA TTC** avec un délai d'exécution des travaux de **vingt et un (21) jours**.

Lot 2 : Réhabilitation d'un (01) forage à Sigoghin.

N°	Soumissionnaires	Montant lu (F CFA)		Montant Corrigé (F CFA)		Explications et Conclusion	Rang
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
1	ENTREPRISE NIINAANGO SARL	2 000 000	-	-	-	CONFORME POUR L'ESSENTIEL	1 ^{er}
2	ENTREPRISE SEMDE AMADOU ET FRERES	1 435 000	-	-	-	Offre anormalement basse	Non classé

ATTRIBUTAIRE PROVISoire : ENTREPRISE NIINAANGO SARL pour un montant de **deux millions (2 000 000) francs CFA HTVA** avec un délai d'exécution des travaux de **vingt et un (21) jours**.

Lot 3 : Réalisation d'un (01) forage positif équipé de PMH à l'école du secteur 10 C de Koudougou.

N°	Soumissionnaires	Montant lu (F CFA)		Montant Corrigé (F CFA)		Explications et Conclusion	Rang
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
1	ENTREPRISE NIINAANGO SARL	3 816 000	-	-	-	CONFORME POUR L'ESSENTIEL	1 ^{er}
2	ENTREPRISE SEMDE AMADOU ET FRERES	4 045 900	-	-	-	CONFORME POUR L'ESSENTIEL	2 ^{ème}
3	ANAS TOP MULTI-SERVICES	4 318 050	5 095 299	-	-	CONFORME POUR L'ESSENTIEL	3 ^{ème}

ATTRIBUTAIRE PROVISoire : ENTREPRISE NIINAANGO SARL pour un montant de **trois millions huit cent seize mille (3 816 000) francs CFA HTVA** avec un délai d'exécution des travaux de **trente (30) jours**.

Lot 4 : Réalisation d'un (01) forage positif équipé de PMH au CSPS de Lattou dans la commune de Koudougou.

N°	Soumissionnaires	Montant lu (F CFA)		Montant Corrigé (F CFA)		Explications et Conclusion	Rang
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
1	ENTREPRISE NIINAANGO SARL	3 800 000	-	-	-	CONFORME POUR L'ESSENTIEL	1 ^{er}
2	ENTREPRISE SEMDE AMADOU ET FRERES	4 000 000	-	-	-	CONFORME POUR L'ESSENTIEL	2 ^{ème}
3	ANAS TOP MULTI-SERVICES	4 318 050	5 095 299	-	-	CONFORME POUR L'ESSENTIEL	3 ^{ème}

ATTRIBUTAIRE PROVISoire : ENTREPRISE NIINAANGO SARL pour un montant de **trois millions huit cent mille (3 800 000) francs CFA HTVA** avec un délai d'exécution des travaux de **trente (30) jours**.

Lot 5 : Réalisation d'un (01) forage positif équipé de PMH à Péyiri dans la commune de Koudougou.

N°	Soumissionnaires	Montant lu (F CFA)		Montant Corrigé (F CFA)		Explications et Conclusion	Rang
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
1	ENTREPRISE NIINAANGO SARL	3 780 000	-	-	-	Offre anormalement basse	Non classé
2	ENTREPRISE SEMDE AMADOU ET FRERES	4 015 000	-	-	-	CONFORME POUR L'ESSENTIEL	1 ^{er}
3	E W T	4 348 500	-	-	-	CONFORME POUR L'ESSENTIEL	3 ^{ème}
4	ANAS TOP MULTI-SERVICES	4 318 050	5 095 299	-	-	CONFORME POUR L'ESSENTIEL	2 ^{ème}

ATTRIBUTAIRE PROVISoire : ENTREPRISE SEMDE AMADOU ET FRERES pour un montant de **quatre millions quinze mille (4 015 000) francs CFA HTVA** avec un délai d'exécution des travaux de **trente (30) jours**.

CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE KOUDOUGOU

DEMANDE DE PRIX DEMANDE DE PRIX N°2026-002/MS/SG/CHR-KDG/DG/PRM PORTANT FOURNITURE DE PRODUITS ALIMENTAIRES AU PROFIT DU CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE KOUDOUGOU. Financement : Budget du CHR de Koudougou, Exercice 2026

Lettre de convocation des membres de la CAM N° 2026-DPX021-051/MS/SG/CHR-KDG/DG/PRM du 19 mars 2026

Revue de publication N°4355 du jeudi 12 mars 2026

Date d'ouverture des plis : lundi 23 mars 2026 Nombre de plis reçus : 01 Date de délibération : lundi 23 mars 2026

Date de réception du pli N°1 du 23/03/2026 à 8h41 et du pli corrigé 22/03/2026 à 16h00									
N°	Date et heure de réception	PRESTATAIRES	Montant lu (FCFA)		Montant corrigé (FCFA)		Ecart (FCFA)	Observation	Classement
			Hors TVA	TTC	Hors TVA	TTC			
E= 17 000 000 P= 16 732 164 avec 0,4 P= 6 692 866 et 0,6 E= 10 200 000 M= 0,4P +0,6 E =16 892 866 d'où M'= 1,15M= 19426795 M'= 0,85M= 14 358 936 et Mto= 0,95M'= 13 640 989									
1	23/03/2026 à 8h41	SOCIETE COOPERATIVE SIMPLIFIEE "RIIB NOOMA"	12 616 800		12 616 800		0	Offres technique et financière conforme	1 ^{er}

Attributaire : **SOCIETE COOPERATIVE SIMPLIFIEE "RIIB NOOMA** pour un montant de **quatorze millions cent soixante-dix-neuf mille huit cents (14 179 800) francs CFA HTVA**, avec une augmentation des quantités des items 1 et 2 de **cent (100) paquets**, une augmentation de la quantité des items 4 de **deux (02) bidons**, une augmentation de la quantité des items 5 de **cinq (05) cartons** et une augmentation de la quantité de l'item 11 de **cinq cent (500) paquets**.

UNIVERSITE NORBERT ZONGO

Demande de prix N° 2026-0011/UNZ/P/PRCP pour la réhabilitation de la maison des hôtes au profit de l'université Norbert ZONGO.
Financement : Budget de l'Université Norbert ZONGO, Exercice 2026. **Publication :** RMP 4451 du Vendredi 24/07/2026 page 127.
Lettre de convocation de la CAM : N°2026-010/UNZ/P/PRCP du 30/07/2026. **Date de dépouillement :** 03/08/2026.
Date de délibération : 03/08/2026. **Nombre de lots :** Unique. **Nombre de plis reçus :** Quatre (04) plis

SOUSSIONNAIRES	MONTANT LU EN FCFA		MONTANT CORRIGE EN FCFA		Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
A.L.BTP	8 309 322	9 805 000	8 309 322	9 805 000	Conforme
IYA CONSTRUCTION SARL	8 311 146	-	8 311 146	-	Conforme
SOCA	7 627 119	9 000 000	7 627 119	9 000 000	Offre anormalement basse
BATI+TP SARL	10 658 805	12 577 390	10 658 805	12 577 390	Conforme
Attributaire Provisoire	A.L-BTP pour un montant de neuf millions huit cent cinq mille (9 805 000) Francs CFA TTC et un délai d'exécution de soixante (60) jours.				

REGION DU NAKAMBE

DEMANDE DE PRIX N°2026-06/RNKB/P.KRT/C.PTG/M/SG/PRCP DU 06 juillet 2026, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE VINGT-CINQ (25) BOUTIQUES DE RUES ET DEUX BLOCS DE LATRINE A DEUX POSTES DANS LA COMMUNE DE POUYTENGA

Publication de l'avis de la demande de prix : Quotidien des marchés publics N° 4450 - Jeudi 23 juillet 2026

Financement : Budget communal, gestion 2026 sur financement ADCT/PREGOLS

Référence de la convocation de la Commission d'Attribution des Marchés : N°2026- 34 /RNKB/P.KRT/C.PTG/M/SG/PRCP du 23 juillet 2026.

Date de dépouillement : 07 août 2026 ; **Date de délibération :** 13 août 2026

RANG	SOUSSIONNAIRES	MONTANT DE L'OFFRE EN HT Lu publiquement (FCFA)	MONTANT DE L'OFFRE EN HT Corrigé (FCFA)	MONTANT DE L'OFFRE EN TTC Lu publiquement (FCFA)	MONTANT DE L'OFFRE EN TTC Corrigé (FCFA)	OBSERVATIONS
Lot unique : Les Travaux de construction de vingt-cinq (25) boutiques de rues et deux blocs de latrine à deux postes dans la commune de Pouytenga						
M : 47 645 724 0.85M : 40 498 865 ST : 38 473 922						
1 ^{er}	SIOA Sarl	44 042 390	42 428 340	51 970 020	50 065 441	Conforme correction : Item 0.6 : montant en chiffre : 5 000 et en lettre 500 ; Item 0.7 : montant en chiffre : 5 000 et en lettre 500
2 ^{ème}	FTI/BTP	---	---	52 567 855	52 567 855	Offre Conforme
Non classée	ALBASSIT INTERNATIONAL sarl	47 890 401	51 071 382	56 510 673	60 264 231	Non conforme Offre hors enveloppe Omission d'addition du cout d'un bloc de latrine soit 6 361 964 au lieu de 3 180 982
ATTRIBUTAIRE		SIOA Sarl pour un montant de quarante-deux millions quatre cent vingt-huit mille trois cent quarante (42 428 340) francs CFA HT avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.				

DEMANDE DE PRIX N°2026-03/RNKB/P.KRT/C.PTG/M/SG/PRCP DU 29 AVRIL 2026, POUR LES TRAVAUX DE REALISATION D'UN PARC DE VACCINATION DANS LA COMMUNE DE POUYTENGA

Publication de l'avis de la demande de prix : Quotidien des marchés publics N° 4470 – Jeudi 20 août 2026

Financement : Budget communal, gestion 2026 sur fonds propres

Référence de la convocation de la Commission d'Attribution des Marchés : N°2026- 39/RNKB/P.KRT/C.PTG/M/SG/PRCP du 20 août 2026.

Date de dépouillement : 31 août 2026, **Date de délibération :** 03 septembre 2026

RANG	SOUSSIONNAIRES	MONTANT DE L'OFFRE EN HT Lu publiquement (FCFA)	MONTANT DE L'OFFRE EN HT Corrigé (FCFA)	MONTANT DE L'OFFRE EN TTC Lu publiquement (FCFA)	MONTANT DE L'OFFRE EN TTC Corrigé (FCFA)	MONTANT DE L'ENVELOPPE	OBSERVATIONS
Lot unique : les travaux de réalisation d'un parc de vaccination dans la commune de Pouytenga.							
1 ^{er}	EBASYF	8 369 730	8 369 730	---	---	8 550 000	Offre Conforme
ATTRIBUTAIRE		Lot unique : les travaux de réalisation d'un parc de vaccination dans la commune de Pouytenga à EBASYF pour un montant de huit millions trois cent soixante-neuf mille sept cent trente (8 369 730) francs CFA HT avec un délai d'exécution de trente (30) jours.					

DEMANDE DE PRIX N°2026-07/RNKB/P.KRT/C.PTG/M/SG/PRCP DU 27 JUILLET 2026 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CSPS A NIMPOUGO DANS LA COMMUNE DE POUYTENGA.

Publication de l'avis de la demande de prix : Quotidien des marchés publics N° 4470 – Jeudi 20 août 2026

Financement : Budget communal, gestion 2026 sur fonds propres

Référence de la convocation de la Commission d'Attribution des Marchés : N°2026- 37/RNKB/P.KRT/C.PTG/M/SG/PRCP du 20 août 2026.

Date de dépouillement : 31 août 2026. **Date de délibération :** 31 août 2026

RANG	SOUSSIONNAIRES	MONTANT DE L'OFFRE EN HT Lu publiquement (FCFA)	MONTANT DE L'OFFRE EN HT Corrigé (FCFA)	MONTANT DE L'OFFRE EN TTC Lu publiquement (FCFA)	MONTANT DE L'OFFRE EN TTC Corrigé (FCFA)	MONTANT DE L'ENVELOPPE	OBSERVATIONS
Lot unique : Les travaux de construction de construction d'un CSPS à Nimpougo dans la commune de Pouytenga							
	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	57 859 787	NEANT
ATTRIBUTAIRE		Infructueux pour absence d'offre.					

DEMANDE DE PRIX N°2026-08/RNKB/P.KRT/C.PTG/M/SG/PRCP DU 28 JUILLET 2026 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CENTRES SECONDAIRES D'ETAT CIVIL A KOURIT-BIL-YARGO ET A NARYAOGHIN

Publication de l'avis de la demande de prix : Quotidien des marchés publics N° 4470 – Jeudi 20 août 2026

Financement : Budget communal, gestion 2026 sur fonds propres

Référence de la convocation de la Commission d'Attribution des Marchés : N°2026- 38/RNKB/P.KRT/C.PTG/M/SG/PRCP du 20 août 2026.

Date de dépouillement : 31 août 2026 ; **Date de délibération :** 31 août 2026

RANG	SOUVIS SIONNAIRES	MONTANT DE L'OFFRE EN HT Lu publiquement (FCFA)	MONTANT DE L'OFFRE EN HT Corrigé (FCFA)	MONTANT DE L'OFFRE EN TTC Lu publiquement (FCFA)	MONTANT DE L'OFFRE EN TTC Corrigé (FCFA)	MONTANT DE L'ENVELOPPE	OBSERVATIONS
Lot unique : Les travaux de construction de Centres Secondaires d'état civil à Kourit-bil-yargo et à Naryaoghin							
1	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	15 200 000	NEANT
ATTRIBUTAIRE		Infructueux pour absence d'offre.					

DEMANDE DE PRIX N°2026-01/RNKB/PBLG/C-GAR/PRCP du 15 mai 2026 pour les travaux de construction de dix (10) boutiques de rue + un bloc de latrines a trois (03) postes dans la ville de Garango (Lot 1).					
Financement : Budget communal/ Ressource ADCT- PREGOLS, gestion 2026					
Publication de l'avis : Revue des Marchés publics n°4466 du 14/08/2026.					
Convocation de la CAM : N°2026-10/RNKB/PBLG/CGAR/M/PRCP du 18 août 2026					
Date d'ouverture des plis : 24/08/2026. Nombre de plis reçus pour le lot unique : 01. Date de délibération : 31/08/2026					
Candidats	Montant lu (en FCFA)		Montant corrigé (en FCFA)		Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
Lot 1 : travaux de construction de dix (10) boutiques de rue + un bloc de latrines a trois (03) postes dans la ville de Garango (Lot 1).					
SYLTRAD FASO	-	-	-	-	Offre non conforme (agrément non authentique)
Attributaire	La commission déclare la demande de prix N°2026-01/RNKB/PBLG/C-GAR/PRCP du 15 mai 2026 pour les travaux de construction de dix (10) boutiques de rue + un bloc de latrines a trois (03) postes dans la ville de Garango (Lot 1) infructueuse.				

DEMANDE DE PRIX N°2026-01/RNKB/PBLG/C-GAR/PRCP du 15 mai 2026 pour les travaux de construction de dix (10) boutiques de rue + un bloc de latrines a trois (03) postes dans la ville de Garango (Lot 2).					
Financement : Budget communal/ Ressource ADCT- PREGOLS, gestion 2026.					
Publication de l'avis : Revue des Marchés publics n°4466 du 14/08/2026.					
Convocation de la CAM : N°2026-10/RNKB/PBLG/CGAR/M/PRCP du 18 août 2026					
Date d'ouverture des plis : 24/08/2026. Nombre de plis reçus pour le lot unique : 02. Date de délibération : 31/08/2026					
Candidats	Montant lu (en FCFA)		Montant corrigé (en FCFA)		Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
Lot 2 : travaux de construction de dix (10) boutiques de rue + un bloc de latrines a trois (03) postes dans la ville de Garango (Lot 2).					
BATI + TP SARL	16 044 900	-	16 044 900	18 932 982	Conforme 1er
SYLTRAD FASO	-	-	-	-	Offre non conforme (agrément non authentique)
Attributaire	BATI + TP SARL pour un montant de seize millions quarante-quatre mille neuf cent (16 044 900) francs CFA en HTVA avec un délai d'exécution de soixante-quinze (75) jours.				

DEMANDE DE PRIX N°2026-01/RNKB/PBLG/C-GAR/PRCP du 15 mai 2026 pour acquisition et livraison de mobiliers scolaires au profit des écoles de la commune de Garango. Financement : Budget communal/ Ressource ADCT- PREGOLS, gestion 2026 Publication de l'avis : Revue des Marchés publics n°4466 du 14/08/2026 Convocation de la CAM : N°2026-10/RNKB/PBLG/CGAR/M/PRCP du 18 août 2026 Date d'ouverture des plis : 24/08/2026. Nombre de plis reçus pour le lot unique : 09. Date de délibération : 31/08/2026 Borne inférieure 10 832 896 FCFA, Seuil de tolérance de 5% : 10 291 251 FCFA					
Candidats	Montant lu (en FCFA)		Montant corrigé (en FCFA)		Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
Lot UNIQUE : acquisition et livraison de mobiliers scolaires au profit des écoles de la commune de Garango					
MOHAMMAD NOUR SERVICE Sarl	10 426 100		10 426 100	12 302 798	Conforme 1 ^{er}
MAHME DISTRIBUTION Sarl	12 920 000		12 920 000	15 245 600	Conforme 5 ^{ème}
ETABLISSEMENTS ZOUNGRANA HERMAN ET FRERES		12 685 000	10 750 000	12 685 000	Conforme 3 ^{ème}
ENTREPRISE WEND-KONTE	10 114 000		10 114 000	11 934 520	Conforme (anormalement basse borne inférieure 10 291 251 FCFA)
ECOBAC	11 376 800		11 376 800	13 424 624	Conforme 4 ^{ème}
IGS Sarl		15 883 845	13 460 886	15 883 845	Conforme 6 ^{ème}
SGM		12 358 465	10 473 275	12 358 465	Conforme 2 ^{ème}
ECMP		11 434 200	9 690 000	11 434 200	Conforme (anormalement basse borne inférieure 10 291 251 FCFA)
ABP	9 044 000		9 044 000	10 671 920	Conforme (anormalement basse borne inférieure 10 291 251 FCFA)
Attributaire	MOHAMMAD NOUR SERVICE Sarl pour un montant de onze millions neuf cent soixante-deux mille cent (11 962 100) francs CFA HTVA après augmentation de quantité de 14,73% (item 2 : +48) avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.				

REGION DU NAZINON							
PROVINCE DU ZOUNWEOGO							
HAUT-COMMISSARIAT DE MANGA							
Synthèse rectificative de la revue N°4477 des marchés publics du lundi 31 août 2026 : Demande de prix n° 2026-001/ MATM/RNZN/PZNW/HC-M/SG/CPAM, du 06 juillet 2026 relative à l'acquisition de matériels spécifiques pour le fonctionnement courant des écoles des CEB de la DPEPPNF du ZOUNWEOGO PUBLICATION DE L'AVIS : Revue des marchés publics N° 4447 du lundi 20 juillet 2026 DATE DE DEPOUILLEMENT ET DE DELIBERATION : 29/07/2026 NOMBRE DE PLIS REÇUS : 13 ; FINANCEMENT : Budget Etat, Exercice 2026							
SOUMISSIONNAIRE	MONTANT LU Francs CFA		MONTANT CORRIGE Francs CFA		Observations :		Rang
	HTVA	TTC	HTVA	TTC			
					Budget prévisionnel (E) : 25 345 076 FCFA TTC 0,85M : 19 939 786		

					1,15M : 26 977 357 Marge de tolérance (5%*0,85M) : 996 989 Application du seuil de tolérance (0,85M-Marge de tolérance) : 18 942 796	
MYRANALE TECH	-	18 838 040	-	18 838 040	Non conforme : Item 6 : compas pour tableau à craie en plastique (prospectus) fourni en lieu et place de compas en bois ; item 8 : cahier de 288 pages GF reliure cousue fourni en lieu et place de cahier de 288 pages GF reliure à spirale demandé.	Non classé
RACHI SERVICE	-	22 201 360	-	22 201 360	Non conforme, Absence de pièces administratives malgré les soixante-douze (72) heures accordées pour le complément à la lettre d'invitation N°2026-0214/MATM/RNZN/PZNV/HC-M/CPAM du 29/07/2026.	Non classé
IPCOM TECHNOLOGIES	-	20 186 360	-	20 186 360	Non recevable pour garantie de soumission non fournie	Non classé
PLANETE SERVICE	18 090 000	20 653 200	-	-	Conforme	4 ^e
DIANE-SA MULTI SERVICES	16 472 000	19 273 160	-	-	Conforme : -offre anormalement basse, dans le seuil de tolérance de 5%, - confirmation par lettre SN° du 05/08/2026 des prix proposés ainsi que de l'accord du soumissionnaire pour le relèvement du taux de la garantie de bonne exécution à 35% du montant HTVA du marché augmenté ou diminué le cas échéant des avenants en cas d'attribution du marché.	3 ^e
DECLIQ TRADING SARL	-	20 554 540	-	20 554 540	Non Conforme : item 6 compas pour tableau à craie en plastique (prospectus) fourni en lieu et place de compas en bois.	Non classé
ELIF	17 323 700	-	17 323 700	-	Non Conforme : item 8 : Cahier de 288 pages GF, Format : 27 x 29,7 cm, fermé (avec un intervalle de tolérance de + ou - 5 mm) proposé en lieu et place de cahier 288 pages GF Format 21x29,7 cm, fermé (avec un intervalle de tolérance de + ou - 5 mm) demandé	Non classé
UNIVERSAL INNOVATION	16 409 420	19 110 600	-	-	Conforme -offre anormalement basse, dans le seuil de tolérance de 5%, -confirmation par lettre S/N° du 20/08/2026 des prix proposés ainsi que de l'accord du soumissionnaire pour le relèvement du taux de la garantie de bonne exécution à 35% du montant HTVA du marché augmenté ou diminué le cas échéant des avenants en cas d'attribution du marché.	2 ^e
LPZAF	22 201 000	24 937 180	-	-	Conforme	5 ^e
ECOROF	-	19 485 910	-	26 002 460	Non conforme : hors enveloppe après correction du montant en chiffre de 21 500 de l'item 1 (craie blanche) conformément au montant en lettre sur le bordereau des prix unitaires de 21 000 FCFA et du montant de l'item 8 (rapporteur) conformément au montant en lettre sur le bordereau des prix unitaires de 9 000 FCFA en lieu et place de 900 F CFA montant en chiffre. Absence de pièces administratives malgré les soixante-douze (72) heures accordées pour le complément à la lettre d'invitation N°2026-0212/MATM/RNZN/PZNV/HC-M/CPAM du 29/07/2026	Non classé
GEDISER SARL	17 166 000	18 995 880	17 313 500	19 169 930	Conforme : -correction du montant en chiffre de 20 000 F FCFA de l'item 1 conformément au montant inscrit en lettre sur le bordereau des prix unitaires de 20 500 FCFA. -offre anormalement basse, dans le seuil de tolérance de 5%, - confirmation par lettre S/N° du 07/08/2026 des prix proposés ainsi que de l'accord du soumissionnaire pour le relèvement du taux de la garantie de bonne exécution à 35% du montant HTVA du marché augmenté ou diminué le cas échéant des avenants en cas d'attribution du marché.	1 ^{er}
BYAM SERVICES	19 677 900	22 867 122	-	-	Non conforme : absence de pièces administratives malgré les soixante-douze (72) heures accordées pour le complément à la lettre d'invitation N°2026-0213/MATM/RNZN/PZNV/HC-M/CPAM du 29/07/2026	Non classé
PROLIB EQUIPEMENT AFRIQUE SARL		21 960 456	-	21 960 456	Non conforme : Item 6 compas pour tableau à craie en plastique fourni en lieu et place de compas en bois	
Attributaire	GEDISER SARL pour un montant de dix-neuf millions cinq cent soixante-treize mille (19 573 000) francs CFA HTVA, après une augmentation des quantités de l'item 1 : de 295 à 406 et de l'item 2 : de 150 à 172 soit une variation de 14,95% en hausse par rapport à l'enveloppe initiale du soumissionnaire et avec un délai de livraison de trente (30) jours.					

REGION DU YAADGA

FICHE DE SYNTHESE DU DEPOUILLEMENT DES OFFRES RECUS DANS LE CADRE DE LA DEMANDE DE N°2026-01/RDYG/PLRM/C-TIT
RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LABORATOIRE AU CENTRE MEDICAL URBAIN DE TITAO

Financement : Budget communal/ADCT, Gestion 2026. Publication : Revue des marchés publics n°4459 du mercredi 05 août 2026

Convocation de la CCAM : 11 août 2026. Date d'ouverture des plis : 14 août 2026. Nombre de plis reçus : 02. Date de délibération : 18 août 2026

Convocation de la CCARH : 14 août 2020; Date d'ouverture des plis : 14 août 2020; Nombre de plis reçus : 02; Date de délibération : 16 août 2020						
Soumissionnaires	MONTANT EN FCFA TTC				Observations	Rang
	Lu		Corrigé			
	HT	TTC	HT	TTC		
Lot unique : Travaux de construction d'un laboratoire au Centre Médical Urbain.						
GCE	22 494 295	26 543 268	-	-	NON CONFORME - Formulaire de renseignement sur le candidat non conforme ; - Plan de charge non exhaustif	Non classé

					- Code de déontologie et d'éthique fournie non conforme au modèle du dossier de demande de prix - Agrément technique non légalisé - Personnel non conforme : CV fourni mais non conforme au modèle du dossier pour tout le personnel et absence du contact téléphonique pour tout le personnel ; - Matériel non conforme : contradiction de propriété entre la liste du matériel jointe et les pièces fournies pour le camion benne et le véhicule de liaison	
ENMF	23 000 000	27 140 000	-	-	RAS	1 ^{er}
Attributaire	ENMF pour un montant de : Vingt-trois millions (23 000 000) francs CFA HTVA et Vingt-sept millions cent quarante mille (27 140 000) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.					

FICHE DE SYNTHÈSE DU DEPOUILLEMENT DES OFFRES RECUS DANS LE CADRE DE LA DEMANDE DE N°2026-02/RYDG/PLRM/C-TIT RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉALISATION D'UN POSTE AUTONOME D'EAU AVEC RACCORDEMENT AU CSPS DU SECTEUR N°03 DE TITAO Financement : <i>Budget communal/ADCT, Gestion 2026. Publication</i> : Revue des marchés publics n°4459 du mercredi 05 août 2026 <i>Convocation de la CCAM</i> : 11 août 2026. <i>Date d'ouverture des plis</i> : 14 août 2026. <i>Nombre de plis reçus</i> : 02. <i>Date de délibération</i> : 18 août 2026						
Soumissionnaires	MONTANT EN F CFA TTC				Observations	Rang
	Lu		Corrigé			
	HT	TTC	HT	TTC		
Lot unique : Travaux de réalisation d'un poste autonome d'eau avec raccordement au CSPS du secteur n°03 de Titao						
NAYALBA	12 064 000	14 235 520	-	-	RAS	1 ^{er}
E S I	10 860 000	12 814 800	-	-	NON CONFORME - Planning des travaux non signé par le soumissionnaire ; - Impossibilité de vérifier le nombre d'année d'expérience selon les CV fournie (expérience de 2 ans selon les marchés cités dans les CV de tout le personnel) ; - Non-respect du canevas de la liste du matériel tel que demandé dans le DDP ; - Incohérence des années d'emploi au sein de l'entreprise pour tout le personnel entre les CV (24/01/2024 au 22/12/2024) et les attestations de travail (de 2017 à nos jours)	Non classé
Attributaire	NAYALBA, pour un montant de Douze millions soixante-quatre mille (12 064 000) francs CFA HTVA et quatorze millions deux cent trente-cinq mille cinq cent vingt (14 235 520) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.					

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL DE OUAHIGOUYA

DEMANDE DE PRIX A CLIENTELE N°2026-20/MS/SG/CHUR-OHG/DG/DMP POUR L'ENTRETIEN ET LA MAINTENANCE DU SYSTEME DE STERILISATION AU PROFIT DU CHUR DE OUAHIGOUYA Publication : Quotidien N° 4475 du jeudi 27 août 2026 page 55 suivi du communiqué du quotidien N°4476 du vendredi 28 août 2026, page 80 Financement : Budget du CHUR de Ouahigouya, exercice 2026 Date de dépouillement : 07 septembre 2026. Nombre de plis reçus : deux (02) Estimation prévisionnelle du coût : cinq millions (5 000 000) de FCFA TTC			
Soumissionnaires	Total prix unitaire lu	Total prix unitaire corrigé	Observations
LABTECH SARL	3 975 000 F CFA HTVA 4 690 500 F CFA TTC	3 975 000 F CFA HTVA 4 690 500 F CFA TTC	✓ diplôme de BTS ou DTS pour le technicien non fourni ✓ copie de la carte grise pour le véhicule de liaison non fournie
MARION MADINA DISTRIBUTION	8 675 000 F CFA HTVA	8 675 000 F CFA HTVA 10 236 500 F CFA TTC	Offre non conforme ; ✓ Total prix unitaire non précisé dans la lettre de soumission
ATTRIBUTAIRE	Infructueux pour offres non conformes.		

DEMANDE DE PRIX A CLIENTELE N°2026-21/MS/SG/CHUR-OHG/DG/DMP POUR L'ENTRETIEN ET LA REPARATION DES POSTES TRANSFORMATEURS AU PROFIT DU CHUR DE OUAHIGOUYA Publication : Quotidien N° 4475 du jeudi 27 août 2026, page 56 suivi du communiqué du quotidien N°4476 du vendredi 28 août 2026, page 80 Financement : Budget du CHUR de Ouahigouya, exercice 2026 Date de dépouillement : 07 septembre 2026. Nombre de plis reçus : un (01) Estimation prévisionnelle du coût : quatre millions (4 000 000) de FCFA TTC Détermination de la borne inférieure (BI) et du seuil de tolérance (ST) BI = 3 398 463 FCFA TTC et ST = BI*95% = 3 228 540 FCFA TTC			
Soumissionnaires	Total prix unitaire lu	Total prix unitaire corrigé	Observations
ODIAPRO SARL	3 386 000 F CFA HTVA	3 386 000 F CFA HTVA 3 995 480 F CFA TTC	Offre conforme, 1 ^{er}
ATTRIBUTAIRE	ODIAPRO SARL pour un total prix unitaire de trois millions trois cent quatre-vingt-six mille (3 386 000) francs CFA HTVA. Le délai d'exécution est de trente (30) jours.		



APPELS D'OFFRES

DES MINISTRES ET INSTITUTIONS

MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

Fournitures et Services courants

PRIMATURE

Fourniture de pause-café, pause déjeuner et location de salles pour séminaires, ateliers et conférences profit de la Primature

Avis de demande de prix

N°2026-011/PRIM/SG/DMP du 07 septembre 2026

Financement : Budget ETAT - Exercice 2026

Montant prévisionnel : seize millions quatre cent mille (16 400 000) FCFA HTVA et vingt millions (20 000 000) FCFA TTC

Cet avis de demande de prix fait suite à une révision du plan de passation des marchés publics de la Primature, gestion 2026.

1. La Primature dispose de fonds sur le budget de l'Etat, afin de financer la fourniture de pause-café, pause déjeuner et location de salles pour séminaires, ateliers et conférences, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées (une autorisation d'exercer dans le domaine de la restauration délivrée par le ministère en charge du tourisme) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est : **seize millions quatre cent mille (16 400 000) FCFA HTVA et vingt millions (20 000 000) FCFA TTC.**
4. Les acquisitions sont **en lot unique.**
5. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : **dix (10) jours pour chaque commande.**
6. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au **secrétariat de la Direction des Marchés Publics de la Primature, sise à Nagrin sur l'axe allant de Palace hôtel au CHU Tengandogo, juste après la station Shell, Ouagadougou, Burkina Faso, 03 BP : 7027 Ouagadougou 03, Tél. : 25 39 39 20, au 2^{ème} étage du bâtiment R+5 de la Primature.**
7. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat du Directeur des Marchés Publics et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **trente mille (30 000) FCFA** à la régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers du Ministère de l'Économie des Finances (DG-CMEF), sis à l'avenue HO CHI MINH, 01 BP 7012 Ouagadougou 01. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
8. Les offres présentées en **un original et trois (03) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de **cinq cent mille (500 000) F CFA** devront parvenir ou être remises au Secrétariat de la Direction des Marchés Publics, avant le **21/09/2026 à 09 heures 00 TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.
9. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **soixante-dix (70) jours calendaires**, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

Joanny OUATTARA

PRIMATURE

Acquisition de photocopieurs au profit de la Primature

Avis de demande de prix

N°2026-010/PRIM/SG/DMP du 04 septembre 2026

Financement : Budget ETAT - Exercice 2026

Montant prévisionnel : Quarante-deux millions trois cent soixante-douze mille huit cent quatre-vingt-un (42 372 881) FCFA HTVA et cinquante millions (50 000 000) FCFA TTC

Cet avis de demande de prix fait suite à une révision du plan de passation des marchés publics **de la Primature, gestion 2026.**

1. La Primature dispose de fonds sur le budget de l'Etat, afin de financer **l'acquisition de photocopieurs**, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales **agréées de catégorie B du domaine 1 au moins**, pour autant qu'elles ne soient pas sous le **coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.**
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est : **quarante-deux millions trois cent soixante-douze mille huit cent quatre-vingt-un (42 372 881) FCFA HTVA et cinquante millions (50 000 000) FCFA TTC.**
4. Les acquisitions sont **en lot unique.**
5. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : **quarante-cinq (45) jours.**
6. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au **secrétariat de la Direction des Marchés Publics de la Primature, sise à Nagrin sur l'axe allant de Palace hôtel au CHU Tengandogo, juste après la station Shell, Ouagadougou, Burkina Faso, 03 BP : 7027 Ouagadougou 03, Tél. : 25 39 39 20, au 2^{ème} étage du bâtiment R+5 de la Primature.**
7. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat du Directeur des Marchés Publics et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **cinquante mille (50 000) FCFA** à la régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers du Ministère de l'Économie des Finances (DG-CMEF), sis à l'avenue HO CHI MINH, 01 BP 7012 Ouagadougou 01. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
8. Les offres présentées en **un original et trois (03) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de **un million trois cents mille (1 300 000) F CFA** devront parvenir ou être remises au Secrétaire de la Direction des Marchés Publics, avant le **21/09/2026 à 09 heures 00 TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.
En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.
9. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **soixante-dix (70) jours calendaires**, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

Joanny OUATTARA

PRIMATURE

Acquisition de matériels audiovisuels et accessoires au profit de la Primature

Avis de demande de prix
N° 2026-12/PRIM/SG/DMP du 08/09/2026
Financement : *budget Etat, exercice 2026*

Montant prévisionnel : huit millions deux cent mille (8 200 000) F CFA HTVA et dix millions (10 000 000) F CFA TTC

Cet Avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics, gestion 2026, de la Primature.

1. La Primature dispose de fonds sur le budget de l'État, gestion 2026 afin de financer l'**acquisition de matériels audiovisuels et accessoires au profit de la Primature** et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées (**agrément technique en matière informatique : domaine 1, catégorie A au moins**) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est **huit millions deux cents (8 200 000) FCFA HTVA et dix millions (10 000 000) FCFA TTC**
4. La présente demande de prix est réservée : **sans objet**
5. Les acquisitions sont constituées en lot unique : **Acquisition de matériels audiovisuels et accessoires au profit de la Primature.**
6. Le délai d'exécution est de : trente (30) jours.
7. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux du **secrétariat de la Direction des Marchés Publics de la Primature, sise à Nagrin sur l'axe allant de Palace hôtel au CHU Tengandogo, juste après la station Shell, Ouagadougou, Burkina Faso, 03 BP : 7027 Ouagadougou 03, Tél. : 25 39 39 20, au 2ème étage du bâtiment R+5 de la Primature.**
8. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat du Directeur des Marchés Publics et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **vingt mille (20 000) F CFA** à la *régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers du Ministère de l'Économie des Finances (DG-CMEF)*, sis à l'avenue HO CHI MINH, 01 BP 7012 Ouagadougou 01. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
9. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant deux cent mille devront parvenir ou être remises à l'adresse au **Secrétariat de la Direction des Marchés Publics de la Primature, sise à Nagrin sur l'axe allant de Palace hôtel au CHU Tengandogo, juste après la station Shell, Ouagadougou, Burkina Faso, 03 BP : 7027 Ouagadougou 03, Tél. : 25 39 39 20, au 2ème étage du bâtiment R+5 de la Primature**, avant le **21/09/2026 à 09 heures 00 TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.
En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.
10. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Président de la Commission d'attribution des marchés

Joanny QUATTARA

PRIMATURE

Acquisition de consommables médicaux au profit de la Primature (marché à commande)

Avis de demande de prix

N°2026-09/PRIM/SG/DMP du 04 septembre 2026

Financement : Budget Etat - Exercice 2026

Montant prévisionnel : sept millions (7 000 000) FCFA TTC

Cet avis de demande de prix fait suite à une révision du plan de passation des marchés publics **de la Primature, gestion 2026.**

1. La Primature dispose de fonds sur le budget de l'Etat, afin de financer **l'acquisition de consommables médicaux au profit de la Primature, et à l'intention d'utiliser ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.**
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales **agréées de catégorie A3**, pour autant qu'elles ne soient pas sous le **coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.**
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est : **sept millions (7 000 000) FCFA TTC.**
4. Les acquisitions sont **en lot unique.**
5. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : **quarante-cinq (45) jours.**
6. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au **secrétariat de la Direction des Marchés Publics de la Primature, sise à Nagrin sur l'axe allant de Palace hôtel au CHU Tengandogo, juste après la station Shell, Ouagadougou, Burkina Faso, 03 BP : 7027 Ouagadougou 03, Tél. : 25 39 39 20, au 2^{ème} étage du bâtiment R+5 de la Primature.**
7. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat du Directeur des Marchés Publics et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **vingt mille (20 000) FCFA** à la régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers du Ministère de l'Économie des Finances (DG-CMEF), sis à l'avenue HO CHI MINH, 01 BP 7012 Ouagadougou 01. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
8. Les offres présentées en **un original et trois (03) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de **cent cinquante mille (150 000) F CFA** devront parvenir ou être remises au Secrétaire de la Direction des Marchés Publics, avant le **21/09/2026 à 09 heures 00 TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.
9. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **soixante-dix (70) jours calendaires**, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

Joanny OUATTARA

SOCIETE FASO AGROPOLES

Acquisition et installation du matériel de télémétrie au profit de la Société Faso Agropoles

Avis de demande de prix
N°2026-01f/ SOFA/DG/PRCP
Financement, Budget Société Faso Agropole (SOFA), exercice 2026

Cet Avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2026 de la Société Faso Agropoles.

1. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
2. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est **quarante-huit millions (48 000 000) francs CFA HTVA soit cinquante-six millions six cent quarante mille (56 640 000) francs CFA TTC.**
3. La présente demande de prix est réservée aux micro, petites ou moyennes entreprises.
4. Les acquisitions se décomposent en lot unique : **acquisition et installation du matériel de télémétrie au profit de la Société Faso Agropoles (SOFA).**
5. Le délai d'exécution est de **quarante-cinq (45) jours.**
6. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de dans le bureau **du secrétariat de la SOFA 03 BP 7010 Ouagadougou 03 tél : 25 49 99 22 sis à Koulouba, 626 Avenue du Pr Joseph KI-ZERBO.**
7. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix **au secrétariat de la SOFA 03 BP 7010 Ouagadougou 03 tél : 25 49 99 22 sis à Koulouba, 626 Avenue du Pr Joseph KI-ZERBO, tél : (+226) 25 33 02 40 / 25 33 02 43** et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **trente mille (30 000) FCFA auprès du caissier principal de la Direction Générale de SOFA, sis à Koulouba, 626 Avenue du Pr Joseph KI-ZERBO.** En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
8. Les offres présentées en **un (01) original et trois (03) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées **d'une garantie de soumission** sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de **un million (1 000 000) francs CFA** devront parvenir ou être remises à l'adresse **au secrétariat de la SOFA 03 BP 7010 Ouagadougou 03 tél : 25 49 99 22 sis à Koulouba, 626 Avenue du Pr Joseph KI-ZERBO, tél : (+226) 25 33 02 40 / 25 33 02 43, avant le 21/09/2026 à 09 heures 00 TU.** L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

9. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai **de soixante-dix (70) jours calendaires**, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Directeur Général de la SOFA
Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Oula Damien QUATTARA
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

AGENCE FASO VÊENEM

Acquisition de lampadaires solaires pour le renforcement du stock d'urgence de l'Agence Faso Vêenem

**Avis de Demande de Prix
n°2026-002/DG/PRCP**

pour l'acquisition de lampadaires solaires pour le renforcement du stock d'urgence de l'Agence Faso Vêenem

1. Cette demande de prix fait suite à l'adoption du Plan annuel de passation des marchés, exercice 2026 de l'Agence Faso Vêenem.
2. L'Agence Faso Vêenem dispose de fonds sur le budget de l'État, afin de financer **l'acquisition de lampadaires solaire pour le renforcement du stock d'urgence de l'Agence Faso Vêenem**, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
3. La présente demande de prix est réservée à : **« sans objet »**.
4. Le montant prévisionnel du présent appel d'offres est **trente-huit millions (38 000 000) francs CFA TTC**
5. L'Agence Faso Vêenem sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la fourniture l'équipements complémentaires de contrôle de la qualité des équipements solaires.
6. La passation du marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires à l'adresses suivante : **bâtiment de l'Agence Faso Vêenem (ex-Agence Burkinabè de l'Electrification Rurale (ABER) Tél : (00226) 25 37 47 47** et aux heures suivantes : lundi au jeudi de 07h 30mn à 12h 30mn et de 13h 00mn à 16h 00mn et le vendredi de 07h 30mn à 12h 30mn et de 13h 30mn à 16h 30mn au plus tard le **21/09/2026 à 09 heures 00 minute TU**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
8. Les exigences en matière de qualifications sont : **Voir le DPAO pour les informations détaillées.**
9. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier de demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **trente mille (30 000) francs CFA** au service comptabilité de l'Agence Faso Vêenem, **sis à la Patte d'Oie, boulevard Muammar Kaddafi, Rue 52-459, porte 294, 01 BP 545 Ouagadougou 01**. La méthode de paiement sera par numéraire.
10. Les offres doivent être déposées **au Secrétariat particulier de la Direction Générale de l'Agence Faso Vêenem, Bâtiment de l'Agence Burkinabè de l'Electrification Rurale (ABER) au 3ème étage, sise à la Patte d'Oie, à proximité de la CNAMU** au plus tard le **21/09/2026 à 09 heures 00 minute TU**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées
11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une garantie financière d'un montant de de **un million cent-vingt-cinq mille (1 25 000) francs CFA**, ou le montant équivalent dans une monnaie librement convertible.
12. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.
13. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **21/09/2026 à 9h00 TU** à l'adresse suivante : Salle de Réunion de la Personne Responsable de la Commande Publique (PRCP) de l'Agence Faso Vêenem, sis au Bâtiment de **(ex Agence Burkinabè de l'Electrification Rurale)** au 1^{er} étage

Le Président de la Commission d'Attribution Marchés

Boureima TAO

MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE L'EAU, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

Acquisition de petits matériels agricoles et de transformation au profit du Projet de construction de Barrages et d'Aménagement de Bas-fonds et de périmètres irrigués dans la Province du Ganzourgou au Burkina Faso

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL

N°2026-16F/MAERAH/SG/DMP

Source de financement :

Accord de Prêt de la BOAD

n° 2021061/PR BF 2022. 07 00 du 06 avril 2022

1. Description du marché

Le **Ministère de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources Animales et Halieutiques (MAERAH)** a sollicité et obtenu de la Banque Ouest Africaine de Développement des fonds, pour le financement du **Projet de construction de Barrages et d'Aménagement de Bas-fonds et de périmètres irrigués dans la Province du Ganzourgou au Burkina Faso (PBAB-PG)**, et se propose d'utiliser une partie de ce fonds pour régler le marché relatif à l'acquisition de petits matériels agricoles et de transformation au profit dudit projet., fournitures devant être acquies dans le cadre du Projet. Le MAERAH sollicite donc des offres sous plis fermés de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour livrer ces fournitures. Cette initiative répond à la nécessité d'accompagner les producteurs dans la mise en œuvre des actions de mise en valeur et de la commercialisation des produits agricoles induits par la mise en œuvre du projet à travers la réalisation de diverses infrastructures (Barrages, Basfonds, périmètres aménagés.). Les acquisitions sont en deux (02) lots et aucune variante n'est autorisée.

2. Nombre et intitulés des lots

Lot 1: Acquisition de petits matériels agricoles au profit du PBAB-PG;

Lot 2 : Acquisition de petits matériels de transformation au profit du PBAB-PG

3. **Éligibilité et règle de l'origine** : La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans le Guide des procédures de passation des marchés et règles d'attribution des contrats financés par la BOAD (disponible à l'adresse : <https://www.boad.org/fr/opportunites/documentation-passation-de-marches/>), concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions desdites directives. La participation au marché est ouverte aux personnes morales (participant soit individuellement, soit dans un groupement - consortium – de soumissionnaires) éligibles conformément aux dispositions de l'accord de prêt n° 2021061/PR BF 2022. 07 00 du 06 avril 2022 conclu avec la BOAD.

4. **Nombre d'offres** : Les soumissionnaires peuvent soumettre plusieurs offres par lot. Les offres ne portant que sur une partie d'un lot ne seront pas prises en considération. Tout soumissionnaire peut indiquer dans son offre qu'il consentira une remise au cas où son offre serait retenue pour plus d'un lot. Les soumissionnaires ne peuvent pas soumettre une offre pour une variante en plus de leur offre pour les fournitures requises dans le dossier d'appel d'offres.

5. **Situations d'exclusion** : Les soumissionnaires doivent fournir une déclaration signée, incluse au formulaire de soumission pour un contrat de fournitures, selon laquelle ils ne se trouvent dans aucune des situations énumérées au point 2.2.2 du Guide des Procédures de passation des marchés et règles d'attribution des contrats financés la BOAD à l'adresse : <https://www.boad.org/fr/opportunites/documentation-passation-de-marches/>

6. Possibilités de sous-traitance : La sous-traitance n'est pas autorisée

7. **Garantie de bonne exécution** : Il sera demandé à l'attributaire de fournir une garantie de bonne exécution égale à 5 % de la valeur du marché à la signature du contrat. Si l'attributaire ne fournit pas la garantie requise dans le délai imparti, le contrat sera frappé de nullité.

8. **Réunion d'information et/ou visite de site** : Sans objet

9. **Validité des offres** : 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

10. **Date prévue de commencement du marché** : 15 Janvier 2027

11. **Période de mise en œuvre des tâches** : 01 Mars 2027

12. **Critères de sélection** : Les critères sont les suivants :

1) **Capacité économique et financière du soumissionnaire**

a) **Chiffres d'affaires** : avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen des trois dernières années (calculé sur les années de 2023, 2024 et 2025) supérieur ou égal à Cinquante millions (50 000 000) pour le lot 1 et Soixante-quinze millions (75 000 000) francs CFA pour le lot 2.

2) **Capacité professionnelle du soumissionnaire**

a) **Certification professionnelle** :

Une autorisation officielle d'exercer dans le domaine informatique justifiée par l'inscription au registre de commerce ou tout autre document équivalent.

3) **Capacité technique du soumissionnaire**

a) **Références similaires** : disposer au cours des trois (03) dernières années (2025- 2024, 2023), au moins deux (02) références similaires pertinentes justifiées. Les montants de ces références seront supérieurs à 35 000 000 et 55 000 000 FCFA respectivement pour les lots 1 et 2.

13. **Critères d'attribution :** le *Prix après conformité administrative et technique*

14. **Comment obtenir le dossier d'appel d'offres ?**

Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après au **Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources Animales et Halieutiques (MAERAH) sis au rez de chaussée du nouveau bâtiment dudit Ministère à Ouaga 2000 ; Avenue SEMBENE Ousmane ; 03 BP : 7010 Ouagadougou 03 ; téléphone 51 91 03 79/ 67 46 14 07** à compter du : **12/10/2026** entre 7h30 à 12h30 et de 13h00 à 16h00 GMT les lundi, mardi, mercredi et jeudi et 7h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 GMT le vendredi contre un paiement non remboursable de **trente mille (30 000) francs CFA pour le lot 1 et de soixante mille (60 000) pour le lot 2**. La méthode de paiement sera **en espèce ou par chèque certifié à la régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF /MEF)**. Le document d'Appel d'offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés ou adressé à leur frais par **remise main à main au secrétariat de la Direction des Marchés Publics**. Les offres doivent être rédigées uniquement au moyen du formulaire type de soumission pour les marchés de fournitures inclus dans le dossier d'appel d'offres, dont les dispositions et la présentation doivent être **strictement respectées** et toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée à l'adresse ci-dessus au moins 10 jours avant la date limite de soumission des offres.

15. **Date limite de soumission des offres :** Les offres doivent être déposées à l'adresse précédente ci-dessus au plus tard le **12/10/2026 à 09h00 mn GMT**. Toute offre reçue après la date et l'heure limites ne sera pas prise en considération. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de **sept cent cinquante mille (750 000) francs CFA pour le lot 1 et un million deux cent cinquante mille (1 250 000) francs CFA pour le lot 2**.

16. **Séance d'ouverture des offres**

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des Soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis et, le cas échéant, d'un observateur indépendant à l'adresse précédente ci-dessus

17. **Débriefing :** Toute entreprise qui souhaite connaître les raisons pour lesquelles son offre n'a pas été retenue doit en faire la demande. L'autorité contractante communiquera dans les plus brefs délais par écrit l'explication du rejet de son offre. Si le soumissionnaire fait la demande d'assister à une réunion de **débriefing**, il devra en assumer tous les coûts.

18. **Langue de la procédure :** Toutes les communications écrites de cet appel d'offres doivent être faites en français.

19. Base juridique : **Le Guide des Procédures de passation des marchés et règles d'attribution des contrats financés par la BOAD**, disponible à l'adresse <https://www.boad.org/fr/opportunites/documentation-passation-de-marches/>.

N.B. : L'Autorité contractante se réserve le droit de ne pas donner suite au présent appel d'offres.

Le Président de commission d'attribution des marchés

Wendsongda Elie ZONGO
Administrateur des services financiers

GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC-PROGRAMME NATIONAL DE VOLONTARIAT AU BURKUNA FASO

COMMUNIQUE

Objet : annulation de la demande de prix n°2026-03/MSJE/GIP-PNVB/DG/SG/PRCP du 24 juillet 2026

La Personne Responsable de la Commande par intérim, Président de la Commission d'Attribution des Marchés (CAM) du GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC-PROGRAMME NATIONAL DE VOLONTARIAT AU BURKUNA FASO (GIP-PNVB) porte à la connaissance des soumissionnaires DE la demande de prix n°2026-03/MSJE/GIP-PNVB/DG/SG/PRCP du 24 juillet 2026 relative aux couvertures médiatiques, productions et diffusions audiovisuelles et prestations d'artistes publiée dans le Quotidien de Marchés Publics N°4481 du vendredi 04 septembre 2026 de l'annulation dudit dossier pour insuffisances techniques.

Le GIP-PNVB présente ses excuses aux candidats pour les éventuels désagréments occasionnés par cette annulation et sait compter sur leur aimable compréhension.

Souleymane GUIRO

SALON INTERNATIONAL DE L'ARTISANAT DE OUAGADOUGOU

Acquisition d'imprimés et d'emballage au profit du SIAO

Avis de demande de prix
N°2026-010/SIAO/DG/PRM du 01/09/2026
Financement : Budget SIAO Exercice 2026

Identifiant de l'Autorité contractante : Salon International de l'Artisanat de Ouagadougou (SIAO)

Montant prévisionnel : 6 779 661 HTVA et 8 000 000 TTC

Cet Avis de demande de prix fait suite au Plan de Passation des Marchés (Éventuellement) publié dans le site officiel du SIAO.

1. Le SIAO dispose de fonds sur son budget, afin de financer l'acquisition d'imprimés et d'emballage au profit du SIAO, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est six millions sept cent soixante-dix-neuf mille six cent soixante un (6 779 661) FCFA HTVA et de huit millions (8 000 000) TTC.
4. La présente demande de prix est réservée aux *petites entreprises*
5. Les acquisitions se décomposent en *lot unique*

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.
6. Le délai d'exécution est de : vingt un (21) jours.
7. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne Responsable de la Commande publique sis au business center dans l'enceinte du SIAO.
8. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la PRM et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) F CFA à la comptabilité de la Direction des Finances et de la Comptabilité du SIAO. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
9. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant cent (100 000) FCFA devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Personne Responsable des Marchés sis au business center dans l'enceinte du SIAO, avant le **21/09/2026 à 09 heures 00mn**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.
10. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

Emanuel N. BAMOGO
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

SALON INTERNATIONAL DE L'ARTISANAT DE OUAGADOUGOU

Montage et démontage des stands au profit du SIAO

Avis de demande de prix à commandes
N°2026-012/SIAO/DG/PRM du 03/09/2026
Financement : *Budget SIAO Exercice 2026*

Montant prévisionnel : (Lot 1 : 5 932 203 HTVA et 7 000 000 TTC) ; (Lot 2 : 5 932 203 HTVA et 7 000 000 TTC)

Cet Avis de demande de prix fait suite au Plan de Passation des Marchés (Éventuellement) publié sur le site officiel du SIAO.

1 Le SIAO dispose de fonds sur son budget, afin de financer *le montage et le démontage des stands au profit de la structure*, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.

2 La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

3 Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est dix-huit millions cent quatre-vingt-un mille huit cent dix-huit (5 932 203) FCFA HTVA et de vingt millions (7 000 000) TTC).

4 La présente demande de prix est réservée aux *petites entreprises*.

5 Les acquisitions se décomposent en *deux lots*.

Lot 1 : montage et démontage des stands au pavillon soleil levant, espace arts et métier et dans la cours du SIAO

Lot 2 : montage et démontage des stands au pavillon LE FASO, KILIMANDJARO et dans la cours du SIAO

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

8 Le délai d'exécution est de : quinze (15) jours.

9 Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne Responsable de la Commande publique sis au business center dans l'enceinte du SIAO.

10 Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la PRM et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) F CFA pour chacun des lots à la comptabilité de la Direction des Finances et de la Comptabilité du SIAO. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

11 Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant cent (100 000) FCFA devront parvenir ou être remises *au secrétariat de la Personne Responsable des Marchés sis au business center dans l'enceinte du SIAO*, avant le **21/09/2026 à 09 heures 00 mn**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

12 Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

Emanuel N. BAMOGO
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

SALON INTERNATIONAL DE L'ARTISANAT DE OUAGADOUGOU

Nettoyage du site à l'occasion de la 18ème édition du SIAO et fourniture de dispositifs de toilettes mobiles

Avis de demande de prix
N°2026-011/SIAO/DG/PRM du 01/09/2026
Financement : *Budget SIAO Exercice 2026*

Montant prévisionnel : 16 101 695 HTVA et 19 000 000 TTC

Cet Avis de demande de prix fait suite au Plan de Passation des Marchés (Éventuellement) publié sur le site officiel du SIAO.

1 Le SIAO dispose de fonds sur son budget, afin de financer *le nettoyage du site à l'occasion de la 18ème édition du SIAO et fourniture de dispositifs de toilettes mobiles*, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.

2 La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées (*agrément d'utilisation des produits chimiques de nettoyage délivrée par ministère en charge de l'environnement*) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

3 Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est seize millions cent un mille six cent quatre-vingt-quinze (16 101 695) FCFA HTVA et de dix-neuf millions (19 000 000) TTC)

4 La présente demande de prix est réservée aux *micro, petites ou moyennes entreprises*

5 Les acquisitions se décomposent en *lot unique*

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

6 Le délai d'exécution est de : trente (30) jours.

7 Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne Responsable de la Commande publique sis au business center dans l'enceinte du SIAO.

8 Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la PRM et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) F CFA à la comptabilité de la Direction des Finances et de la Comptabilité du SIAO. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

9 Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant quatre cent (400 000) FCFA devront parvenir ou être remises *au secrétariat de la Personne Responsable des Marchés sis au business center dans l'enceinte du SIAO*, avant le **21/09/2026 à 09 heures 00 mn.** L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

10 Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

Emanuel N. BAMOGO
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

SOCIETE FASO AGROPOLES (SOFA)

**Acquisition et installation du matériel de télémétrie au profit
de la Société Faso Agropoles (SOFA)**

Avis de demande de prix
N°2026-01f/ SOFA/DG/PRCP
Financement, Budget Société Faso Agropole (SOFA), exercice 2026

Cet Avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2026 de la Société Faso Agropoles.

1. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
2. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est **quarante-huit millions (48 000 000) francs CFA HTVA soit cinquante-six millions six cent quarante mille (56 640 000) francs CFA TTC.**
3. La présente demande de prix est réservée aux micro, petites ou moyennes entreprises.
4. Les acquisitions se décomposent en lot unique : **acquisition et installation du matériel de télémétrie au profit de la Société Faso Agropoles (SOFA).**
5. Le délai d'exécution est de **quarante-cinq (45) jours.**
6. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de dans le bureau **du secrétariat de la SOFA 03 BP 7010 Ouagadougou 03 tél : 25 49 99 22 sis à Koulouba, 626 Avenue du Pr Joseph KI-ZERBO.**
7. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix **au secrétariat de la SOFA 03 BP 7010 Ouagadougou 03 tél : 25 49 99 22 sis à Koulouba, 626 Avenue du Pr Joseph KI-ZERBO, tél : (+226) 25 33 02 40 / 25 33 02 43** et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **trente mille (30 000) FCFA auprès du caissier principal de la Direction Générale de SOFA, sis à Koulouba, 626 Avenue du Pr Joseph KI-ZERBO.** En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
8. Les offres présentées en **un (01) original et trois (03) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées **d'une garantie de soumission** sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de **un million (1 000 000) francs CFA** devront parvenir ou être remises à l'adresse **au secrétariat de la SOFA 03 BP 7010 Ouagadougou 03 tél : 25 49 99 22 sis à Koulouba, 626 Avenue du Pr Joseph KI-ZERBO, tél : (+226) 25 33 02 40 / 25 33 02 43, avant le 21/09/2026 à 09 heures 00 TU.** L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

9. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai **de soixante-dix (70) jours calendaires**, à compter de la date limite de remise des offres.

**Le Directeur Général de la SOFA
Président de la Commission d'Attribution des Marchés**

Oula Damien OUATTARA
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE L'EAU, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

Réalisation de diverses infrastructures au profit de la DGPA et du SE-CNSA

Avis de demande de prix
N°2026-011t/MAERAH/SG/DMP

FINANCEMENT :

LOT 1 : BUDGET DE L'ÉTAT - EXERCICE 2026

LOT 2 : BUDGET DE L'ÉTAT - EXERCICE 2026

LOT 3 : PAM

1. Le Ministère de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources Animales et Halieutiques (MAERAH) dispose de fonds sur le budget de l'État afin de financer ses structures et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
2. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de :
 - **Lot 1 : quarante millions (40 000 000) FCFA TTC ;**
 - **Lot 2 : vingt-huit millions cinq cent mille (28 500 000) FCFA TTC ;**
 - **Lot 3 : quatre vingt un millions deux cent mille (81 200 000) FCFA TTC.**
3. La présente demande de prix est réservée uniquement aux entreprises burkinabè et communautaires.
4. Le Ministère de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources Animales et Halieutiques (MAERAH) sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :
 - **Lot 1 : Réalisation d'une clôture et des latrines dans le champ fourrager de Bagré au profit de la DGPA ;**
 - **Lot 2 : Réalisation d'un fénil et des latrines dans le champ fourrager de Sondré Est au profit de la DGPA ;**
 - **Lot 3 : Construction de magasin de 500 tonnes au profit de SE-CNSA.**

Le délai d'exécution des travaux est de **soixante (60) jours calendaires pour chacun des lots non cumulables.**
5. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du *décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.*
6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction des Marchés Publics (DMP) du MAERAH, Nouveau bâtiment dans l'enceinte du MAERAH sis à Ouaga 2000, Rez-de-chaussée, 03 BP 7010 Ouagadougou 03, Burkina Faso, Tél : 25 41 17 47, e-mail : dmpmaerah@gmail.com. Les heures d'ouverture et de fermeture sont les suivantes : du lundi au jeudi (de 07 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures 00 minute à 16 heures 00 minute) et le vendredi (de 07 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes)
7. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) FCFA pour le lot 1, cinquante mille (50 000) FCFA pour le lot 2 et soixante-quinze mille (75 000) FCFA pour le lot 3** auprès du Régisseur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) du Ministère de l'Économie et des Finances (MEF), sis à Ouagadougou, 395 avenue HO Chi Minh, Tél : (+226) 25 32 47 76. La méthode de paiement sera en espèces.
8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Secrétariat de la Direction des Marchés Publics (DMP) du MAERAH, nouveau bâtiment dans l'enceinte du MAERAH sis à Ouaga 2000, Rez-de-chaussée, 03 BP 7010 Ouagadougou 03, Burkina Faso au plus tard le **21/09/2026 à 09 heures 00 mn** en un (1) original et trois (03) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
9. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de **huit cent mille (800 000) FCFA pour le lot 1 ; cinq cent soixante-dix mille (570 000) FCFA pour le lot 2 et de un millions six cent vingt-quatre mille (1 624 000) FCFA pour le lot 3.**
10. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 16 des IC et au DPDPX.
11. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **21/09/2026 à 09 heures 00 mn** à l'adresse suivante : Salle de réunion de la Direction des Marchés Publics (DMP) du Ministère de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources Animales et Halieutiques (MAERAH), Rez-de-Chaussée du nouveau bâtiment.

**Le président de la commission
d'attribution des marchés**

Wendsongda Elie ZONGO
Administrateur des services financiers

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE TENGANDOGO

Constitution d'une base de données de fournisseurs / prestataires pour la période 2026 -2028

**Avis d'appel à manifestation d'intérêt
N°2026/01/MS/SG/CHU-T du 31/08/2026**

1. Le présent avis à manifestation d'intérêt fait suite au Plan de Passation des Marchés Publics du Centre Hospitalier Universitaire de Tengandogo.
2. Le Centre Hospitalier Universitaire de Tengandogo a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget-CHU-T Gestion 2026 des fonds, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des marchés issus de demandes de cotations dans les domaines ci-après :

Numéro D'ordre	Domaines/types
I-FOURNITURES ET ÉQUIPEMENTS	
Lot 1	Achat de produits alimentaires
Lot 2	Fourniture de produit et petits matériels médico-techniques
Lot 3	Fourniture de produits et consommables d'ophtalmologie
Lot 4	Fourniture de consommables d'odontostomatologie
Lot 5	Fourniture de consommables d'Oto-rhino-laryngologie (ORL)
Lot 6	Fourniture de produits et consommables d'anatomie pathologie
Lot 7	Fourniture de produit d'entretien et nettoyage
Lot 8	Recharge de matières pour extincteur (poudre, CO2 et eau)
Lot 9	Achat de petits matériels et outillages.
Lot 10	Achat de pièces de rechange en plomberie
Lot 11	Acquisition de pièces de rechange en électricité
Lot 12	Achat d'ampoules électriques et solaires
Lot 13	Achat de piles de charge et rallonge pour appareil électrique
Lot 14	Achat de pièces de rechange des équipements biomédicaux
Lot 15	Confection de cachets
Lot 16	Achat d'emballages perdus
Lot 17	Achat de petits matériels de sonorisation
Lot 18	Restauration des participants lors des travaux, des campagnes médicales et des cérémonies officielles
Lot 19	Acquisition d'un système anti-vol pour le Centre de Cancérologie de Ouagadougou (CECO)
Lot 20	Acquisition d'équipements de pompage des eaux usées
Lot 21	Cérémonies et relations publiques
Lot 22	Acquisition du matériel de bureau
Lot 23	Acquisition du mobilier de bureau
Lot 24	Acquisition du matériel péri informatique
Lot 25	Acquisition de catalogues et imprimés
Lot 26	Fourniture de badges pour visiteurs et accompagnateurs
Lot 27	Achat de gel de recharge pour distributeur automatique
Lot 28	Fourniture de consommables spécifiques de stérilisation
Lot 29	Achat de gadgets et produits de publicité
Lot 30	Achat de petit matériel et consommables spécifiques pour les blessés de guerre
II-SERVICES COURANTS	
Lot 1	Entretien et réparation de matériel de bureau
Lot 2	Entretien et réparation du mobilier médical
Lot 3	Vidange des fosses septiques et regards
Lot 4	Entretien et réparation des toilettes
Lot 6	Entretien et réparation du matériel informatique
Lot 7	Entretien et réparation du matériel de transport
Lot 8	Entretien et réparation du matériel médical

Lot 9	Entretien et réparation de l'éclairage public
Lot 10	Entretien et réparation des équipements du centre de cancérologie
Lot 11	Maintenance du matériel informatique
Lot 12	Maintenance du matériel bureautique (photocopieuses)
Lot 13	Maintenance des réfrigérateurs médicaux
Lot 14	Maintenance du réseau de fluides
Lot 15	Maintenance du matériel médical : Bloc opératoire, Imagerie
Lot 16	Maintenance des supprimeurs d'eau
Lot 17	Maintenance des chambres froides
Lot 18	Maintenance des cellules électriques
Lot 19	Maintenance des cellules de la morgue
Lot 20	Maintenance des extincteurs
Lot 21	Maintenance des installations du bloc central (portes coulissantes)
III-TRAVAUX	
Lot 1	Construction et équipement d'un hangar de la morgue
Lot 2	Réhabilitation des appartâmes
Lot 3	Installation de ligne de tuyauterie pour l'alimentation en gaz hélium et extension du circuit d'oxygène
Lot 4	Acquisition, installation et mise en service de climatiseurs de la Morgue
Lot 5	Aménagement des aires de lavage de linge des patients
Lot 6	Entretien et réparation des bâtiments
Lot 7	Réalisation de puits de terre et piquets de terre
Lot 8	Cloisonnement des bureaux
Lot 9	Travaux de plomberie de la buanderie
IV- PRESTATIONS INTELLECTUELLES	
Lot1	Assistance juridique
Lot 2	Expertise comptable
Lot3	Suivi contrôle de travaux de construction et de réhabilitation des bâtiments

3. L'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de Prestataires/Fournisseurs que le Centre Hospitalier Universitaire de Tengandogo pourra consulter dans le cadre de ses procédures de demandes de cotations au titre des exercices budgétaires 2026-2028.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction des marchés publics (DMP) du CHU-T, Route nationale N°6 sise à Tengandogo ; Bâtiment administratif R+1 ; Direction des marchés publics Tél : 25 49 09 00 Poste 1138.

5. Peuvent soumissionner, les prestataires, fournisseurs ou entrepreneurs, ne figurant pas sur la liste des fournisseurs défaillants.

6. La participation à la présente manifestation d'intérêt est ouverte aux entreprises remplissant les critères suivants :

- être légalement constitué;
- être du domaine indiqué par le présent avis à manifestation d'intérêt ;
- disposer d'un agrément technique ou l'autorisation d'exercer dans le domaine s'il y a lieu.

7. Il est rappelé aux prestataires et fournisseurs qui ont déjà déposé des offres de service qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité, et devront produire un dossier composé de :

- a) Une lettre de demande d'inscription adressée à la Personne responsable de la commande publique précisant le ou les domaines concernés
- b) Une présentation de l'entreprise indiquant obligatoirement, son domaine d'activité, son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi, son adresse complète ;
- c) Une copie de l'agrément, attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document ;
- d) Une copie du Registre de commerce et de crédit mobilier ;
- e) Une copie de l'identifiant financier unique (IFU).

NB : Aucun candidat ne peut soumissionner dans plus de trois (03) domaines.

Les entreprises éligibles et désirant prendre part à cette consultation doivent déposer leur dossier, rédigé en langue française, sous pli fermé avec la mention « **Réponse à l'avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des fournisseurs/prestataires au profit de du Centre Hospitalier Universitaire de Tengandogo** » ainsi que la précision du domaine et du lot concernés à la Direction des marchés publics au plus tard le **17/09/2026 à 09 heures 00 minute TU.**

LA PERSONNE RESPONSABLE DE LA COMMANDE PUBLIQUE

Olo DOLY

Administrateur des Services de Santé

STRUCTURE DE GESTION DES EQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES MARCHANDS

Mise en place d'une base de données de fournisseurs / prestataires de biens et services dans le cadre de ses procédures de demande de cotations et de consultation de consultants

Avis à manifestation d'intérêt additif
N°2026-003/CBDLS/SGEIM/DG/PRCP
du 07 septembre 2026

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités au titre budgétaire 2026, la Structure de Gestion des Equipements et Infrastructures Marchands (SGEIM) souhaite recevoir des candidatures pour la mise en place d'une base de données de fournisseurs/prestataires de biens et services dans le cadre de ses procédures de demande de cotations et de consultation de consultants pour les domaines ci-après:

N° d'ordre	DOMAINES
I) Fournitures et Equipements	
1	Installation de système d'éclairage solaire
II) Prestations intellectuelles	
1	Acquisition de logiciel de gestion commerciale
2	Conception de plateformes WEB de gestion des marchés et yaars
3	Etude de faisabilité d'installation de systèmes de video-protection
III) Autres Services	
1	Entretien et réparation d'engins à quatre (04) roues
2	Maintenance des dispositifs de sécurité incendie

La participation à la présente manifestation d'intérêts est ouverte aux entreprises à jour vis-à-vis de l'Administration.

La SGEIM rappelle aux prestataires et fournisseurs qui ont déjà déposé des offres de service qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité, et devront produire un dossier composé de :

1. Une lettre de demande d'inscription adressée au Directeur général de la Structure de Gestion des Equipements et Infrastructures Marchands (SGEIM) indiquant le domaine d'activités du candidat.
2. Une présentation de l'entreprise indiquant notamment son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi ;
3. Une description des moyens humains et matériels dont dispose l'entreprise ;
4. Une copie de l'agrément, attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document ;
5. Une copie du Registre de commerce et de crédit mobilier ;
6. Les preuves des expériences ou de réalisation.

Dans le cadre de la constitution de la base de données, les candidats ne peuvent déposer leur manifestation d'intérêt ou leur offre de service dans plus de trois (03) domaines.

Les entreprises éligibles et désirant prendre part à cette consultation doivent déposer leur dossier sous plis fermé avec la mention « Réponse à l'avis de constitution de la base de données de fournisseurs/prestataires ainsi que la précision du domaine concerné », au secrétariat de la Direction générale de Gestion des Equipements et Infrastructures Marchands (SGEIM) sis à l'Arrondissement n°07, Secteur 22, Section EL, Lot n°29, Parcelle n° 13, Rue 22.146, Porte 138.

Tel : 20 98 25 01 tous les jours ouvrables de 08 Heures à 16 Heures au plus tard le **17/09/2026 à 09 heures GMT**.

*La Personne Responsable
de la commande publique*

COULIBALY G. Isabelle



APPELS D'OFFRES

DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Fournitures et Services courants

UNIVERSITE DANIEL OUEZZIN COULIBALY

Mise en affermage de la crèche de l'Université Daniel OUEZZIN

Avis de Demande de prix :
N° 2026-08/UDOC/P/PRCP
Financement : Sans objet
Montant prévisionnel : Sans objet

Cet Avis de demande de prix fait suite au Plan de Passation des Marchés publié sur le tableau d'affichage en date du 24 mars 2026.

1 La Personne Responsable des Marchés dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet la mise en affermage de la cafétéria de l'Université Daniel OUEZZIN COULIBALY, tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2 La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

3 Les prestations sont en *lot unique* : **Mise en affermage de la crèche de l'Université Daniel OUEZZIN COULIBALY**

4 La période d'exploitation est de **neuf (09) mois**, renouvelable une fois, le délai d'exécution des prestations est de cinq (5) jours par semaine.

5 Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux **de la Personne responsable de la commande publique sis au bâtiment administratif B, bureau N°1 de l'Université Daniel OUEZZIN COULIBALY située entre l'hôtel bon séjour et le conseil régional du Bankui** tous les jours ouvrables **du lundi au jeudi de 7h30 mn à 16h00 et le vendredi de 7h30 mn à 16h 30 mn**.

6 Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la **Personne responsable de la commande publique au bâtiment B, bureau N°1 de l'Université Daniel OUEZZIN COULIBALY située entre l'hôtel bon séjour et le conseil régional du Bankui** tous les jours ouvrables contre paiement d'une somme d'un montant non remboursable de **vingt mille (20 000) francs CFA** à la **Trésorerie auprès de l'Université Daniel OUEZZIN COULIBALY / site de Dédougou**.

7 Les offres présentées en **un original et trois (03) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de **deux cent mille (200 000) francs CFA** devront parvenir ou être remises à l'adresse suivante : **bureau de la Personne responsable de la commande publique sis au bâtiment administratif B, bureau N°1 de l'Université Daniel OUEZZIN COULIBALY située entre l'hôtel bon séjour et le conseil régional du Bankui**, avant le **21/09/2026, à 9 heures 00mn**.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

11. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Président de la Commission d'Attribution des Marchés

BAGA Salifou
Conseiller d'Intendance Scolaire et Universitaire

ECOLE NATIONALE DES EAUX ET FORÊTS

Acquisition de vivres et produits d'alimentation pour les élèves de l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts (ENEF)

Avis de demande de prix :
N°2026-016/MSECU/SG/ENEF/DG/PRCP du 24/08/2026
Financement : Budget MSECU, Exercice 2026

Lot 1 et 2 : Vingt-deux millions trente-trois mille huit cent quatre-vingt-dix-huit (22 033 898) francs CFA H TVA et vingt-six millions (26 000 000) francs CFA TTC

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics, exercice 2026, de l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts.

L'Ecole Nationale des Eaux et Forêts dispose de fonds sur le budget de l'État, afin de financer l'**acquisition de vivres et de produits d'alimentation pour les élèves de l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts (ENEF)**, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.

1. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées (*sans objet*) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

2. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est :

Lot 1 : Seize millions neuf cent quarante-neuf mille cent cinquante-trois (16 949 153) francs CFA HTVA et vingt millions (20 000 000) francs CFA TTC

Lot 2 : Cinq millions quatre-vingt-quatre mille sept cent quarante-six (5 084 746) francs CFA HTVA et six millions (6 000 000) francs CFA TTC

3. La présente demande de prix est réservée :

- lot 1 : aux moyennes entreprises;
- lot 2 : aux entreprises burkinabè à direction féminine.

4. Les acquisitions se décomposent en deux lots répartis comme suit :

Lot 1 : Acquisition de Vivres et de produits alimentaires pour les élèves de l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts (ENEF)

Lot 2 : Acquisition de produit d'alimentation pour la garde (Café, thé, sucre...) au profit de l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts (ENEF).

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

5. Le délai d'exécution est de : Lot 1 et Lot 2 : vingt un (21) jours.

6. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne responsable de la Commande Publique sis à l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts à Dindéréso.

7. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à dans le bureau de la Personne responsable de la Commande Publique sis à l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts à Dindéréso, tél : 72 26 11 44 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **trente mille (30 000) Francs CFA pour le lot 1 et vingt mille (20 000) Francs CFA pour le lot 2** à l'Agence Comptable de l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la Commande Publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

8. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant :

lot1 : six cent mille (600 000) F CFA,

lot2 : cent quatre-vingt mille (180 000) FCFA, devront parvenir ou être remises au bureau de la Personne responsable de la Commande Publique de l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts Dindéréso, avant le **21/09/2026, à 9 heures00**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

9. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

*La Personne responsable de la Commande Publique
Président de la commission d'attribution des marchés*

Guésséwind-Yam Moussa ZONGO

REGION DES KOULSE

Acquisition de fournitures diverses au profit du Conseil Régional du Centre-Nord

Demande de prix

N° : 2026-03/RCNR/CR-KYA/CAM

Financement : budget du Conseil régional/ Fonds propres/ Exercice 2026

Montants prévisionnels :

- Lot 1 :** huit millions trois cent quatre-vingt-neuf mille huit cent trente un (8 389 831) FCFA HTVA et neuf millions neuf cent mille (9 900 000) FCFA TTC ;
- Lot 2 :** deux millions quatre-vingt-dix-sept mille quatre cent cinquante-huit (2 097 458) FCFA HTVA et deux millions quatre cent soixante-quinze mille (2 475 000) FCFA TTC ;
- Lot 3 :** quinze millions six cent douze mille quatre cent dix-neuf (15 612 419) FCFA HTVA et dix-huit millions quatre cent vingt-deux mille six cent cinquante-cinq (18 422 655) FCFA TTC ;
- Lot 4 :** dix-sept millions quatre cent cinquante-six mille sept cent quarante-sept (17 456 747) FCFA TTC et vingt millions cinq cent quatre-vingt-dix-huit mille neuf cent soixante-deux (20 598 962) FCFA TTC

Cet Avis de demande de prix fait suite au Plan de Passation des Marchés du Conseil régional du Centre-Nord.

1 Le Conseil régional du Centre-Nord dispose de fonds sur son budget, afin de financer les diverses acquisitions au profit du Conseil régional du Centre-Nord, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des Marchés.

2 La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

3 Les montants prévisionnels de la présente demande de prix sont :

- Lot 1 :** huit millions trois cent quatre-vingt-neuf mille huit cent trente un (8 389 831) FCFA HTVA et neuf millions neuf cent mille (9 900 000) FCFA TTC ;
- Lot 2 :** deux millions quatre-vingt-dix-sept mille quatre cent cinquante-huit (2 097 458) FCFA HTVA et deux millions quatre cent soixante-quinze mille (2 475 000) FCFA TTC ;
- Lot 3 :** quinze millions six cent douze mille quatre cent dix-neuf (15 612 419) FCFA HTVA et dix-huit millions quatre cent vingt-deux mille six cent cinquante-cinq (18 422 655) FCFA TTC ;
- Lot 4 :** dix-sept millions quatre cent cinquante-six mille sept cent quarante-sept (17 456 747) FCFA TTC et vingt millions cinq cent quatre-vingt-dix-huit mille neuf cent soixante-deux (20 598 962) FCFA TTC.

4 La présente demande de prix est réservée aux entreprises communautaires/entreprises non communautaires en groupement avec une entreprise communautaire.

5 Les acquisitions se décomposent en quatre (04) lots répartis comme suit :

- Lot 1 :** acquisitions de chaises au profit du Conseil régional ;
- Lot 2 :** acquisition de fauteuils directeurs au profit du Conseil régional ;
- Lot 3 :** acquisition de motos au profit des FDS de la région ;
- Lot 4 :** équipement de la salle de réunion du Conseil régional

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

Le délai d'exécution est de : soixante (60) jours pour les lots 1 et 4 ; quarante-cinq (45) jours pour le lot 2 et soixante (70) jours pour le lot 3.

6 Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au 72653066.

7 Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne responsable de la Commande Publique et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) FCFA pour les lots 1, 2 et 3 et trente mille (30 000) FCFA pour le lot 4 à la *trésorerie régionale de Kaya*. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

8 Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de deux cent cinquante mille (250 000) FCFA pour le lot1; soixante mille (60 000) FCFA pour le lot2; quatre cent cinquante mille (450 000) FCFA pour le lot3 et de cinq cent mille (500 000) FCFA pour le lot4 devront parvenir ou être remises au secrétariat du Conseil régional du Centre-Nord, au plus tard le **21/09/2026, à 09 heures 00 minute**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

9 En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

10 Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la commission d'attribution des marchés

Abdoul Razack NEBIE
Administrateur Civil

REGION DES KOULSE

Fourniture et équipement d'électrification solaire du CSPS et l'école Primaire de Silmangué

Avis de demande de prix
N°2026-001/RKLS/PNMT/CBRM/SG/SMP
Financement : Budget communal/Fonds propre ; Gestion 2026

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du Plan de Passation des Marchés publics gestion 2026 de la commune de Bouroum.

La commune de Bouroum lance une demande de prix ayant pour objet :

Lot unique : Fourniture et équipement d'électrification solaire du CSPS et l'école Primaire de Silmangué ;

1. La réalisation des travaux tels que décrits dans les *Données particulières de la demande de prix*. Les travaux seront financés sur les ressources du budget communal *dans les Données particulières de la demande de prix*.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est **Neuf millions cent quarante-deux mille trois cent huit (9 142 308) FCFA HTVA et dix millions sept cent quatre-vingt-sept mille neuf cent vingt-deux (10 787 922) CFA TTC**
4. La présente demande de prix est réservée aux « sans objet »
5. Les acquisitions se décomposent en lot unique
6. Le délai d'exécution est de : vingt-un (21) jours
7. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la *Personne Responsable de la Commande Publique de la mairie de Bouroum* ou appeler le **70 45 57 96/78 55 93 65**
8. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique de la Mairie de Bouroum sis dans les locaux de la Direction Régionale de l'Economie et de la Planification des Koulse et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **vingt mille (20 000) francs CFA dans les locaux de la perception de Tougouri sise dans les locaux du Trésor Publics des Koulse /Kaya.**

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable de la Commande Publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

9. Les offres présentées en un original et (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de : **Trois cent vingt-trois mille six cent trente-sept (323 637) FCFA** devront parvenir ou être remise au bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique de la Mairie de Bouroum sis de la Direction Régionale de l'Economie et de la Planification de la Région des Koulse/Kaya, avant le **21/09/2026, à 9heures 00 minutes**. Louverture des plis sera faites immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

10. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres

NB : Budget prévisionnel : Dix millions sept cent quatre-vingt-sept mille neuf cent vingt-deux (10 787 922) francs CFA TTC.

**Le président de la commission de la commande
Publique de la Commune de de Bouroum**

Pascal SAWADOGO.

CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE MANGA

Acquisition complémentaire de médicaments de spécialités au profit du CHR de Manga

Avis de demande de prix
N° 2026-013/MS/SG/CHR-MNG/DG/PRM du 02 septembre 2026
Financement : *Budget CHR-MNG, exercice 2026*

Montant prévisionnel :
Lot unique : 12 711 864 FCFA HTVA et 15 000 000 FCFA TTC

Cet Avis de demande de prix fait suite au Plan de Passation des Marchés exercice 2026, du CHR de Manga.

1. Le Centre Hospitalier Régional de Manga sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour **l'acquisition complémentaire de médicaments de spécialités au profit du CHR de Manga.**

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

3. Les montants prévisionnels de la présente demande de prix sont de :
Douze millions sept cent onze mille huit cent soixante-quatre (12 711 864) FCFA HTVA et quinze millions (15 000 000) FCFA TTC.

La présente demande de prix est réservée aux entreprises communautaires/entreprises non communautaires en groupement avec une entreprise communautaire

4. L'acquisition se décompose en un lot :
Lot unique : Acquisition complémentaire de médicaments de spécialités

5. Le délai d'exécution est de vingt-un jour (21) jours.

6. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans **les bureaux de la PRCP du CHR de Manga, au premier étage du Bâtiment « DIRECTION GENERALE » Bureau PRM** tous les jours ouvrables de 7h30 à 16h.

7. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au Bureau de la PRM au 1^{er} étage du bâtiment « **DIRECTION GENERALE** » du CHR de Manga et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **vingt mille (20 000) francs CFA** à la caisse du CHR de Manga. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

8. Les offres présentées en un original et **trois (03) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de **trois cent mille (300 000) francs CFA** devront parvenir ou être remises au bureau de la Personne Responsable des Marchés, avant le **21/09/2026, à 09 heures**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

9. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Président de la Commission d'attribution des marchés

Boukaré ZARE
Administrateur des services de santé

COMMUNE DE BITTOU

COMMUNIQUE

PORTANT ANNULATION DE LA PUBLICATION DE L'AVIS DE DEMANDE DE PRIX N°2026-05/RNKB/PBLG/CBTT DU 28 AOÛT 2026

La Personne Responsable de la Commande Publique, Président de la Commission Communale d'Attribution des Marchés publics de Bittou, porte à la connaissance des éventuels candidats à la demande de prix n°2026-05/RNKB/PBLG/CBTT du 28 Août 2026, relative aux travaux de construction d'infrastructures scolaires du Primaire (bâtiment de 3 salles de classe + bureau + magasin et un (01) bloc de latrines scolaires à quatre (04) postes) à l'école de Nohao, au profit de la commune de Bittou, dont l'avis a été publié dans la revue des marchés publics n° 4484 du mercredi 09 septembre 2026, page 64, que ledit dossier est annulé pour de multiples erreurs constatées sur la page de publication.

La Personne Responsable de la Commande Publique de la commune de Bittou s'excuse des éventuels désagréments que cette annulation pourrait engendrer.

Le Président de la Commission Communale d'attribution des marchés

Issa NARE
Médaille d'Honneur des Collectivités Locales

COMMUNE DE DEDOUGOU

Ttravaux de construction de boutiques de rue

Avis d'Appel d'Offres Ouvert Accéléré (AAOO)
N°2026-01/COM-DDG/M/SG/SMP

Montant prévisionnel : cent soixante-quatorze millions six cent mille (174 600 000) FCFA TTC

1. Cet Avis d'appel d'offres accéléré fait suite à l'approbation du plan de Passation révisé des Marchés gestion 2026 du 1^{er} budget rectificatif de la Commune de Dédougou.
2. La commune de Dédougou dispose des fonds sur son budget, afin de financer les travaux de construction de boutiques de rue et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
3. Le montant prévisionnel du présent appel d'offres est de **cent soixante-quatorze millions six cent mille (174 600 000) FCFA TTC**.
4. Le présent appel d'offres est réservé « sans objet ».
5. La Personne Responsable de la commande publique de la commune de Dédougou sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : **travaux de construction de boutiques de rue, avec un délai d'exécution de : quatre-vingt-dix (90) jours**.
6. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert accéléré tel que défini aux articles 63 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de **monsieur OUATTARA Omarou, Personne Responsable de la Commande Publique de la mairie de Dédougou (PRCP)** et prendre connaissance des documents de la demande de prix prendre connaissance des documents du dossier de demande de prix auprès du bureau de la **PRCP. Téléphone : 72 34 47 74**, de 07 heures 30 minute à 12 heures 30 minute et 13 heures 00 minutes à 16 heures 00 minutes.
8. Les exigences en matière de qualifications sont : Voir le DPAO pour les informations détaillées.
9. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'appel d'offres ouvert accéléré complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **cent cinquante mille (150 000) FCFA**, à l'adresse mentionnée ci-après : la Trésorerie Régionale **Bankui** ou à la régie de recettes de la mairie de Dédougou. La méthode de paiement sera en numéraire. Le Dossier de demande de prix sera remis main à main au service des marchés publics de la mairie de Dédougou sur présentation de la quittance de paiement.
10. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : bureau de la personne responsable des marchés de la Mairie de Dédougou au plus tard le **25/09/2026 à 09 heures 00 minute** en un (01) original et trois (03) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de cinq millions (5 000 000) FCFA, ou le montant équivalent dans une monnaie librement convertible.
12. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de cent vingt (120) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.
13. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **25/09/2026 à 09 heures 00 minute** à l'adresse suivante : **salle des fêtes de la mairie de Dédougou**

Le président de la CCAM

OUATTARA Omarou
Secrétaire administratif

COMMUNE DE DEDOUGOU

Travaux de construction de quinze blocs de huit (08) boutiques de rue au marché du secteur n°6 dans la commune de Dédougou,

Avis d'Appel d'Offres Ouvert Accéléré (AAOO)
N°2026-01/COM-DDG/M/SG/SMP

Montant prévisionnel : cent soixante-quatorze millions six cent mille (174 600 000) FCFA TTC

1. Cet Avis d'appel d'offres accéléré fait suite à l'approbation du plan de Passation révisé des Marchés gestion 2026 du 1^{er} budget rectificatif de la Commune de Dédougou.
2. La commune de Dédougou a obtenu des fonds de PREGOLS afin de financer les travaux de construction et d'Electrification dans la commune de Dédougou et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
2. Le montant prévisionnel du présent appel d'offres est de **cent soixante-quatorze millions six cent mille (174 600 000) FCFA TTC**.
3. Le présent appel d'offres est réservé « *sans objet* ».
4. La Personne Responsable de la commande publique de la commune de Dédougou sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : **travaux de construction de quinze blocs de huit (08) boutiques de rue au marché du secteur n°6 dans la commune de Dédougou, avec un délai d'exécution de : quatre-vingt-dix (90) jours.**
5. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert accéléré tel que défini aux articles 63 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.
6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de **monsieur OUATTARA Omarou, Personne Responsable de la Commande Publique de la mairie de Dédougou (PRCP)** et prendre connaissance des documents de la demande de prix prendre connaissance des documents du dossier de demande de prix auprès du bureau de la **PRCP. Téléphone : 72 34 47 74**, de 07 heures 30 minute à 12 heures 30 minute et 13 heures 00 minutes à 16 heures 00 minutes.
7. Les exigences en matière de qualifications sont : Voir le DPAO pour les informations détaillées.
8. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'appel d'offres ouvert accéléré complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **cent cinquante mille (150 000) FCFA**, à l'adresse mentionnée ci-après : la Trésorerie Régionale **Bankui** ou à la régie de recettes de la mairie de Dédougou. La méthode de paiement sera en numéraire. Le Dossier de demande de prix sera remis main à main au service des marchés publics de la mairie de Dédougou sur présentation de la quittance de paiement.
9. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : bureau de la personne responsable des marchés de la Mairie de Dédougou au plus tard le **25/09/2026 à 09 heures 00 minute** en un (01) original et trois (03) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de cinq millions (5 000 000) *FCFA, ou le montant équivalent dans une monnaie librement convertible.*
11. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de cent vingt (120) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.
12. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **25/09/2026 à 09 heures 00 minute** à l'adresse suivante : **salle des fêtes de la mairie de Dédougou**

Le président de la CCAM

OUATTARA Omarou
Secrétaire administratif

COMMUNE DE TIBGA**Travaux de construction d'infrastructures scolaires dans la commune de Tibga**

AVIS DE DEMANDE DE PRIX
N°2026-002/REST/PGRM/CTBG/SG/PRCP
Financement : ADCT-Budget Communal, gestion 2026

- 1- Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics, gestion 2026 de la commune de Tibga ;
- 2- La commune de Tibga sur fonds propres et fonds ADCT afin de financer les Travaux de construction d'infrastructures scolaires dans la Commune de Tibga et à l'intention d'utiliser ce fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché ;
- 3- Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est :
Lot 1 : six millions quatre cent quarante mille six cent soixante-dix-huit (6 440 678) francs CFA en HTVA et sept millions six cent mille (7 600 000) francs CFA en TTC, financement fonds ADCT ;
Lot 2 : vingt-quatre millions cent dix-sept mille sept cent quatre-vingt-dix-sept (24 117 797) francs CFA en HTVA et vingt-huit millions quatre cent cinquante-neuf mille (28 459 000) francs CFA en TTC, financement fonds propres.
- 4- La présente demande de prix est réservée : aux micros et petites entreprises ;
- 5- La commune de Tibga sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :
Lot 1 : Travaux de construction d'une salle de classe au profit du Lycée départemental de Tibga avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours ;
Lot 2 : Travaux de construction de trois (03) salles de classe avec bureau et magasin au profit du Centre d'Eveil et d'Education Préscolaire de Tibga avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.
- 6- La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics ;
- 7- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de YARGA Djingri, Personne Responsable de la Commande Publique de la Commune de Tibga, Tél : 75-95-00-82 et prendre connaissance des documents de la demande de prix dans le bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique tous les jours ouvrables de 07 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures 00 minute à 16 heures 00 minute ;
- 8- Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA pour le Lot1 et de cinquante mille (50 000) francs CFA pour le Lot2 à la Perception de Diabo. La méthode de paiement sera en espèces ;
- 9- Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après, dans le bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique de la Mairie de Tibga au plus tard le **21/09/2026 à 09 heures 00 mn** en un (1) original et deux (02) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées ;
- 10- Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de deux cent mille (200 000) francs CFA pour le Lot 1 et de sept cent cinquante mille (750 000) francs CFA pour Lot 2 ;
- 11- Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 16 des IC et au DPDPX ;
- 12- Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le [date] à [heure] à l'adresse suivante : Salle de réunion de la Mairie de Tibga.

La Personne Responsable de la Commande Publique,
Présidente de la Commission Communale
d'Attribution des Marchés

YARGA Djingri
Adjoint Administratif

COMMUNE DE TIBGA

Travaux de construction de dix (10) boutiques de rue à Tibga au profit de la commune de Tibga

AVIS DE DEMANDE DE PRIX
N°2026-01/REST/PGRM/CTBG/SG/PRCP du 15 juillet 2026.
Financement : Fonds Minier de Développement (FMD)-Budget Communal

- 1- Cet Avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics, gestion 2026 de la commune de Tibga ;
- 2- La commune de Tibga sur FMD afin de financer les **Travaux de construction de dix (10) boutiques de rue à Tibga au profit de la commune de Tibga** et à l'intention d'utiliser ce fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché ;
- 3- Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est **de dix-sept millions sept cent quatre-vingt-seize mille six cent dix (17 796 610) francs CFA en HTVA et vingt un million (21 000 000) francs CFA en TTC**;
- 4- La présente demande de prix est réservée : **sans objet** ;
- 5- La commune de Tibga sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : **Travaux de construction de dix (10) boutiques de rue à Tibga au profit de la commune de Tibga avec un délai d'exécution de soixante (60) jours** ;
- 6- La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux **articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics** ;
- 7- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de **YARGA Djingri**, Personne Responsable de la Commande Publique de la commune de Tibga, **Tél : 75-95-00-82** et prendre connaissance des documents de la demande de prix dans le bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique tous les jours ouvrables de **07 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures 00 minute à 16 heures 00 minute** ;
- 8- Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) FCFA à la Perception de Diabo**. La méthode de paiement sera en espèces ;
- 9- Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après, **dans le bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique de la Mairie de Tibga au plus tard le 21/09/2026 à 09 heures 00 mn** en un (1) original et deux (02) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées ;
- 10- Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de **cinq cent mille (500 000) francs CFA** ;
- 11- Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant **une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 16 des IC et au DPDPX** ;
- 12- Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis **le 21/09/2026 à 09 heures 00 mn** à l'adresse suivante : **Salle de réunion de la Mairie de Tibga**.

**La Personne Responsable de la Commande Publique,
Présidente de la Commission Communale d'Attribution des Marchés**

YARGA Djingri
Adjoint Administratif

REGION DU GUIRIKO**Réhabilitation du CSPS de Sokoroni dans la commune de Koloko, Province du Kénédougou, Région du Guiriko**

Avis de Demande De Prix
N° 2026-04/RGRK/PKND/C-KLK/PRCP
Financement : Budget communal/Fonds Propres, Gestion 2026

Montant Prévisionnel : 15 972 832 francs CFA HTVA et 18 847 942 francs CFA TTC

1. Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics de la commune de Koloko, gestion 2026.
2. La commune de Koloko dispose de fonds propres afin de financer les travaux de réhabilitation du CSPS de Sokoroni et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est : 15 972 832 FCFA HTVA et 18 847 942 FCFA TTC.
4. **La présente demande de prix est réservée aux moyennes entreprises.**
5. La commune de Koloko sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux de réhabilitation du CSPS de Sokoroni avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.
6. La passation sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable de la Commande Publique (PRCP) Tel : 74 32 39 29/52 60 08 05 et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-dessus au bureau de la PRCP situé au bâtiment principal de la mairie de Koloko du lundi au vendredi de 7h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.
8. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier de demande de prix complet ou le retirer auprès de la PRCP contre paiement d'une somme non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA à la Trésorerie Provinciale de Orodara. Les paiements seront faits en numéraires.
9. Les offres devront être soumises au bureau de la PRCP situé au bâtiment principal de la mairie de Koloko Tel : 74 32 39 29/52 60 08 05 au plus tard le **lundi 21 septembre 2026 à 09h00 TU** en un (01) original et trois (03) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant cinq cent mille (500 000) Francs CFA.
11. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite de dépôt des offres comme spécifié au point 6 des IC et aux DPDPX.
12. Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture le **lundi 21 septembre 2026 à 09h00 TU** dans la salle de réunion de la mairie de Koloko.

Le Président de la CCAM

VOGNA Siédouba

REGION DU GUIRIKO

**Construction d'une fourrière dans la commune de Koloko, Province du Kénédougou,
Région du Guiriko**

Avis de Demande De Prix
N° 2026-05/RGRK/PKND/C-KLK/

Financement : Budget communal/Fonds Propres, Gestion 2026

Montant Prévisionnel : 5 433 837 francs CFA HTVA et 6 411 928 francs CFA TTC

1. Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics de la commune de Koloko, gestion 2026.
2. La commune de Koloko dispose de fonds propres afin de financer les travaux de construction d'une fourrière et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est : 5 433 837 FCFA HTVA et 6 411 928 FCFA TTC.
4. **La présente demande de prix est réservée aux moyennes entreprises.**
5. La commune de Koloko sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux de construction d'une fourrière avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.
6. La passation sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable de la Commande Publique (PRCP) Tel : 74 32 39 29/52 60 08 05 et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-dessus au bureau de la PRCP situé au bâtiment principal de la mairie de Koloko du lundi au vendredi de 7h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.
8. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier de demande de prix complet ou le retirer auprès de la PRCP contre paiement d'une somme non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA à la Trésorerie Provinciale de Orodara. Les paiements seront faits en numéraires.
9. Les offres devront être soumises au bureau de la PRCP situé au bâtiment principal de la mairie de Koloko Tel : 74 32 39 29/52 60 08 05 au plus tard le **lundi 21 septembre 2026 à 09h00 TU** en un (01) original et trois (03) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant cent cinquante mille (150 000) Francs CFA.
11. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite de dépôt des offres comme spécifié au point 6 des IC et aux DPDPX.
12. Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture le **lundi 21 septembre 2026 à 09h00 TU** dans la salle de réunion de la mairie de Koloko.

Le Président de la CCAM

VOGNA Siédouba

ECOLE NATIONALE DES EAUX ET FORÊTS

Travaux de réhabilitation du réseau de distribution d'eau au profit de Ecole Nationale des Eaux et Forêts (ENEF)

Avis de demande de prix

N° : 2026-017/MSECU/SG/ENEF/DG/PRCP DU 21/08/2026

Financement : Budget de l'ENEF, Exercice 2026

Montant prévisionnel : Quatorze millions huit cent trente mille cinq cent huit (14 830 508) francs CFA H TVA et dix-sept millions cinq cent mille (17 500 000) francs CFA.TTC.

1. Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics, exercice 2026, de l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts.
2. L'Ecole Nationale des Eaux et Forêts dispose de fonds sur le budget ENEF, afin de financer les **Travaux de réhabilitation du réseau de distribution d'eau au profit de l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts (ENEF)**, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de **Quatorze millions huit cent trente mille cinq cent huit (14 830 508) francs CFA H TVA et dix-sept millions cinq cent mille (17 500 000) francs CFA. TTC.**
4. L'Ecole Nationale des Eaux et Forêts (ENEF) sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les Travaux de réhabilitation du réseau de distribution d'eau au profit de l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts avec un délai d'exécution de **trente (30) jours** ;
5. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.
6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne responsable de la Commande Publique, tel : 72 26 11 44, Email : moussazongo@yahoo.fr et prendre connaissance des documents de la demande de prix dans le bureau sis à l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts à Dindéréso de 7 heures 30mn à 16 heures 30mn du lundi au jeudi et vendredi 7h 30mn à 16h 30mn.
7. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **trente mille (30 000) Francs CFA** à l'Agence Comptable de l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts. La méthode de paiement sera **en numéraires**.
8. Les offres devront être soumises au bureau de la Personne responsable de la Commande Publique de l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts Dindéréso, avant le **21/09/2026, à 9 heures 00** en un (1) original et trois (03) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
9. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant : **Cinq cent vingt-cinq mille (525 000) francs CFA.**
10. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 16 des IC et au DPDPX.
11. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **21/09/2026 à 9 heures 00** dans la salle de conférence Colonel Kimsé OUEDRAOGO de l'Ecole Nationale des Eaux et forêts Dindéréso.

*La Personne responsable de la Commande Publique
Président de la commission d'attribution des marchés*

Guésséwind-Yam Moussa ZONGO

ECOLE NATIONALE DES EAUX ET FORÊTS

Travaux d'Aménagement d'une clôture et cages pour animaux du parc zoologique au profit de Ecole Nationale des Eaux et Forêts (ENEF)

Avis de demande de prix
N°2026-018/MSECU/SG/ENEF/DG/PRCP du 21/08/2026
Financement : Budget de l'ENEF, Exercice 2026

Montant prévisionnel Quatre millions huit cent soixante-douze mille huit cent quatre-vingt-un (4 872 881) francs CFA H TVA et Cinq millions sept cent cinquante mille (5 750 000) francs CFA TTC.

1. Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics, exercice 2026, de l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts.
2. L'Ecole Nationale des Eaux et Forêts dispose de fonds sur le budget ENEF, afin de financer les **Travaux d'Aménagement d'une clôture et cages pour animaux du parc zoologique au profit de l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts (ENEF)**, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
3. La présente demande de prix est réservée : **sans objet**.
4. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de **Quatre millions huit cent soixante-douze mille huit cent quatre-vingt-un (4 872 881) francs CFA H TVA et Cinq millions sept cent cinquante mille (5 750 000) francs CFA TTC**.
5. Le *Ecole Nationale des Eaux et Forêts (ENEF)* sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les Travaux d'Aménagement d'une clôture et cages pour animaux du parc zoologique au profit de l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts avec un délai d'exécution de **trente (30) jours** ;
6. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne responsable de la Commande Publique, tel : 72 26 11 44, Email : moussazongo@yahoo.fr et prendre connaissance des documents de la demande de prix dans le bureau sis à l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts à Dindéréso de 7 heures 30mn à 16 heures 30mn du lundi au jeudi et vendredi 7h 30mn à 16h 30mn.
8. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **trente mille (30 000) Francs CFA** à l'Agence Comptable de l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts. La méthode de paiement sera **en numéraires**.
9. Les offres devront être soumises au bureau de la Personne responsable de la Commande Publique de l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts Dindéréso, avant le **21/09/2026, à 9 heures00** en un (1) original et *trois (03)* copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant : **Cent soixante-dix mille (170 000) francs CFA**.
11. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 16 des IC et au DPDPX.
12. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **21/09/2026 à 9 heures 00** dans la salle de conférence Colonel Kimsé OUEDRAOGO de l'Ecole Nationale des Eaux et forêts Dindéréso.

La Personne responsable de la Commande Publique
Président de la commission d'attribution des marchés

Guésséwind-Yam Moussa ZONGO

COMMUNE DE OUAGADOUGOU

Travaux complémentaires de construction d'un terrain omnisports et d'un dépôt MEG dans la commune de Ouagadougou

Avis de demande de prix
N°2026-23/CO/M/DCP
Financement : Budget communal 2026

- 1 Cet Avis de demande de prix fait suite au plan de Passation des Marchés, gestion 2026 de la Commune de Ouagadougou
- 2 Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de :
Lot 1 : vingt un millions cent quatre-vingt-six mille quatre cent quarante un (21 186 441) F CFA HTVA soit vingt-cinq millions (25 000 000) F CFA TTC
Lot 2 : vingt-deux millions deux cent quatre-vingt-deux mille trois cent soixante-neuf (22 282 379) F CFA HTVA soit vingt-six millions deux cent quatre-vingt-treize mille deux cent sept (26 293 207) F CFA TTC
- 3 La présente demande de prix est réservée aux moyennes entreprises pour le lot 1 et lot 2
- 4 La commune de Ouagadougou sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :
Lot 1 : Travaux de construction d'un dépôt MEG et d'un hall d'accueil au dispensaire du secteur 42 dans l'arrondissement n°10 de la commune de Ouagadougou avec un délai d'exécution compris entre soixante (60) jours minimum et soixante-quinze (75) jours maximum
Lot 2 : Travaux complémentaires et d'achèvement d'un terrain omnisports à Bassinko dans l'arrondissement n°8 de la commune de Ouagadougou avec un délai d'exécution compris entre soixante (60) jours minimum et soixante-quinze (75) jours maximum
- 5 La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.
- 6 Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après : Direction de la Commande Publique de la Commune de Ouagadougou sise à l'Arrondissement N°2, secteur 10, Rue Capitaine Niandé
- 7 OUEDRAOGO à 50 m du Ciné Neerwaya (Côté ouest) 01 BP 85 Ouagadougou 01/Téléphone : 25 39 38 23 de 7h30 heures à 15h 30.
- 8 Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) F CFA pour chaque lot à l'adresse mentionnée ci-après : Recette Municipale à la Trésorerie Régionale du Kadiogo sise à la ZAD ou auprès du Receveur Municipal à l'annexe de la Trésorerie Régionale du Centre sise à l'Arrondissement N°1, secteur N°02, Rue de l'Hôtel de Ville
La méthode de paiement sera adressé par l'acheminement main à main
- 8 Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après :
Direction de la Commande Publique de la Commune de Ouagadougou sise à l'arrondissement N°2, secteur 10, Rue Capitaine Niandé OUEDRAOGO à 50 m du Ciné Neerwaya (Côté ouest) 01 BP 85 Ouagadougou 01/Téléphone : 25 39 38 23 au plus tard le **21/09/2026 à 9h 00 TU**, en un (1) original et trois (03) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
- 9 Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de :
Sept cent mille (700 000) F CFA pour le lot 1
Sept cent mille (700 000) F CFA pour le lot 2
- 10 Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 16 des IC et au DPDPX.
- 11 Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **21/09/2026 à 09h00 TU** à l'adresse suivante : Direction de la Commande Publique de la Commune de Ouagadougou sise à l'arrondissement N°2, secteur 10, Rue Capitaine Niandé OUEDRAOGO à 50 m du Ciné Neerwaya (Côté ouest) 01 BP 85 Ouagadougou 01/Téléphone : 25 39 38 23.

Le président de la Commission d'Attribution des Marchés

Aristide B. A. OUEDRAOGO

COMMUNE DE SAABA

Construction de quatre (04) bâtiments administratifs dans la commune de Saaba

Avis de demande de prix
N° 2026-07/CS/M/SG/PRCP DU 01/09/2026
Financement : BUDGET COMMUNAL, GESTION 2026

Montant prévisionnel : Quarante-six millions quatre cent cinquante-neuf mille trois cent vingt-deux (46 459 322) francs CFA HTVA et cinquante-quatre millions huit cent vingt-deux mille (54 822 000) francs CFA TTC.

1. Cet Avis de demande de prix fait suite au Plan de Passation des Marchés publié **sur le tableau d'affichage de la mairie** depuis le 23 janvier 2026. La mairie de Saaba dispose de fonds sur son budget, gestion 2026, afin de financer la **construction de quatre (04) bâtiments administratifs dans la commune de Saaba** et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.

2. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de **quarante-six millions quatre cent cinquante-neuf mille trois cent vingt-deux (46 459 322) francs CFA HTVA et cinquante-quatre millions huit cent vingt-deux mille (54 822 000) francs CFA TTC.**

3. La présente demande de prix est réservée aux **moyennes entreprises.**

4. La mairie de Saaba sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : **construction de quatre (04) bâtiments administratifs dans la commune de Saaba avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.**

5. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du *décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.*

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de **la Personne responsable de la commande publique sis dans le bâtiment HOTEL DE VILLE de la mairie de Saaba, couloir gauche, deuxième porte.** Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix dans le lieu précédemment indiqué et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **Soixante-quinze mille (75 000) FCFA.**

6. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

7.

8. Les offres présentées en un original et **deux (02) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant **un million (1 000 000) FCFA** devront parvenir ou être remises à l'adresse de **la Personne Responsable de la Commande Publique sis dans le bâtiment hôtel de ville de la mairie de Saaba, couloir gauche, deuxième porte**, avant le **21/09/2026 à neuf (09) heures 00.** L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

9. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

QUEDRAOGO Boureima
Attaché Administratif

COMMUNE DE OUAGADOUGOU

Travaux d'entretien courant des routes en terre dans l'arrondissement N°10 de la Commune de Ouagadougou

Avis de demande de prix

N° : 2026-02/CO/ARRDT N°10/M/PRM

Financement : budget commune de Ouagadougou 2026 / Arrondissement N°10

Montant prévisionnel : Trente millions (30 000 000) FCFA TTC

Cet Avis de demande de prix fait suite au plan de Passation des Marchés gestion 2026 ; de la mairie de l'Arrondissement N°10.

La mairie de l'Arrondissement N°10 lance une demande de prix ayant pour objet les travaux d'entretien courant des routes en terre dans l'arrondissement N°10 de la Commune de Ouagadougou, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.

Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est : Trente millions (30 000 000) FCFA TTC

La présente demande de prix est réservée **Sans objet**

La mairie de l'Arrondissement N°10 sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : Entretien de route en terre avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours.

La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne Responsable des Marchés de l'Arrondissement N°10 de la Commune de Ouagadougou sise à la rue 28. 237 Secteur 44, 01BP 85 Ouagadougou 01 Tel 70 94 54 13

Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier de demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de : Cent mille (100 000) Francs CFA auprès du Régisseur de recettes à la mairie de l'Arrondissement N°10.

Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Bureau de la Personne Responsable des Marchés de l'Arrondissement N°10 au plus tard le **21/09/2026 à 9H00** en un (01) original et trois copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de neuf cent mille (900 000) FCFA.

Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 16 des IC et au DPDPX.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **21/09/2026 à 9h00mn** à l'adresse suivante : la salle polyvalente de la Mairie de L'Arrondissement N°10.

Président de la Commission d'attribution des marchés

TRAORE Innocent Yithiomu Tewevo
Administrateur de services Financiers

COMMUNE DE SAABA

Réfection et la réhabilitation d'infrastructures dans la commune de Saaba en deux (02) lots.

Avis de demande de prix
N°2026-10/CS/M/SG/PRCP du 02/09/2026
Financement : Budget communal, gestion 2026

Montants prévisionnels :

- Lot1 :** Quarante-cinq millions trois cent trente-huit mille neuf cent quatre-vingt-trois (45 338 983) francs CFA HTVA et cinquante-trois millions cinq cent mille (53 500 000) francs CFA TTC ;
Lot2 : vingt millions trois cent trente-huit mille neuf cent quatre-vingt-trois (20 338 983) francs CFA HTVA et vingt-quatre millions (24 000 000) de francs CFA TTC.

Cet Avis de demande de prix fait suite au Plan de Passation des Marchés publié sur le tableau d'affichage de la mairie depuis le 23 janvier 2026.

10. La mairie de Saaba dispose de fonds sur son budget, gestion 2026, afin de financer la réfection et la réhabilitation d'infrastructures dans la commune de Saaba et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre desdits marchés.

11. Les montants prévisionnels de la présente demande de prix sont de :

Lot1 : Quarante-cinq millions trois cent trente-huit mille neuf cent quatre-vingt-trois (45 338 983) francs CFA HTVA et cinquante-trois millions cinq cent mille (53 500 000) francs CFA TTC ;

Lot2 : vingt millions trois cent trente-huit mille neuf cent quatre-vingt-trois (20 338 983) francs CFA HTVA et vingt-quatre millions (24 000 000) de francs CFA TTC.

12. La présente demande de prix est réservée à : **Sans objet.**

13. La mairie de Saaba sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : **la réfection et la réhabilitation d'infrastructures dans la commune de Saaba avec un délai d'exécution de soixante (60) jours pour le lot1 et quarante-cinq (45) jours pour le lot2.**

14. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de **la Personne Responsable de la Commande Publique sis dans le bâtiment hôtel de ville de la mairie de Saaba, couloir gauche, deuxième porte.** Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix dans le lieu précédemment indiqué et moyennant paiement d'un montant non remboursable de :

Lot1 : soixante-quinze mille (75 000) francs CFA

Lot2 : cinquante mille (50 000) francs CFA

15. Les offres présentées en un original et **deux (02) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission par lot sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de :

Lot1 : un million cinq cent mille (1 500 000) francs CFA

Lot2 : sept cent mille (700 000) francs CFA devront parvenir ou être remises à l'adresse de **la Personne Responsable de la Commande Publique sis dans le bâtiment hôtel de ville de la mairie de Saaba, couloir gauche, deuxième porte**, avant le **22/09/2026 à neuf (09) heures 00.** L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable de la Commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

16. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **soixante-dix (70) jours calendaires**, à compter de la date limite de remise des offres.

QUEDRAOGO Boureima
Attaché Administratif

COMMUNE DE SAABA

Construction de quatre (04) toilettes publiques dans la commune de Saaba

Avis de demande de prix

N° : 2026-11/CS/M/SG/PRCP DU 02/09/2026

Financement : BUDGET COMMUNAL, GESTION 2026

Montant prévisionnel : douze millions deux cent soixante-dix-neuf mille six cent soixante-un (12 279 661) francs CFA HTVA et quatorze millions quatre cent quatre-vingt-dix mille (14 490 000) francs CFA TTC.

Cet Avis de demande de prix fait suite au Plan de Passation des Marchés publié **sur le tableau d'affichage de la mairie** depuis le 23 janvier 2026.

17. La mairie de Saaba dispose de fonds sur son budget, gestion 2026, afin de financer **la construction de quatre (04) toilettes publiques dans la commune de Saaba** et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.

18. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de **douze millions deux cent soixante-dix-neuf mille six cent soixante-un (12 279 661) francs CFA HTVA et quatorze millions quatre cent quatre-vingt-dix mille (14 490 000) francs CFA TTC.**

19. La présente demande de prix est réservée aux : **petites entreprises.**

20. La mairie de Saaba sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : **la construction de quatre (04) toilettes publiques dans la commune de Saaba avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours.**

21. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du *décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.*

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de **la Personne Responsable de la Commande Publique sis dans le bâtiment hôtel de ville de la mairie de Saaba, couloir gauche, deuxième porte.** Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix dans le lieu précédemment indiqué et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **trente mille (30 000) FCFA.**

22. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

23. Les offres présentées en un original et **deux (02) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de **trois cent mille (300 000) FCFA** devront parvenir ou être remises à l'adresse de **la Personne Responsable de la Commande Publique sis dans le bâtiment hôtel de ville de la mairie de Saaba, couloir gauche, deuxième porte**, avant le **25/09/2026 à neuf (09) heures 00.** L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

24. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

25.

QUEDRAOGO Boureima

Attaché Administratif

REGION DES KOULSE**Réalisation des infrastructures au profit de la Commune de Tougouri**

Avis d'Appel d'Offres Ouvert (AAOO)
N°2026-01/RKLS/PNMT/CTGR du 24 juillet 2026

Montant prévisionnel :

Lot 01 : vingt millions soixante mille neuf cent soixante-cinq (**20 060 965**) FCFA en HTVA, soit vingt-trois millions six cent soixante-onze mille neuf cent trente-neuf (**23 671 939**) FCFA en TTC ;

Lot 02 : cent vingt-deux millions trente-trois mille huit cent quatre-vingt-dix-huit (**122 033 898**) FCFA en HTVA, soit cent quarante-quatre millions (**144 000 000**) FCFA en TTC.

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de Passation des Marchés au titre de son budget rectificatif un (1), gestion 2026.
2. La Commune de Tougouri dispose de fonds PREGOLS et Fonds minier sur son budget gestion 2026, afin de financer la réalisation des infrastructures au profit de la Commune de Tougouri en plusieurs lots et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
3. Le montant prévisionnel du présent appel d'offres est :
Lot 01 : vingt-trois millions six cent soixante-onze mille neuf cent trente-neuf (23 671 939) FCFA en TTC pour les travaux de construction de deux (2) salles de classe équipées d'installation solaire au lycée départemental de Tougouri.
Lot 02 : cent quarante-quatre millions (144 000 000) FCFA en TTC pour les travaux de réalisation de la maison de la femme dans la commune de Tougouri
4. Le présent appel d'offres est réservé à « sans objet ».
5. Le président de la commission d'attribution de la mairie de Tougouri sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants avec des délais de soixante (60) jours pour le lot 01 et soixante (60) jours pour le lot 02.
6. Les acquisitions se décomposent en plusieurs lots répartis comme suit :
 - Lot 01 : travaux de construction de deux (2) salles de classe équipées d'installation solaire au lycée départemental de Tougouri ;
 - Lot 02 : travaux de réalisation de la maison de la femme dans la commune de Tougouri.
 Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.
7. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 63 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.
8. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la mairie de Tougouri ; KINDA Yacouba, 70 63 58 24 et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après au secrétariat général de la mairie tous les jours de 7h30 à 12h30 et de 13h à 16h00 du lundi au vendredi.
9. Les exigences en matière de qualifications sont : avoir un agrément technique requis : B1 pour le lot 01 et B2 pour le lot 02, couvrant la Région des Koulse. Voir le DPAO pour les informations détaillées.
10. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) FCFA pour le lot 01 et cent cinquante mille (150 000) FCFA pour le lot 02 à l'adresse mentionnée ci-après à la Perception de Tougouri sise dans les locaux du trésor public de Kaya/Koulse. La méthode de paiement sera en espèce. Le Dossier d'Appel d'offres sera adressé par [Insérer le mode d'acheminement].
11. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après dans la salle de réunion de la mairie de Tougouri sise à Tougouri au plus tard le **12/10/2026 à 09 heures 00mn** en un (1) original et deux (02) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
12. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de sept cent mille (700 000) FCFA pour les travaux de construction de deux (2) salles de classe équipées d'installation solaire au lycée départemental de Tougouri (lot 01) et quatre millions trois cent mille (4 300 000) FCFA pour les travaux de réalisation de la maison de la femme dans la commune de Tougouri (lot 02).
13. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de cent vingt (120) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 19.1 des IC et au DPAO.
14. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **12/10/2026 à 09 heures 00mn** à l'adresse suivante : salle de réunion de la Direction Régionale de l'Economie et de la Planification des Koulse (DREP).

Yacouba KINDA
 Attaché Administratif

REGION DES KOULSE

Travaux de réfection et de réalisation de diverses infrastructures dans la commune de Korsimoro

Avis de demande de prix

N° : **_2026-001/RKLS/PSBT/CKRS/M/PRCP**

**Financement : Budget Communal (Fonds Propres pour les lots 1, 3, 4, et 5)
et MEBAPLN pour le lot 2 ; Exercice 2026**

Montant prévisionnel :

Soixante-onze millions neuf cent cinquante-six mille neuf cent quatre-vingt-trois **(71 956 983)** FCFA HTVA, soit quatre-vingt-quatre millions neuf cent neuf mille deux cent quarante-un **(84 909 241)** FCFA TTC

1. Cet Avis de demande de prix fait suite au plan de Passation des Marchés (PPM) de la commune de Korsimoro, région des Koulse.
2. La commune de Korsimoro dispose de fonds sur le budget communal, afin de financer les travaux réfection et de réalisation de diverses infrastructures, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des Marchés suivants :
 Lot 1 : Travaux de réfection de l'école de Imiougou « A » ;
 Lot 2 : Travaux de finition du CEG de Nimpoui;
 Lot 3 : Travaux de réfection de l'école de Nimpoui;
 Lot 4 : Travaux de réfection du dispensaire de Pissiga;
 Lot 5 : Travaux de réalisation d'un forage au CEG de Foulla

Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de :

- Lot 1 :** quatorze millions huit cent trente mille cinq cent huit (14 830 508) FCFA HTVA, soit dix-sept millions cinq cent mille cinq cent (17 500 000) FCFA TTC
- Lot 2:** trente-un millions six cent dix-huit mille (31 618 000) FCFA HTVA, soit trente-sept millions trois cent neuf mille deux cent quarante et un (37 309 241) FCFA TTC ;
- Lot 3 :** six millions trois cent cinquante-cinq mille neuf cent trente-deux (6 355 932) FCFA HTVA, soit sept millions cinq cent mille (7 500 000) FCFA TTC ;
- Lot 4 :** douze millions sept cent onze mille huit cent soixante-quatre (12 711 864) FCFA HTVA, soit quinze millions (15 000 000) FCFA TTC ;
- Lot 5 :** six millions quatre cent quarante mille six cent soixante-dix-sept (6 440 677) FCFA HTVA, soit sept millions six cent mille (7 600 000) FCFA TTC ;

3. La présente demande de prix n'est pas réservée
4. La commune de Korsimoro sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises :
 - avoir un agrément technique en entier légalisé de types B1 minimum dans le domaine du bâtiment pour les lots: 1 ;2 ;3 et 4.
 - avoir un agrément technique en entier légalisé de type Fn1 minimum dans le domaine de l'eau pour le lot 5.
5. Le délai d'exécution des travaux est de soixante (60) jours pour les lots 1,3 et 4 ; soixante-quinze (75) jours pour le lot 2.et quarante-cinq (45) jours pour le lot 5.
6. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la commune de Korsimoro , chez le camarade OUOBA Ludovic Thierry Ounténi, Personne Responsable de la Commande Publique ; Tel : 73 76 70 76 et prendre connaissance du dossier de demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après bureau de la PRCP à la mairie de Korsimoro les jours ouvrables du lundi au jeudi de 07 heures 30 minute à 12 heure 30 minute les matins, et les soirs de 13 heure à 16 heures ;les vendredi de 07 heures 30 minute à 12 heure 30minute et les soirs de 13 heures 30 minute à 16 heures 30 minutes .
8. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier de demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de : trente mille (30 000) F CFA pour les lots 1, 3, 4 et 5 ; cinquante mille (50 000) F CFA pour le lot 2 à l'adresse mentionnée ci-après : Perception de Korsimoro sise à la Préfecture de Korsimoro. La méthode de paiement sera en numéraire.
9. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après bureau de la PRCP au plus tard le **21/09/2026 à 09 heure 00 minute** en un (1) original et deux (02) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de :
 • Lot 1 : cinq cent mille (500 000) F CFA ;
 • Lot 2 : un million (1000 000) F CFA ;
 • Lot 3 et 5 : deux cent mille (200 000) F CFA ;
 • Lot 4 : quatre cent mille (400 000) F CFA pour le lot 4
 Ou le montant équivalent dans une monnaie librement convertible.
10. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 16 des IC et au DPDPX.
11. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **21/09/2026 à 09 heures 05 minutes** à l'adresse suivante : petite salle de rencontre de la mairie de Korsimoro.

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

Ludovic Thierry Ounténi OUOBA

REGION DES KOULSE

Réalisation d'infrastructures diverses dans la commune

Avis de demande de prix
N°2026-01/RKLS/PSBT/CPIB/SG/SCP
Financement : Budget Communal (Fonds Miniers), Exercice 2026

Montant prévisionnel : quatorze millions quatre cent quatre-vingt-onze mille cinq cent vingt-cinq (14 491 525) francs CFA/HTVA et dix-sept millions cent mille (17 100 000) francs CFA/TTC

1. Cet Avis de demande de prix fait suite au plan de Passation des Marchés gestion 2026 de la commune de Pibaoré.
2. La commune de Pibaoré dispose de fonds sur le budget de l'État, afin de la réalisation d'infrastructures diverses, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est :
Lot 1 : six millions quatre cent quarante mille six cent soixante-dix-huit (6 440 678) francs CFA/HTVA et sept millions six cent mille (7 600 000) francs CFA/TTC
Lot 2 : huit millions cinquante mille huit cent quarante-sept (8 050 847) francs CFA/HTVA neuf millions cinq cent mille (9 500 000) francs CFA/TTC
4. La présente demande de prix est réservée à « sans objet ».
La mairie de Pibaoré sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :
Lot 1 : construction d'une salle de classe à Mastenga
Lot 2 : réhabilitation de salles de classe dans les écoles de Niangré-Tansoba, Bagadogo, Foulba, Nabi-Sanrgo et Oualogtenga
Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : quarante-cinq (45) jours pour les deux (02) Lots
5. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.
6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Mairie de Pibaoré ; BASSONOU Jonas ; téléphone : 70 35 79 84 et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après au bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique de 07h30 mins à 16h du lundi au jeudi et de 7h30 mins à 16h30 le vendredi.
7. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA pour les lot 1 et lot 2 auprès de la Trésorerie Régionale des Koulsé/ Kaya, après avoir retiré un bordereau de versement au service de la comptabilité de la mairie.
8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après 70 35 79 84 au plus tard le **21/09/2026 à 09 heures 00 mn**, en un (1) original et deux (02) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
9. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de deux cent mille (200 000) FCFA pour le Lot 1 et de deux cent cinquante mille (250 000) FCFA pour le Lot2, ou le montant équivalent dans une monnaie librement convertible.
10. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 16 des IC et au DPDPX.
11. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **21/09/2026 à 09h 00minute** l'adresse suivante : salle de réunion de la mairie de Pibaoré.

La Personne Responsable de la Commande Publique

BASSONOU Jonas

COMMUNE DE KOUDOUGOU

Construction de bâtiments administratifs à usage de Bureau dans la commune de Koudougou

Avis de demande de prix
N°2026-12/CKDG/M/SG/DCP
Financement : ADCT/PREGOLS

Montant prévisionnel : vingt millions cent soixante-dix-sept mille cinq cent soixante-deux (20 177 562) FCFA HTVA et Vingt-trois millions huit cent neuf mille cinq cent vingt-trois (23 809 523) FCFA TTC

1 Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du Plan de Passation des Marchés, **gestion 2026**, de la commune de Koudougou, publié par affichage en date du 25 mai 2026.

2 La commune de Koudougou dispose de fonds sur le budget de l'Etat (**ADCT/PREGOLS**), afin de financer les travaux de **construction de bâtiments administratifs à usage de bureau dans la commune de Koudougou**, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché.

3 Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de *vingt millions cent soixante-dix-sept mille cinq cent soixante-deux (20 177 562) FCFA HTVA et Vingt-trois millions huit cent neuf mille cinq cent vingt-trois (23 809 523) FCFA TTC*.

4 La présente demande de prix est réservée à. **SANS OBJET**.

5 La commune de Koudougou sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux de :

➤ **Lot unique : Construction de cinq (05) centres d'état civil secondaires équipés de plaques solaires dans la commune de Koudougou (secteur 1, secteur 4, villages de Toega, de Villy Godin et de Kayimdi) avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.**

6 La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du *décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics*.

7 Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique, sise au rez-de-chaussée du bâtiment principal de la Mairie, Tel : 78 79 31 09, et prendre connaissance des documents de la demande de prix au secrétariat de la Direction des Affaires Budgétaires et Financières de la Mairie de Koudougou, **tous les jours ouvrables de 08 heures à 16 heures**.

8 Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) F CFA** auprès de **la régie des recettes de la Mairie de Koudougou**. La méthode de paiement sera *en espèces*.

9 Les offres présentées en **une (01) originale et deux (02) copies**, devront être soumises au secrétariat de la Direction des Affaires Budgétaires et Financières de la Mairie de Koudougou au plus tard le **21/09/2026 à 09 heures précises**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

10 Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de **sept cent mille (700 000) F CFA**.

11 Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 16 des IC et aux DPDPX.

12. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **21/09/2026 à 09 heures précises** à dans la **salle de réunion de la Mairie de Koudougou**.

Le Directeur de la Commande Publique

NIKIEMA Harouna

REGION DU NAKAMBE

Travaux de réalisation d'un forage positif équipé d'une pompe à motricité humaine dans la commune de Pouytenga

Avis de demande de prix
N°2026-13/RNKB/P.KRT/C.PTG/M/SG/PRCP du 07 Août 2026
Financement : FONDs PROPRES

1. Cet Avis de demande de prix fait suite au plan de Passation des Marchés publics de la commune de Pouytenga publié sur son site Facebook et par affichage en date du 30 juillet 2026.
2. La Mairie de Pouytenga *souhaite* réaliser sur fonds propres les travaux de réalisation d'un forage positif équipé d'une pompe à motricité humaine dans la commune de Pouytenga (entreprise locale), et a l'intention d'utiliser ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de : **six millions trente-huit mille cent trente-six (6 038 136) francs CFA HTVA et sept millions cent vingt-cinq mille (7 125 000) francs CFA TTC en lot unique.**
4. La présente demande de prix est réservée aux « **entreprises locales, disposant d'un agrément en hydraulique « Fn minimum » couvrant la région du Nakambé** »
5. La Mairie de Pouytenga sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : **Les Travaux de réalisation d'un forage positif équipé d'une pompe à motricité humaine dans la commune de Pouytenga avec un délai d'exécution de trente (30) jours ;**
6. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du *décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.*
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la **Mairie de Pouytenga : la personne responsable de la commande publique : tel : 72 52 17 16** et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après : **à la personne responsable de la commande publique et/ou au Secrétariat Général de la Mairie de Pouytenga aux jours et heures ouvrables de sévices.**
8. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **de trente mille (30 000) francs CFA pour le lot unique, à la Perception de Pouytenga. (à côté de la préfecture).**
9. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après de la *Personne Responsable de la Commande Publique* au plus tard le **21 septembre 2026 à 10 heures** en un (1) original et trois (03) copies comme spécifié au DPDPX. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de **deux cent mille (200 000) FCFA, ou le montant équivalent dans une monnaie librement convertible.**
11. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 16 des IC et au DPDPX.
12. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **21 septembre 2026 à 10 heures** à l'adresse suivante : *Mairie de Pouytenga, Personne Responsable de la Commande Publique.*

Le Président de la Commission Communale d'Attribution des Marchés (CCAM)

Palingwendé André BONKOUNGOU
Attaché Administratif

REGION DU NAKAMBE

Electrification solaire des centres secondaires d'état civil des CSPS de (Balkiou, Ramessim, Yargo et du secteur 3 de Pouytenga)

Avis de demande de prix
N°2026-12/RNKB/ P.KRT/C.PTG/M/SG/PRCP du 07 août 2026
Financement : ADCT/PREGOLS

1. Cet Avis de demande de prix fait suite au plan de Passation des Marchés publics de la commune de Pouytenga publié sur son site Facebook et par affichage en date du 30 juillet 2026.
2. La Mairie de Pouytenga a obtenu des fonds de l'ADCT/PREGOLS afin de réaliser l'Electrification solaire des centres secondaires d'état civil des CSPS de (Balkiou, Ramessim, Yargo et du secteur 3 de Pouytenga) (Reliquat 2024-2025), et a l'intention d'utiliser ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de : **huit millions deux cent quarante-cinq mille deux cent quarante-cinq (8 245 245) FCFA HTVA et neuf millions sept cent vingt-neuf mille trois cent quatre-vingt-neuf (9 729 389) francs CFA TTC en lot unique.**
4. La présente demande de prix est réservée à « **sans objet** »
5. La Mairie de Pouytenga sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : **Electrification solaire des centres secondaires d'état civil des CSPS de (Balkiou, Ramessim, Yargo et du secteur 3 de Pouytenga) avec un délai d'exécution de trente (30) jours ;**
6. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la **Mairie de Pouytenga : la personne responsable de la commande publique : tel : 72 52 17 16** et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après : **à la personne responsable de la commande publique et/ou au Secrétariat Général de la Mairie de Pouytenga aux jours et heures ouvrables de sévices.**
8. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **vingt mille (20 000) francs CFA pour le lot unique, à la Perception de Pouytenga. (à côté de la préfecture).**
9. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après de la **Personne Responsable de la Commande Publique** au plus tard le **21 septembre 2026 à 10 heures** en un (1) original et **trois (03) copies comme spécifié au DPDPX**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de **deux cent cinquante mille (250 000) FCFA, ou le montant équivalent dans une monnaie librement convertible.**
11. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 16 des IC et au DPDPX.
12. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **21 septembre 2026 à 10 heures** à l'adresse suivante : **Mairie de Pouytenga, Personne Responsable de la Commande Publique.**

**Le Président de la Commission Communale
d'Attribution des Marchés (CCAM)**

Palingwendé André BONKOUNGOU
Attaché Administratif

REGION DU NAKAMBE

Travaux de construction dans la commune de Pouytenga

Avis de demande de prix
N°2026-11/RNKB/P.KRT/C.PTG/M/SG/PRCP du 07 Août 2026
Financement : FONDs PROPRES/MENA

1. Cet Avis de demande de prix fait suite au plan de Passation des Marchés publics de la commune de Pouytenga publié sur son site Facebook et par affichage en date du 30 juillet 2026.
2. La Mairie de Pouytenga *souhaite* réaliser sur fonds propres les travaux de construction dans la commune de Pouytenga, et a l'intention d'utiliser ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de :
Lot 1 : six millions six cent soixante-onze mille cent quatre-vingt-un (6 671 181) francs CFA HTVA et sept millions huit cent soixante-onze mille neuf cent quatre-vingt-treize (7 871 993) francs CFA TTC ;
Lot 2 : huit millions cinquante mille huit cent quarante-sept (8 050 847) francs CFA HTVA et neuf millions cinq cent mille (9 500 000) francs CFA TTC ;
Lot 3 : cinq millions (5 000 000) francs CFA HTVA et cinq millions neuf cent mille (5 900 000) francs CFA TTC ;
4. La présente demande de prix est réservée aux :
Lot 1 : toutes entreprises, disposant d'un agrément en bâtiment « B1 minimum » couvrant la région du Nakambé ;
Lot 2 : moyennes entreprises, disposant d'un agrément en bâtiment « B1 minimum » couvrant la région du Nakambé ;
Lot 3 : moyennes entreprises, disposant d'un agrément en bâtiment « B1 minimum » couvrant la région du Nakambé.
5. La Mairie de Pouytenga sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :
Lot 1 : Travaux de construction d'une salle de classe à l'école de ramessim. Réliquat MENA ;
Lot 2 : Travaux de construction et d'équipement de bureau et salle de professeurs au CEG de Nimpougo dans la commune de Pouytenga (extrait PCD) ;
Lot 3 : Travaux de réalisation de deux (02) blocs de latrines à deux postes à l'école primaire de ramessim.
avec un délai d'exécution de **soixante (60) jours pour chacun des lots ;**
6. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la **Mairie de Pouytenga : la personne responsable de la commande publique : tel : 72 52 17 16** et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après : **à la personne responsable de la commande publique et/ou au Secrétariat Général de la Mairie de Pouytenga aux jours et heures ouvrables de sévices.**
8. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **de trente mille (30 000) francs CFA pour chacun des lots, à la Perception de Pouytenga. (à côté de la préfecture).**
9. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après de la **Personne Responsable de la Commande Publique** au plus tard le **21 septembre 2026 à 10 heures** en un (1) original et **trois (03) copies comme spécifié au DPDPX**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de :
Lot 1 : deux cent mille (200 000) FCFA ;
Lot 2 : deux cent quatre-vingt mille (280 000) FCFA ;
Lot 3 : cent cinquante mille (150 000) FCFA, ou le montant équivalent dans une monnaie librement convertible.
11. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 16 des IC et au DPDPX.
12. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **21 septembre 2026 à 10 heures** heures à l'adresse suivante : **Mairie de Pouytenga, Personne Responsable de la Commande Publique.**

Le Président de la Commission Communale d'Attribution des Marchés (CCAM)

Palingwendé André BONKOUNGOU
Attaché Administratif

REGION DU NAKAMBE

Travaux de construction d'un magasin de 100 tôles environs

Avis de demande de prix N° :
N°2026-10/RNKB/ P.KRT/C.PTG/M/SG/PRCP du 07 août 2026
Financement : FONDs PROPRES

1. Cet Avis de demande de prix fait suite au plan de Passation des Marchés publics de la commune de Pouytenga publié sur son site Facebook et par affichage en date du 30 juillet 2026.
2. La Mairie de Pouytenga *souhaite* réaliser sur fonds propres les travaux de construction d'un magasin de 100 tôles environs, et a l'intention d'utiliser ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de : **neuf millions six cent soixante un mille seize (9 661 016) francs CFA HTVA et onze millions quatre cents (11 400 000) francs CFA TTC en lot unique.**
4. La présente demande de prix est réservée aux « **moyennes entreprises, disposant d'un agrément en bâtiment « B1 minimum » couvrant la région du Nakambé** ».
5. La Mairie de Pouytenga sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : **Les Travaux de construction d'un magasin de 100 tôles environs avec un délai d'exécution de soixante (60) jours ;**
6. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la **Mairie de Pouytenga : la personne responsable de la commande publique : tel : 72 52 17 16** et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après : **à la personne responsable de la commande publique et/ou au Secrétariat Général de la Mairie de Pouytenga aux jours et heures ouvrables de sévices.**
8. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **de trente mille (30 000) francs CFA pour le lot unique, à la Perception de Pouytenga. (à côté de la préfecture)**
9. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après **de la Personne Responsable de la Commande Publique** au plus tard le **21 septembre 2026 à 10 heures** en un (1) original et **trois (03) copies comme spécifié au DPDPX**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de **trois cent mille (300 000) FCFA, ou le montant équivalent dans une monnaie librement convertible.**
11. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 16 des IC et au DPDPX.
12. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **21 septembre 2026 à 10 heures** à l'adresse suivante : **Mairie de Pouytenga, Personne Responsable de la Commande Publique.**

Le Président de la Commission Communale d'Attribution des Marchés (CCAM)

Palingwendé André BONKOUNGOU
Attaché Administratif

REGION DE OUBRI**Travaux de réhabilitation de la salle des fêtes de la Mairie au profit de la commune de Sourgoubila**

Avis de Demande de Prix
N°2026-007/ROBR/PKWG/CSGBL/CCAM/PRCP du 01/09/2026

Montant prévisionnel : huit millions quatre cent soixante mille (8 460 000) francs CFA HTVA et neuf millions neuf cent quatre-vingt-deux mille huit cent (9 982 800) francs CFA TTC.

- 1 Cet Avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de Passation des Marchés, gestion 2026 ;
- 2 La commune de Sourgoubila dispose de fonds propres, afin de financer **des travaux de réhabilitation de la salle des fêtes de la Mairie au profit de la commune de Sourgoubila**, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché ;
Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de **huit millions quatre cent soixante mille (8 460 000) francs CFA HTVA** soit **neuf millions neuf cent quatre-vingt-deux mille huit cent (9 982 800) francs CFA TTC** ;
- 3 La présente demande de prix est réservée à : **sans objet** ;
- 4 La commune de Sourgoubila sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser **travaux de réhabilitation de la salle des fêtes de la Mairie au profit de la commune de Sourgoubila avec un délai d'exécution de soixante (60) jours** ;
- 5 La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du *décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics* ;
- 6 Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de **la mairie de Sourgoubila ; avec NOMBRE Armel Dieudonné, Personne Responsable de la Commande Publique, Email : armelnombre@gmail.com**, et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après : **mairie de Sourgoubila, de 08 heures à 16 heures** ;
- 7 Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **trente mille (30 000) francs CFA** à l'adresse mentionnée ci-après : **mairie de Sourgoubila, au bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique**. La méthode de paiement sera **au comptant** ;
- 8 Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : **mairie de Sourgoubila** au plus tard le **21/09/2026 à 09 heures 00 mn**, en un (1) **original et deux (02) copies**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées ;
- 9 Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de **deux cent quatre-vingt-dix-neuf mille (299 000) francs CFA** ;
- 10 Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de **soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres** comme spécifiées au point 16 des IC et au DPDPX ;
- 11 Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **21/09/2026 à 09 heures 00 mn**, à l'adresse suivante : **salle des fêtes de la mairie de Sourgoubila**.

Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Armel Dieudonné NOMBRE

COMMUNE DE ZITENGA

Travaux de construction de trois (03) blocs de cinq (05) boutiques de rue au profit de la Commune de Zitenga

Avis de demande de prix
N° : 2026-002/CZTG/M/PRM du 10/06/2026
Financement : Budget Communal, Gestion 2026

Montant prévisionnel : Lot unique : Vingt-six-millions-quatre-cent-trente-trois-mille—sept-cent-vingt-neuf **(26 433 729)** FCFA HTVA et trente-un-millions-cent-quatre-vingt-onze-mille-huit-cent **(31 191 800)** FCFA CFA TTC.

1 Cet Avis de demande de prix fait suite au plan de Passation des Marchés Publics révisé n°, gestion 2026 de la commune de Zitenga.

2 La commune de Zitenga dispose de fonds sur le budget communal, gestion 2026, afin de financer les travaux de construction de trois (03) blocs de cinq (05) boutiques de rue au profit de la Commune de Zitenga, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.

Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de : **Lot unique :** Vingt-six-millions-quatre-cent-trente-trois-mille-sept-cent-vingt-neuf **(26 433 729)** FCFA HTVA et trente-un-millions-cent-quatre-vingt-onze-mille-huit-cent **(31 191 800)** FCFA CFA TTC.

La commune de Zitenga sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles disposant d'un agrément technique de la catégorie **B1** au moins et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : Lot unique : Travaux de construction de trois (03) blocs de cinq (05) boutiques de rue avec un délai d'exécution de soixante (60) jours au cours de l'année 2026.

3 La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du *décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics*.

4 La présente demande de prix est réservée aux petites entreprises.

5 Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la personne responsable des marchés de la mairie de Zitenga ; Tel : 70 38 66 29 et prendre connaissance des documents de demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après : Bureau de la personne responsable des marchés de la mairie de Zitenga du Lundi à jeudi de 07h30 à 16h00 et le vendredi de 07h30 à 16h30.

6 Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier de demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de cinquante- mille (50 000) francs CFA pour à la Trésorerie Régionale de Oubri à Ziniaré. La méthode de paiement sera en numéraire.

7 Les offres devront être remise à la personne responsable de la commande publique de la mairie de Zitenga au plus tard le **21/09/2026 à 09 heures 00 mn** en un (01) original et deux (02) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8 Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de **neuf-cent- mille (900 000) FCFA**

9 Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 16 des IC et au DPDPX.

10 Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **21/09/2026 à 09 heures 00 mn** à l'adresse suivante : **Salle de réunion de la Mairie de Zitenga**.

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

Oumarou SOMANDA
Secrétaire Administratif

COMMUNE DE BOGANDE

Travaux de construction d'un mur de clôture (lot1) et d'un dépôt MEG (lot2) au CSPS urbain n°2 de Bogandé

Avis de demande de prix
N° : N°2026-003/CBGD/SG/PRCP
Financement : Budget communal/Fonds propre

Lot	Objet	Montant prévisionnel en HTVA	Montant prévisionnel TTC
1	Construction d'un mur de clôture au CSPS urbain n°2 de Bogandé	23 983 051	28 300 000
2	Construction d'un dépôt MEG au CSPS urbain n°2	5 932 200	7 000 000

- Cet Avis de demande de prix fait suite au plan de Passation des Marchés du premier budget rectificatif (BR1).
- La commune de Bogandé a inscrit au budget communal/fonds propre, afin de financer : Les travaux de construction d'un mur de clôture (lot1) et d'un dépôt MEG (lot2) au CSPS urbain n°2 de Bogandé, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
- Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de : Vingt-trois millions neuf cent quatre-vingt-trois mille cinquante-un (23 983 051) FCFA en HTVA et Vingt-huit millions trois cent mille (28 300 000) FCFA en TTC (Lot 1) et de cinq millions neuf cent quatre-vingt-trois mille deux cent (5 983 200) FCFA en HTVA et sept millions (7 000 000) FCFA en TTC (lot 2).
- La présente demande de prix est réservée aux moyennes entreprises pour chaque lot.
- Le Président de la Délégation Spéciale sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : Les travaux de construction d'un mur de clôture (lot1) et d'un dépôt MEG (lot2) au CSPS urbain n°2 de Bogandé avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours pour le lot 1 et quarante-cinq (45) jours pour le lot 2 ;
- La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.
- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la mairie au bureau de la personne responsable de la commande publique (adresse électronique : haromahamadou792@ gmail.com) et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après : tél : 60 50 37 24 au bureau de la personne responsable de la commande publique de (08 heures à 17 heures).
- Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier de demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) FCFA pour le lot1 et trente mille (30 000) FCFA pour le lot2 à l'adresse mentionnée ci-après : Trésorerie Principal de Bogandé ou la trésorerie régionale de l'Est/Fada N'Gourma. La méthode de paiement sera en espèces.
- Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après (bureau de la personne responsable des marchés à la mairie de Bogandé) au plus tard le **21/09/2026 à 09 heures 00 mn** en un (1) original et deux (02) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
- Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de : lot1 : Huit cent quarante mille (840 000) FCFA et le lot2 à : deux cent dix mille (210 000) FCFA
- Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 16 des IC et au DPDPX.
- Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **21/09/2026 à 09 heures 00 mn** à l'adresse suivante : dans la salle de réunion de la mairie de Bogandé.

HARO Mahamadou
Médaille d'Honneur des Collectivités Territoriales

COMMUNE DE BOGANDE

Travaux de construction d'un mur de clôture (lot1) et d'un dépôt MEG (lot2) au CSPA urbain n°2 de Bogandé

Avis de demande de prix
N°2026-003/CBGD/SG/PRCP
Financement : Budget communal/Fonds propre

Lot	Objet	Montant prévisionnel en HTVA	Montant prévisionnel TTC
1	Construction d'un mur de clôture au CSPA urbain n°2 de Bogandé	23 983 051	28 300 000
2	Construction d'un dépôt MEG au CSPA urbain n°2	5 932 200	7 000 000

- Cet Avis de demande de prix fait suite au plan de Passation des Marchés du premier budget rectificatif (BR1).
- La commune de Bogandé a inscrit au budget communal/fonds propre, afin de financer : Les travaux de construction d'un mur de clôture (lot1) et d'un dépôt MEG (lot2) au CSPA urbain n°2 de Bogandé, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
- Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de : HTVA Lot 1 : Vingt-trois millions neuf cent quatre-vingt-trois mille cinquante-un (23 983 051) et en TTC à : Vingt-huit millions trois cent mille (28 300 000) f cfa et un montant prévisionnel HTVA lot 2 à : cinq millions neuf cent quatre-vingt-trois mille deux cent (5 932 200) et en TTC à : sept millions (7 000 000) f cfa
- La présente demande de prix est réservée aux moyennes entreprises pour le lot 1 et aux petites entreprises pour le lot 2 (la nature de la réservation (seuil communautaire).
- Le Président de la Délégation Spéciale sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : Les travaux de construction d'un mur de clôture (lot1) et d'un dépôt MEG (lot2) au CSPA urbain n°2 de Bogandé avec un délai d'exécution de soixante-quinze (75) jours pour le lot1 et quarante-cinq (45) jours pour le lot2 ;
- La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.
- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la mairie au bureau de la personne responsable de la commande publique (adresse électronique : haromahamadou792@ gmail.com) et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après : tél : 60 50 37 24 au bureau de la personne responsable de la commande publique de (08 heures à 17 heures).
- Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier de demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) F CFA pour le lot1 et trente mille (30 000) FCFA pour le lot 2 à l'adresse mentionnée ci-après : Trésorerie Principale de Bogandé ou la trésorerie régionale de l'Est/Fada N'Gourma. La méthode de paiement sera en espèces.
- Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après (bureau de la personne responsable des marchés à la mairie de Bogandé) au plus tard le **21/09/2026 à 09 heures 00 mn** en un (1) original et trois (03) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
- Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de : lot 1 : Huit cent quarante mille (840 000) f cfa et le lot 2 à : deux cent dix mille (210 000) f cfa
- Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 16 des IC et au DPDPX.
- Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **21/09/2026 à 09 heures 00 mn** à l'adresse suivante : dans la salle de réunion de la mairie de Bogandé.

HARO Mahamadou
Médaille d'Honneur des Collectivités Territoriales

COMMUNE DE TOUGAN

Travaux de construction d'infrastructures dans la commune de Tougan

Avis de demande de prix
N° : 2026-01/C-TGN/M/CCAM/PRCP
Financement : Budget communal (fonds propres) gestion 2026

Lot 1: travaux de construction de trois (03) salles de classe, bureau et magasin à l'école primaire TOUROU DRABO

Lot 2: travaux de construction d'une latrine à quatre (04) postes au Commissariat central de police de Tougan

1. Cet avis de demande de prix fait suite à l'approbation du plan de Passation des Marchés gestion 2026 du budget de la Commune de Tougan.

2. La commune de Tougan a obtenu des fonds sur ressources propres afin de financer la construction de trois (03) salles de classe, bureau et magasin y compris à l'école primaire TOUROU DRABO et la construction d'une latrine à quatre (04) postes au Commissariat central de police de Tougan et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre desdits marchés.

3. Le Montant prévisionnel en HTVA et TTC sont :

Lot 1 : Vingt-neuf millions sept-cent quatre-vingt-neuf mille cent-huit (29 789 108) F CFA HTVA et trente-cinq millions cent cinquante un mille cent quarante-huit (35 151 148) F CFA TTC

Lot 2 : Cinq millions six-cent soixante mille (5 660 000) F CFA HTVA et six millions six-cent soixante-dix-huit mille huit-cent (6 678 800) F CFA TTC

La présente demande de prix est réservée : « sans objet »

4. La commune de Tougan sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : **construction de trois (03) salles de classe, bureau et magasin à l'école primaire TOUROU DRABO et la construction d'une latrine à quatre (04) postes au Commissariat central de police de Tougan avec un délai d'exécution respectif de : soixante (60) jours pour le lot 1 et quarante-cinq (45) jours pour le lot 2**

5. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du **Camarade ZOUGMORE Adama, Personne Responsable de la Commande Publique (PRCP) de la mairie de Tougan Téléphone : 75 90 44 09** et prendre connaissance des documents de la demande de prix tous les jours ouvrables de 07 heures 30 minute à 12 heures 30 minute et 12 heures 30 minutes à 16 heures 00 minutes.

7. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier de demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) F CFA pour lot 1 et trente mille (30 000) F CFA pour le lot 2**, à l'adresse mentionnée ci-après : la Trésorerie Provinciale du Sourou ou la Régie municipale de Tougan. La méthode de paiement sera en numéraire. Le Dossier de demande de prix sera remis main à main par la **Personne Responsable de la Commande Publique de la mairie de Tougan (PRCP)** sur présentation de la quittance de paiement.

8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : bureau de la **Personne Responsable de la Commande Publique de la mairie de Tougan (PRCP)** au plus tard le **23/09/2026 à 09 heures 00 minute** en un (01) original et trois (03) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

9. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de :

Lot 1 : Un million cinquante-quatre mille cinq cent trente-quatre 1 054 534) FCFA

Lot 2 : Deux-cents mille trois cent soixante-quatre (200 364) F CFA

10. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 16 des IC et au DPDPX.

11. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **23/09/206 à 09 heures 00 minute** à l'adresse suivante : **Salle de réunion du CELPAC de Tougan**

Le Président de la Commission Communale d'attribution des marchés

ZOUGMORE Adama
Attaché Administratif

COMMUNE DE TOUGAN

Travaux de réhabilitation du bâtiment principal de la Mairie de Tougan

Avis de demande de prix
N° : 2026-02/CTGN/M/CCAM/PRCP
Financement : BUDGET COMMUNAL, GESTION 2026
Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est :

Lot unique: quinze millions six cent trente mille cent soixante neuf (15 632 169) FCFA HTVA et dix-huit millions quatre cent quarante cinq mille neuf cent soixante (18 445 960) FCFA TTC

1. Cet avis de demande de prix fait suite à l'approbation du plan de Passation des Marchés gestion 2026 du budget de la Commune de Tougan.

2. La commune de Tougan a obtenu des fonds sur ressources propres afin de financer les travaux de réhabilitation du bâtiment principal de la mairie et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.

3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est :

Lot unique : Quinze millions six cent trente deux-mille cent soixante neuf (15 632 169) FCFA HTVA et dix-huit millions quatre cent quarante cinq mille neuf cent soixante (18 445 960) FCFA TTC

La présente demande de prix est réservée : « sans objet »

La commune de Tougan sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

Lot unique: Travaux de réhabilitation du bâtiment principal de la Mairie de Tougan **avec un délai d'exécution de soixante (60) jours**

4. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du **camarade ZOUGMORE Adama, Personne Responsable de la Commande Publique (PRCP) de la mairie de Tougan ; Téléphone : 75 90 44 09**, et prendre connaissance des documents de la demande prix tous les jours ouvrables de 07 heures 30 minute à 12 heures 30 minute et 13 heures à 16 heures 00 minutes.

6. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier de demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **trente mille (30 000) FCFA**, à l'adresse mentionnée ci-après : la Trésorerie Provinciale du **Sourou** ou à la régie de recettes de la mairie de Tougan. La méthode de paiement sera en numéraire. Le Dossier de demande de prix sera remis main à main par la Personne Responsable de la Commande Publique de la mairie de Tougan sur présentation de la quittance de paiement.

7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : bureau de la personne responsable des marchés de la Mairie de Tougan au plus tard le **23/09/2026 à 09 heures 00 minute** en un (01) original et trois (03) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de : **trois cent soixante-huit mille neuf cent dix-neuf (368 919) FCFA**

9. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 16 des IC et au DPDPX.

10. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **23/09/2026 à 09 heures 00 minute** à l'adresse suivante : **salle du CELPAC de Tougan**

Le Président de la Commission communal d'attribution des marchés

ZOUGMORE Adama
Attaché Administratif



La célérité dans la transparence